

JEAN TISSANDIER

ATLAS DES STRUCTURES
AGRAIRES AU SUD DU
SAHARA • 3

ZENGOAGA

(Cameroun)

collection publiée sous le patronage
de la Maison des Sciences de l'Homme



Z E N G O A G A

étude d'un village camerounais
et de son terroir
au contact forêt-savane

MAISON DES SCIENCES DE L'HOMME

ATLAS DES STRUCTURES AGRAIRES
AU SUD DU SAHARA

collection publiée avec le concours
de l'Office de la Recherche Scientifique et Technique Outre-Mer
et de l'École Pratique des Hautes Études (VI^e section)

3

PARIS

MOUTON & CO
MCMLXIX

LA HAYE

JEAN TISSANDIER

ZENGOAGA

étude d'un village camerounais
et de son terroir
au contact forêt-savane

PARIS

MOUTON & CO
MCMLXIX

LA HAYE

INTRODUCTION

Le village de Zengoaga se situe à 200 km au nord-est de Yaoundé, sur l'axe routier reliant cette ville au Cameroun du nord. Il appartient au département de la Haute-Sanaga dont le chef-lieu est Nanga-Éboko.

Ce département est divisé, sur le plan administratif, en groupements grossièrement homogènes du point de vue ethnique. Zengoaga est le siège d'une chefferie de groupement, comprenant six villages.

Le choix de ce village comme sujet d'une étude monographique a été dicté par des circonstances particulières.

Le Centre ORSTOM de Yaoundé avait entrepris une série de travaux dans la région de Nanga-Éboko (études pédologique et hydrologique) et disposait d'une base au village de Zengoaga. Il était donc intéressant de joindre à cet ensemble une étude de caractère géographique et commode de profiter de la base de Zengoaga.

La documentation a été réunie lors d'un séjour de huit mois dans le village, de janvier à septembre 1964, avec le concours de deux aides techniques, MM. ÉLINGUI Hubert et ÉKOUNDA Jean-Marie, et d'un enquêteur recruté sur place, M. OLINGA Gilbert.

Nous les en remercions ici.

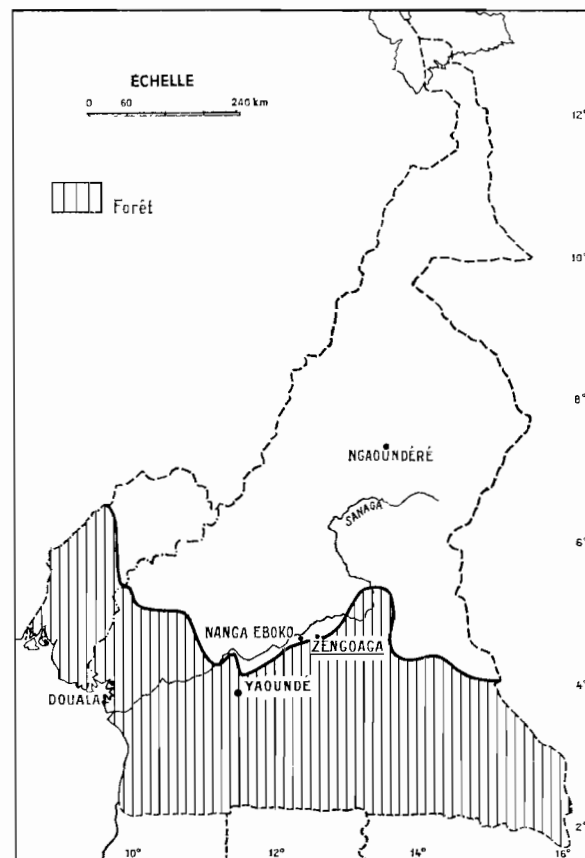


FIG. 1.

ENQUÊTES EFFECTUÉES ET MÉTHODES

1. *Le levé du village et des champs.*

L'ensemble des faits d'occupation du sol (habitations, routes, pistes, plantations et champs vivriers) a été levé à la chaîne et à la boussole, à l'échelle de 1/2 000.

Les mesures ont été effectuées par deux équipes composées chacune d'un opérateur, de deux chaîneurs et d'un « débrousseur ».

Tous les champs en cours d'exploitation ont été levés, c'est-à-dire tous ceux qui s'échelonnent entre le défrichement récent et les champs de manioc encore régulièrement exploités. Au-delà, nous n'avons plus distingué que des zones de jachères.

Le plan d'ensemble a été réduit à l'échelle de 1/10 000 et reporté sur un fond planimétrique tiré de la carte I.G.N. à 1/50 000.

Pour chaque champ, le levé était accompagné d'un questionnaire adressé à l'exploitant et concernant l'année de défrichement, les plantes cultivées au cours des différentes saisons depuis le défrichement et les raisons du choix de l'emplacement.

2. Enquêtes diverses.

— Les rendements.

Les rendements des principales cultures ont été évalués soit par simple calcul pour les productions commercialisées (cacao, café), les tonnages vendus étant rapportés aux superficies des plantations, soit au moyen de carrés de densité disposés dans les champs au moment des récoltes.

— Emploi du temps et alimentation.

Un enquêteur fut spécialement chargé de suivre, au cours d'une année complète, quatre familles, chacune étant observée une semaine par mois. L'enquêteur portait sur un tableau d'horaire journalier les occupations de chaque membre de la famille. Il devait également surveiller la préparation des repas et peser séparément tous les aliments entrant dans la composition des plats ; le but de cette dernière enquête était d'établir un bilan entre la production et la consommation familiale.

— Histoire et généalogie.

L'interrogatoire des vieux villageois a permis de noter les différentes étapes conduisant à l'habitat actuel et de discerner au moyen de la généalogie, les divers groupes de parenté constituant le village.

PREMIÈRE PARTIE

LE CONTEXTE GÉOGRAPHIQUE RÉGIONAL

Encadrée par les parallèles 4° et 5° nord et les méridiens 12° et 13° est, la région de Nanga-Éboko se présente sous les aspects d'une zone de transition entre le Cameroun forestier du sud et les savanes du nord.

GÉOLOGIE ET RELIEF (fig. 2).

La carte géologique de la région (feuille Batouri-Ouest) fait apparaître deux ensembles séparés grossièrement par la vallée de la moyenne Sanaga : au nord du fleuve, une zone granitique (granites syntectoniques anciens), prolongement vers le sud des granites de l'Adamaoua, au sud, une zone cristallophyllienne, caractérisée par un profond métamorphisme et composée de mica-schistes, de gneiss, d'embranchites et localement de quartzites.

L'ensemble de la région offre un paysage de pénéplaine. Un dense réseau de cours d'eau s'insinue dans un pays très vallonné. L'altitude varie de 600 à 800 m. ; les sommets les plus hauts correspondent à des montées intrusives (amphibolites), aux zones quartzitiques ou encore aux bancs plus compacts des gneiss.

CLIMAT

La région est caractérisée par un climat équatorial de transition présentant deux maxima pluviométriques en mai et en octobre et deux minima en décembre et juillet. La saison sèche de décembre-janvier-février est nettement marquée. Les moyennes annuelles enregistrées à la station de Nanga-Éboko pour trente et une années d'observations sont les suivantes :

J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D	Moyenne annuelle
27	42	113	171	203	139	95	120	253	286	100	24	1 573 mm

Ces chiffres ne sont que des moyennes et ne reflètent qu'imparfaitement la réalité. En fait d'une année à l'autre les chiffres de pluviosité mensuelle montrent des variations sensibles. Les hauteurs maximales se déplacent entre mars et juillet pour la première saison des pluies ; elles sont plus régulières pour la seconde et se situent entre septembre et octobre.

Ces variations ont des incidences sur la vie agricole réglée par le rythme des précipitations.

Les températures par contre varient peu au cours de l'année. La moyenne annuelle est de 24°2, avec minimum en juillet (23°) et maximum en mars (25°4).

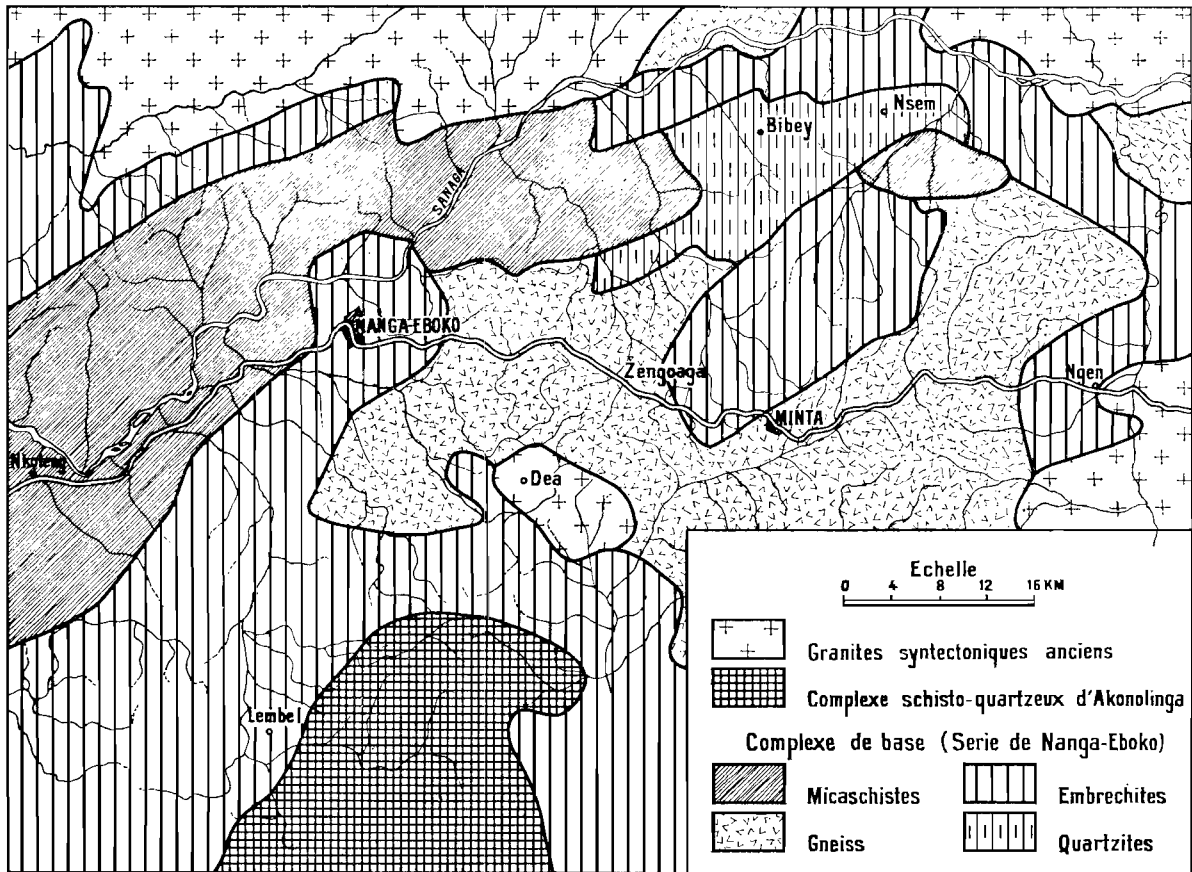


FIG. 2. — Croquis géologique (d'après J. Gazel).

L'humidité moyenne journalière est toujours élevée, même au cours des mois secs. La moyenne annuelle est de 76 % ; elle est maxima en petite saison sèche de juillet (82 %) et ne tombe jamais au-dessous de 71 % (janvier).

HYDROGRAPHIE

Le réseau hydrographique appartient au bassin de la moyenne Sanaga. La région est drainée par les affluents de rive gauche du fleuve : Long, Niamendouga, Avéa, Tia, Nianiang, Sélé, d'orientation générale S-N. Seule la Téré, dans son cours supérieur, coule vers l'ouest ; mais cette situation est le résultat d'une capture qui s'est opérée aux dépens du Nyong, drainant plus au sud, et parallèlement à la Sanaga, un bassin d'altitude générale plus élevée.

La caractéristique essentielle de ces cours d'eau dans le domaine agricole est la présence dans leur vallée de zones marécageuses pouvant atteindre plusieurs centaines de mètres de largeur et favorables à la culture du riz.

VÉGÉTATION ET SOLS.

Le passage progressif de la forêt à la savane peut s'observer dans la région, qui se divise en trois bandes de végétation différentes :

— vers le sud, avancée extrême de la forêt, très dégradée, au contour irrégulier, matérialisée sur le terrain par le cours moyen et supérieur de la Téré ;

- entre la Téré et la Sanaga, une bande à larges galeries forestières où des lambeaux forestiers subsistent encore sur les interfluves ;
- au nord de la Sanaga, les galeries sont plus étroites ; les surfaces en savanes y sont largement dominantes.

Mis à part les sols hydromorphes des bas-fonds marécageux, les sols de la région sont ferrallitiques. Les affleurements d'horizon induré ne sont pas rares, mais d'une manière générale les sols ont une bonne texture argileuse et ne sont pas défavorables à l'agriculture. Le système agricole actuel, fondé sur de longues jachères, permet une régénération des sols. M. D. MARTIN, qui a effectué une étude pédologique de la région, pense que les plus profonds de ces sols seraient utilisables en culture mécanisée, leur texture argileuse étant un bon support pour les engrais organiques et minéraux.

LE MILIEU HUMAIN (fig. 3).

Le peuplement de la région de Nanga-Éboko est d'origine relativement récente. Il remonte tout au plus au milieu du siècle dernier, et se rattache au grand mouvement migratoire pahouin.

Le sud de la région, au contact de la forêt, est occupé par les Yézum, qui sont peut-être à relier au groupe Bulu.

Entre le pays Yézum et la Sanaga se trouvent les Bamvélé, à l'est, et les Badjia, à l'ouest ; ce sont des Bété. Le vocable Badjia n'est pas un nom tribal ; il désigne un ensemble complexe formé par la « tribu » Yékaba et les petits groupes qu'elle a soumis.

Au nord de la Sanaga le pays est occupé surtout par des Babuté, désignation bantou de gens

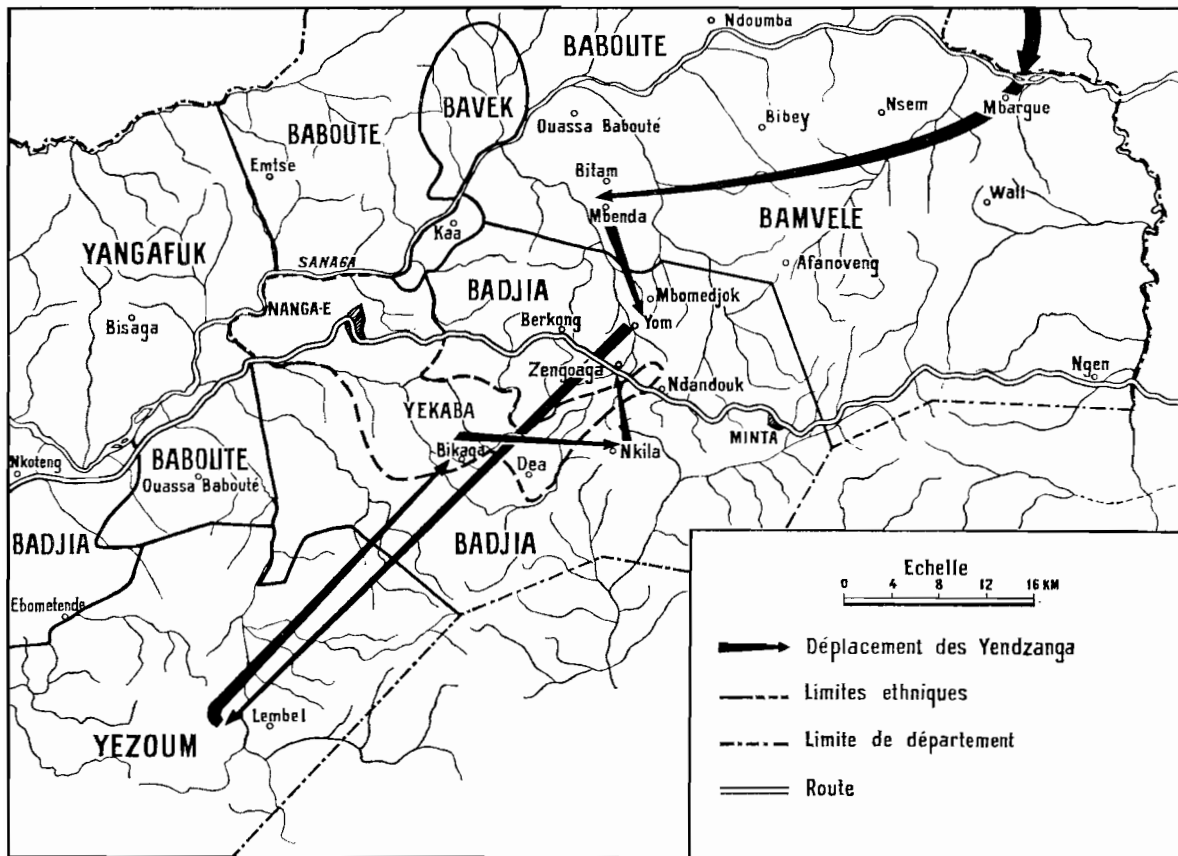


FIG. 3. — Croquis ethnique.

venus de pays soudanais (ils viendraient du Bornou). Deux tribus numériquement peu importantes, Bavek et Yangafuk, occupent aussi cette zone, à l'ouest des Babuté.

Ces tribus n'ont été fixées qu'au moment de l'arrivée des Européens. Auparavant la région de Nanga-Éboko fut une véritable place de guerre où s'affrontèrent les Yézum, les Yékaba et les Babuté.

Le peuplement actuel de la région est lié aux voies de communication. Les villages numériquement peu importants s'allongent en bordure des routes ou des pistes qui laissent entre elles de vastes zones vides. La densité de la population y est partout faible ; elle ne dépasse pas en moyenne 3,5 habitants au kilomètre carré.

La population de la région vit de l'agriculture. Le manioc constitue la base de l'alimentation. Les revenus monétaires proviennent surtout de la vente du cacao, qui se trouve ici à la limite extrême de son aire, et de la commercialisation de produits vivriers, notamment l'arachide.

Le centre urbain de Nanga-Éboko, qui concentre le dixième de la population de la région, est le lieu de convergence des produits commercialisés. Ses commerçants (Libanais ou Syriens, Bamiléké) drainent les marchés qui se tiennent chaque mois, à endroits fixes.

La région est bien desservie par un réseau de pistes perpendiculaires à l'axe routier qui traverse le pays d'ouest en est, aussi aucun village ne se trouve-t-il éloigné d'un marché.

Seul, le nord de la Sanaga est isolé, le fleuve jouant un rôle d'obstacle.

Zone de passage de la forêt à la savane ; apparition d'une saison sèche bien marquée ; limite nord des cultures de plantation (cacao, café) et limite sud de cultures de savane (sésame, et il y a peu de temps encore, le mil) ; zone de contact entre peuples soudanais islamisés (Babuté) et animistes Bantu, ces traits essentiels de la région de Nanga-Éboko en font une zone de transition entre le milieu équatorial et le domaine tropical.

LE TERROIR VILLAGEOIS

I. — LE CADRE DE L'ÉTUDE

Zengoaga est un village créé par l'Administration française vers 1930. A cette époque une route traverse la région, venant de Yaoundé et conduisant vers l'est du Cameroun et Bangui. Pour entretenir la route et faciliter du même coup la tâche des administrateurs, il fut décidé de regrouper le long de cet axe les populations de l'intérieur. C'est ainsi que des gens vivant à 15 km au sud, vinrent former le nouveau village de Zengoaga.

ORIGINE DES HABITANTS.

Les habitants de Zengoaga se nomment Yengong. Ils s'apparentent à d'autres villages voisins : Berkong, Mbomendjok et Ndandouk. Ces quatre villages réunis constituent un groupe de populations appelé Yendzanga. A un niveau supérieur les Yendzanga ne se reconnaissent aucune autre parenté dans la région, mais ils affirment cependant qu'ils sont des Béti.

Les Yendzanga se relie à la grande migration qui fit franchir le fleuve Sanaga au groupe des Pahouins, comprenant les populations Fang, Bulu et Béti, vaste ensemble qui, sous la pression des envahisseurs fulbé est venu se répandre sur une grande partie du Cameroun du sud et au-delà jusqu'au Gabon et en Guinée équatoriale.

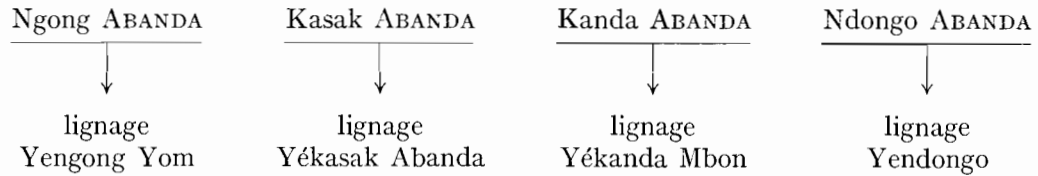
L'ancêtre fondateur des Yendzanga est connu ; la généalogie remonte sans peine jusqu'à lui. Il se nomme Abanda MBOMANI. Fuyant les cavaliers fulbé, il a trouvé refuge un moment, sur la rive droite de la Sanaga, chez un chef babuté. On raconte qu'un jour, traçant une piste pour aller à une source, il rencontra une femme et en fit son épouse. Il la surnomma DZANGA (ce qui signifierait la source ?) et ses descendants devinrent les Yendzanga.

Abanda Mbomani et sa famille traversèrent le fleuve, grâce à l'intervention miraculeuse d'un serpent¹. Ils s'installèrent au sud de la Sanaga, à Sogbé, dans la région du village actuel de Mbargué. C'est là qu'il mourut laissant onze fils. L'aîné, Ngong ABANDA, lui succéda et dirigea ses frères vers l'ouest, dans la région de Bitam et Mbenda, puis dans la région de Yom.

L'autorité abusive du nouveau chef amena, à la suite de fréquentes querelles, une division des Yendzanga.

1. Voir figure 3 où se trouve indiqué l'itinéraire des Yendzanga.

Quatre lignages vont se former derrière les quatre fils aînés, portant le nom de leur fondateur :



Les autres frères n'ont pas fondé de lignages distincts, mais se sont regroupés sous la tutelle du second, Kasak, à l'exception cependant du cadet, Awuma. Ce dernier ayant un jour refusé de remettre à son chef, selon la coutume, la corne droite de l'antilope qu'il venait de tuer, fut évincé et s'enfuit vers l'ouest. Ses descendants vivent encore aujourd'hui au village d'Éboméndé, à 50 km au sud-ouest de Nanga-Éboko ; mais ce cinquième lignage n'a plus aucune relation avec le reste des Yendzanga.

La répartition sur le terrain en quatre lignages distincts, dans la région de Yom, a une grande importance, car ces quatre fractions serviront de base à la formation des quatre villages Yendzanga actuels occupant sensiblement les mêmes emplacements.

Les Yendzanga étaient installés là depuis quelque temps lorsque la région fut troublée, à la fin du siècle dernier, par une série de conflits locaux.

L'ÉPOQUE DES GUERRES TRIBALES.

Les Yékaba, population guerrière de l'ouest du pays, se heurtèrent aux Yézum, vivant au sud. Mais les Yézum étaient de solides guerriers et les Yékaba décidèrent, avant de les attaquer à nouveau, de soumettre les petites populations vivant entre Sanaga et forêt.

Ce fut alors une période très confuse, où chacun prit les armes. La paix ne revint qu'après l'arrivée des Européens.

Quelques populations se rangèrent aussitôt du côté des Yékaba pour éviter le pillage ; d'autres tentèrent de résister, mais l'état d'insécurité permanente les obligea à fuir sans cesse.

C'est ainsi que les Yézum, rivaux des Yékaba, vinrent offrir leur protection aux fuyards, au nombre desquels se trouvaient les Yendzanga. Mais cette protection se changea vite en esclavage et arrivés au pays yézum, les Yendzanga connurent de longues années de captivité. Ils n'en repartirent qu'après la capture du chef yézum par les Allemands.

LES ÉTAPES DU RETOUR

On les trouve alors à Bikaga, mais pas encore libres cependant. Ils ont été conduits là par le chef Yébanda, allié des Yézum, qui était chargé de leur surveillance durant la captivité et qui tenta de les conserver sous sa tutelle.

Vers 1915, ils réussissent à quitter Bikaga et s'installent à Nkila. Ils n'ont pas regagné leur habitat de la région de Yom, car les Yékaba ont installé des leurs tout près de là (village de Lembé Badjia).

C'est à Nkila que les Yendzanga connurent un premier regroupement. Pour s'y retrouver, dans une région extrêmement morcelée du point de vue ethnique, l'administration coloniale française décida de constituer des groupements à population homogène. Un groupement yendzanga fut créé.

Puis en 1930 ce fut le passage de la route et un déplacement de population eut lieu. Les Yendzanga de Nkila reçurent l'ordre de s'installer sur un secteur routier. Les quatre lignages Yendzanga vont devenir les villages de Zengoaga, Berkong, Mbomendjok et Ndandouk.

LE TERROIR DE ZENGOAGA.

Le terroir de Zengoaga, envisagé comme l'espace approprié, occupé et dont la mise en valeur fournit aux habitants de ce village l'essentiel de leurs ressources, peut être nettement délimité. Le contour en a été tracé sur le jeu de plans à 1/10 000.

Vers l'ouest, le nord et l'est, ce terroir coïncide avec l'espace juridique du village. Dans ces directions des limites précises avec les villages de Berkong, Mbomendjok et Ndandouk, sont matérialisées par des cours d'eau et des traces de cultures se rencontrent jusqu'au voisinage de ces limites.

Vers le sud et le sud-ouest par contre, l'espace juridique de Zengoaga est moins net. L'on débouche de ce côté sur une zone vide. Il faut parcourir plus de 10 km avant de rencontrer d'autres lieux habités. Mais si l'on ne peut tracer avec précision les limites du village, il est néanmoins une zone au-delà de laquelle les villageois n'exercent plus aucune forme d'activité.

Ce terroir correspond en grande partie à l'ancien domaine qu'occupaient les Yengong, lorsque leur chefferie était installée à Yom, à quelques kilomètres plus au nord. Mais cette occupation ancienne ne dépassait guère, vers le sud, le tracé actuel de la route. De là provient sans doute l'imprécision des limites du village actuel, dont le terroir s'est étendu dans ce secteur sud.

A l'intérieur du terroir, la réalité villageoise apparaît très complexe. Sur le parcours de la route, entre les limites ouest et est de Zengoaga, l'on rencontre des populations appartenant à trois villages différents. La majeure partie de ces gens dépend de Zengoaga, mais il existe deux enclaves.

Lors de l'installation près de la route, deux fragments de lignages étrangers sont venus s'imbriquer au centre des Yengong qui leur ont cédé des terres : ce sont les Yemboussi et les Yemburu. Si les premiers ont accepté d'être rattachés à Zengoaga, les seconds ont refusé d'être administrés par le chef de ce village, réputé « palabreur », et ont demandé leur rattachement au village de Berkong.

D'autre part, vers la limite est de Zengoaga, un lignage mineur Yengong a réussi à obtenir pour son propre compte, une chefferie de village. Il existe ainsi un minuscule village nommé Nding, ne possédant qu'une seule case, celle de son chef ; tous les autres ressortissants sont venus s'installer parmi leurs « frères » de Zengoaga.

Sur le plan administratif, il existe donc trois populations différentes vivant dans un cadre territorial homogène : c'est l'ensemble de ces trois populations : Yengong de Zengoaga et de Nding, Yemburu de Berkong, que nous avons considéré comme exploitant le terroir de Zengoaga.

Recensée par nous en janvier 1964, cette population se composait de 225 personnes. Son hétérogénéité apparaît dans le tableau suivant, représentant l'origine ethnique des chefs de famille.

Origine des chefs de famille	Effectif	Motif de la présence
Yendjanga :		
lignage Yengong	39	Originaires de Zengoaga.
— Yendongo	7	Venus près d'un oncle maternel.
— Yekasak Abanda	1	Vient de Berkong ; possède une plantation à Zengoaga.
Yemburu	11	Regroupement administratif.
Yemboussi	3	— —
Baya	2	Anciens chasseurs de métier sédentarisés.
Yézum	2	Venus près de leur oncle maternel.
Yéwara	1	— —
Yébanda	1	Vient de Berkong ; possède une plantation à Zengoaga.

Le regroupement administratif, des faits relevant de la tradition, comme l'installation du neveu chez son oncle maternel, et des considérations économiques (villageois voisins possédant des plantations sur les terres de Zengoaga), font de ce milieu humain une réalité complexe.

Cette complexité disparaît cependant à travers le milieu physique homogène que constitue son territoire, partie de l'ancien domaine des Yengong à l'époque où ils vivaient dans la région de Yom, à quelques kilomètres plus au nord.

II. — LE MILIEU PHYSIQUE

Le territoire de Zengoaga s'inscrit sur le versant nord d'une ligne de hauteurs séparant les bassins de la Téré et de l'Avéa, deux affluents de la Sanaga.

Le relief n'y est pas vigoureux. Cependant, du sud-ouest vers le nord-est du village, l'on passe rapidement d'une zone de collines aux sommets souvent arrondis, parfois plats, atteignant de 730 à 750 m d'altitude, à une zone plus basse où les cours d'eau descendus du sud-ouest voient leurs versants s'atténuer et leur lit majeur s'élargir en bandes marécageuses.

L'aspect dominant du paysage villageois, tel qu'il apparaît sur le plan n° 1, est un *mélange de savane et de forêt*. Un dense réseau de cours d'eau, aux rives occupées par des galeries forestières, enserre étroitement les savanes des interfluves. Cependant des différences d'intensité apparaissent. Sur le secteur W-S-W, de relief plus accusé, la forêt domine ; les galeries se rejoignent d'un marigot à l'autre pour former de larges bandes ne laissant plus subsister entre elles que d'étroits couloirs de savane. Le secteur E-N-E, au relief aplani, voit la forêt se réfugier sur les rives étroites des cours d'eau. Le relief semble jouer un rôle dans le dosage du mélange forêt-savane. Mais il le jouerait plutôt indirectement, en freinant l'action des hommes. C'est ce qui apparaît à l'examen des photographies aériennes. Les bordures est des galeries forestières, celles qui sont exposées aux vents dominants, connaissent sans doute l'action plus vive des feux de brousse ; tandis qu'à l'ouest leurs bords sont plus flous. Le rideau d'arbres de la galerie les a protégés. Le relief du secteur W-S-W pourrait de la même manière jouer un rôle d'abri et favoriser ainsi la conservation de la forêt. A cet abri dû au relief, s'ajoute l'accès plus difficile de ce secteur. Les cours d'eau y sont encaissés entre des rives abruptes rendant difficiles les déplacements et les transports de récoltes, quand il faut les traverser. Aussi les hommes sont-ils moins attirés par cette zone en relief.

Quoi qu'il en soit, deux milieux différents s'offrent au paysan local, et se partagent presque également le territoire du village. Sur l'ensemble du plan n° 1, les étendues de forêt et de savane représentent respectivement 50,5 % et 49,5 % de la superficie totale¹.

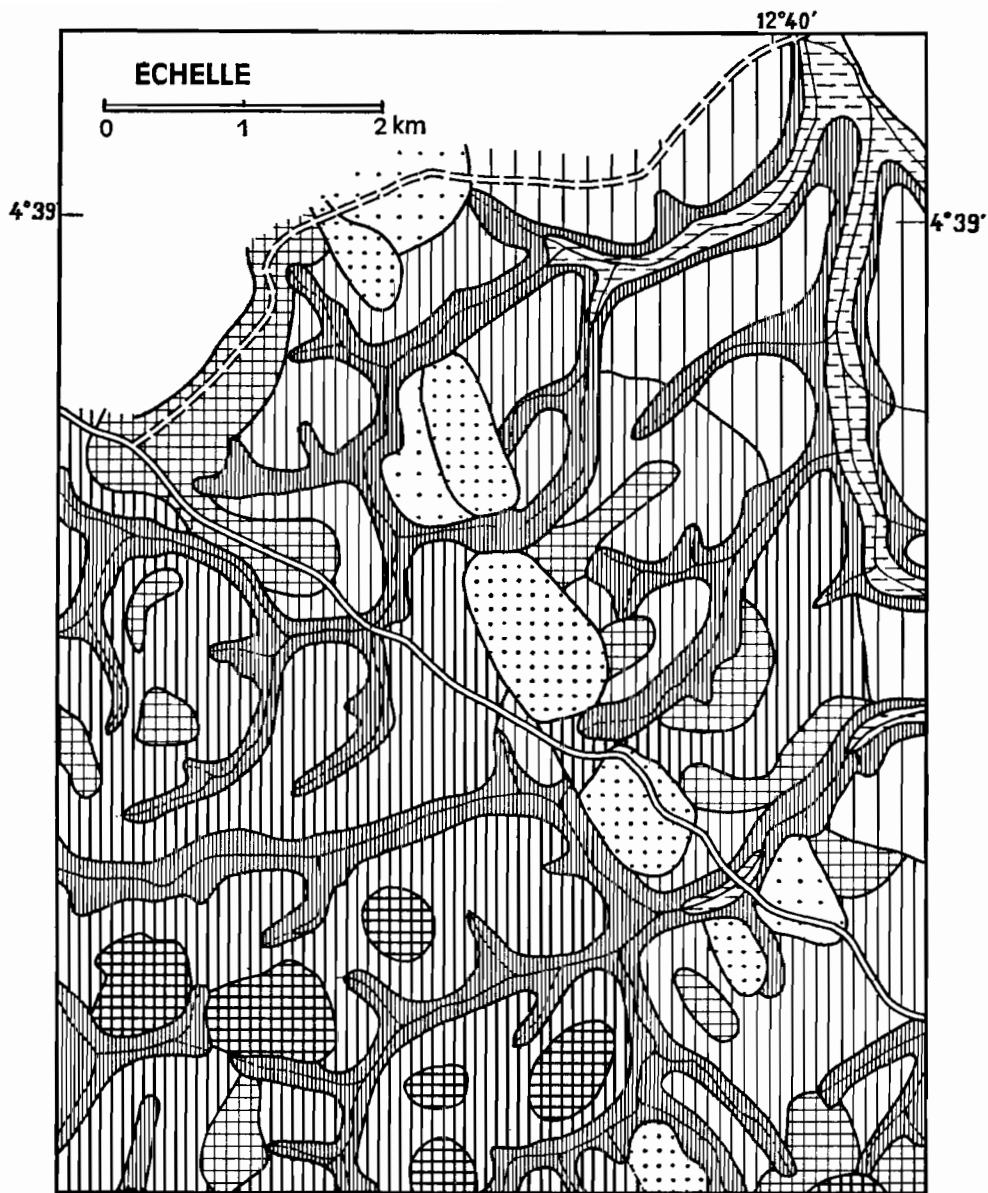
Les espèces forestières les plus représentées dans les galeries sont, parmi les grands arbres à fûts droits, les Sterculiacées. Maranthacées et graminées de forêt forment un dense sous-bois. Le voisinage des marigots est indiqué par la présence de *Uapaca guineensis*, *Mitragyna ciliata* et surtout *Raphia vinifera*, l'arbre le plus utilisé par les villageois, puisqu'il fournit à lui seul, en plus d'une boisson, toute la toiture des cases.

Les savanes sont des formations graminéennes et arbustives. Les graminées dominantes sont *Imperata cylindrica* et *Hyparrhenia diplandra*. *Hyparrhenia rufa* est plus rare et *Pennisetum purpureum* ne se trouve guère qu'en touffes occupant de vieilles termitières. La flore ligneuse de ces savanes comprend des arbustes de petite taille : *Anona*, *Bridelia*, *Combretum*, *Bauhinia*, *Hymenocardia*. Au voisinage des galeries, particulièrement sur les flancs ouest, les arbustes sont plus denses et l'on note la présence d'espèces plus grandes comme *Albizzia* ou *Xylopia*.

Sous ces deux formes de végétation, les sols du village sont à des degrés divers des *sols ferrallitiques*².

1. Mesures effectuées au planimètre.

2. M. D. MARTIN, pédologue au Centre ORSTOM de Yaoundé a effectué la reconnaissance pédologique à 1/50 000 de Zengoaga : nous le remercions de son extrême amabilité.



SOLS FERRALLITIQUES TYPIQUES

à horizon tacheté
rouges à rouge-jaune, liés aux gneiss



à horizon tacheté ou induré
jaunes de pente, liés aux gneiss



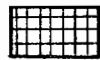
à horizon induré
rouges " "



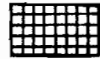
rouge-jaune " "



affleurement de l'horizon induré
collines à pente faible à moyenne



collines à pente moyenne à forte



SOLS FAIBLEMENT FERRALLITIQUES

sans horizon différencié,
liés aux quartzites



à horizon différencié,
liés aux quartzites



SOLS HYDROMORPHES

association de sols semi-
tourbeux et sols à gley
d'ensemble



FIG. 4. — Reconnaissance pédologique
(Levé de M. D. Martin).

à l'intérieur du hameau : seul celui d'Otombo réunit des gens appartenant à trois rameaux généalogiques différents ; mais cette situation est le résultat d'ajustements lors de l'installation le long de la route.

Cependant l'individualité du hameau s'estompe à un niveau supérieur : si ses habitants exploitent la terre qui les porte, ils n'en ont que la jouissance et les terres du hameau se fondent dans un domaine foncier plus vaste. Par ailleurs, une même fraction de la généalogie peut se répartir en plusieurs hameaux.

Les unités résidentielles bien individualisées sur la carte et les hameaux qui les regroupent en leur donnant un nom, ne représentent en réalité que des niveaux de fractionnement de l'habitat, à l'intérieur d'un cadre social plus vaste, qui a pour fondement les divisions de la parenté à l'intérieur du village.

Le lignage Yengong (désigné par le terme d'*ayom* ou *ayong*), à l'origine du village de Zengoaga, et issu d'un lignage (clan ?) plus important (*ayong* Yendzanga) se scinde lui-même en cinq branches, correspondant chacune à un lignage mineur, auxquelles deux lignages étrangers sont venus s'ajouter lors de l'installation le long de la route. Chacun de ces sept groupes de parenté constitue une *nda bot* (litt. « la maison des hommes ».) La *nda bot* est la plus petite unité de parenté

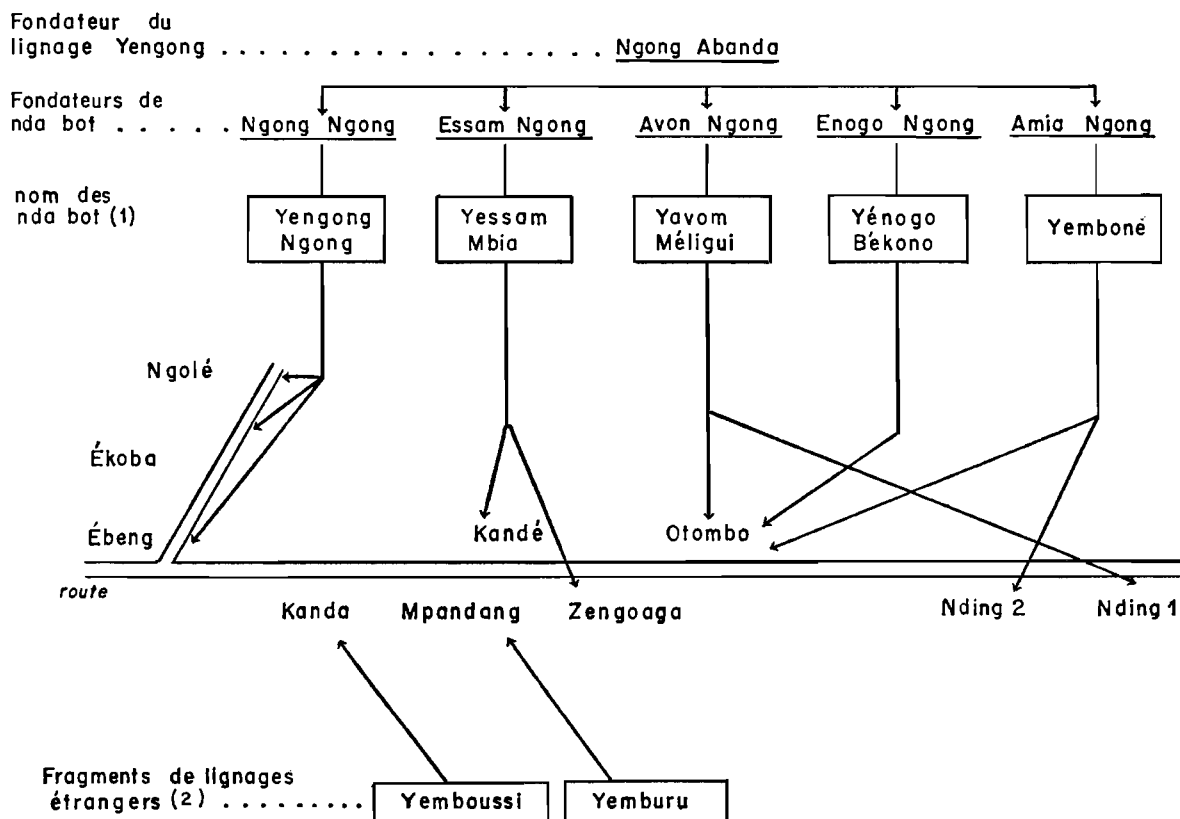


FIG. 5. — Schéma de la division du village en *nda bot* et de leur répartition sur le sol (quartiers et hameaux)

1. La dénomination des *nda bot* revêt plusieurs formes. Le nom peut être celui du fondateur (Yengong Ngong) ou bien être formé d'une partie du nom du fondateur et du nom d'une épouse, ancêtre féminine du lignage mineur (Yessam Mbia) ou encore du seul nom de cette ancêtre féminine (Yemboné).

2. Les lignages étrangers ne correspondent pas exactement à des lignages mineurs. Les Yemboussi de Kanda représentent les derniers descendants dans la région d'un lignage en voie d'extinction. Les Yemburu de Mpandang, administrativement rattachés au village de Berkong, sont un mélange de plusieurs *nda bot* dont les autres membres forment le village de Mfomalén, à 10 km à l'ouest de Zengoaga.

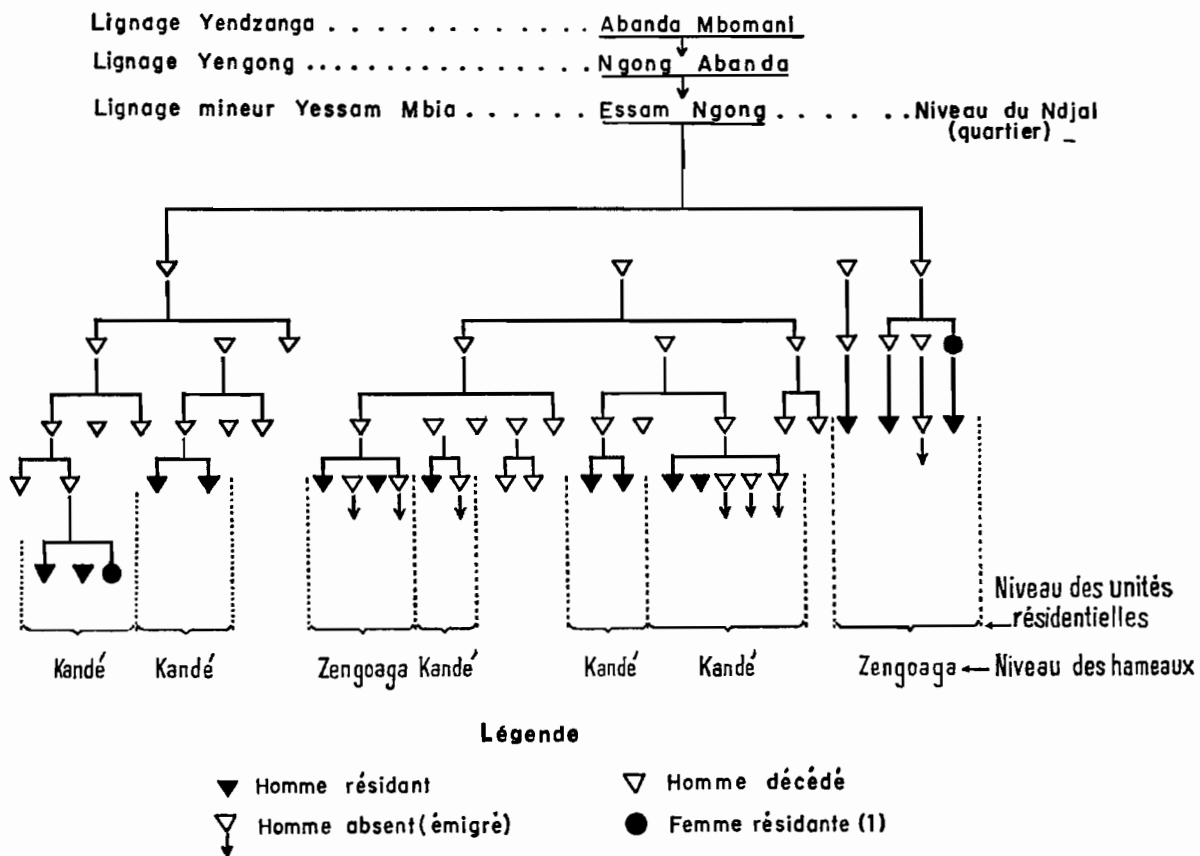


FIG. 6. — Le quartier des Yessam Mbia : structure de la parenté et habitat.

portant un nom. L'ainé des hommes actifs en est le chef, le *ntol mot* (l'homme aîné). Il est l'arbitre des conflits à l'intérieur de la *nda bot* ; c'est lui qui organise les mariages, qui perçoit les impôts ; c'est à lui qu'ont été transmis les biens fonciers de la *nda bot*, car à la division généalogique correspond un partage foncier.

La *nda bot* a en effet ses propres terres dont les limites sont précises (plan n° 2). L'implantation d'une *nda bot*, du point de vue de l'habitat, constitue ce que les villageois nomment le *ndjal* ou *ndzal*.

Le *ndjal*, dans sa forme la plus simple, peut correspondre à un seul hameau : c'est le cas de *nda bot* numériquement réduits. Mais le plus souvent il englobera plusieurs hameaux.

C'est au niveau social éminent du *ndjal* que s'effectue la cohérence entre l'habitat et la terre. Un *ndjal* forme généralement à lui seul, avec ses terres, un véritable village élémentaire, une cellule autonome, que nous appellerons un *quartier*. C'est cette base du quartier qu'utilise l'administration lors des recensements de population. *Zengoaga* se décompose en sept quartiers. Chacun ne se distingue pas par un nom de lieu particulier, mais on le désigne par le nom du hameau où réside le chef ou encore par le nom donné aux habitants et qui est celui de la *nda bot*.

La répartition de l'habitat villageois en fractions « emboîtées », trouvant leur cohésion dans le *ndjal* où elles se relient à la terre, est-elle une forme traditionnelle ?

1. Les épouses ne figurent pas sur le schéma. Les seules femmes représentées sont originaires du lignage mineur ; veuves ou divorcées, elles sont revenues s'installer au village natal.

LES FORMES ANCIENNES DE L'OCCUPATION DU SOL.

La répartition des Yengong, vers la fin du siècle dernier, a pu être reconstituée par l'interrogatoire des villageois âgés. Le schéma de la figure 7 montre un habitat plus dispersé qu'il ne l'est aujourd'hui. Des groupes de cases, de composition semblable aux unités résidentielles actuelles, se répartissaient sur l'ensemble du domaine d'alors. Ces fractions, d'importance variable, étaient généralement formées par plusieurs ménages polygames. Les cases s'alignaient sur une ou deux rangées suivant leur nombre. A une extrémité, perpendiculaire au sens de l'alignement, se trouvait le *mban* du chef de famille ayant autorité sur le petit groupe. Le *mban* était un simple abri, aux murs ouverts, où les hommes prenaient leurs repas en commun et où ils se réunissaient pour parler.

Les membres d'une même *nda bot* étaient ainsi divisés en petites fractions éparses. Cette disposition était rendue nécessaire, dit-on, par l'état d'insécurité régnant dans le pays. En effet, la faiblesse numérique des Yendzanga, comme des diverses autres populations de la région, ne leur permettait guère de résistance efficace devant les puissants guerriers Yékaba. La dispersion sur le terrain rendait donc leur capture plus difficile ; ils pouvaient fuir et se cacher plus aisément. Les communications s'établissaient d'un groupe à l'autre au moyen du *nkul*, le tambour d'appel. Un instrument spécial, le *nkang*, formé de deux cloches métalliques jumelées, fabriqué par les forgerons locaux, servait à donner l'alerte.

Chaque *nda bot* avait son propre territoire. Non pas que le sens de la propriété fût très développé : il semble en effet que les personnes importaient plus que les biens fonciers. Chaque chef avait avant tout autorité sur les membres de son groupe, plus que sur l'ensemble des terres occupées. L'on désignait un lieu par le nom des gens qui l'occupaient. L'on n'allait pas « à Yom », siège de la chefferie, mais « chez les Yengong ». Les guerres avaient pour but non la conquête d'un territoire, mais la capture de gens, hommes et femmes.

Cependant, le fait d'occuper une portion de terre en conférait la jouissance. La terre était au premier occupant ; et si l'on observe (fig. 7) des imbrications de famille appartenant à des *nda bot* différentes, elles proviennent de mouvements postérieurs à l'occupation initiale du sol. Le nouveau venu devait demander l'autorisation du premier occupant.

Le territoire occupé par chaque *nda bot* formait donc un ensemble assez homogène. Seul le lignage mineur des Yessam Mbia était divisé en deux parties ; la chefferie de l'ensemble Yendzanga appartenant à ce lignage, le chef s'était installé au centre de son commandement, au hameau de Yom.

Vers le sud, le territoire occupé par les Yengong se prolongeait par une zone inhabitée, réservée aux chasses, et à l'intérieur de laquelle chaque *nda bot* avait son propre parcours.

C'est dans cette zone, traversée d'ouest en est par la route en 1930 que s'effectua le regroupement administratif. Le tracé de la route et les limites du terroir actuel, superposés au croquis de la figure 7, montrent que l'ensemble foncier s'est trouvé décalé vers le sud.

LE REGROUPEMENT ADMINISTRATIF ET L'EMPRISE ACTUELLE DES QUARTIERS.

Après avoir quitté leur territoire durant l'époque des guerres locales, les Yengong y sont revenus environ trente ans plus tard, à la faveur d'une mesure administrative.

Le plan n° 2 représente les domaines actuels de chaque *nda bot* ; il laisse apparaître que la réinstallation ne s'est pas faite sans problèmes. La forme et la taille des quartiers actuels semblent impliquer des ajustements. Comment se sont formés les nouveaux quartiers ?

L'installation près de la route a été marquée par une série de difficultés. Tout d'abord, sa position excentrique, par rapport à l'ancien terroir, n'a pas permis aux *nda bot* la réoccupation intégrale de leurs terres. En comparant le croquis (fig. 7) au plan n° 2, l'on voit que seul le lignage mineur des Yengong Ngong n'a pas eu à souffrir de l'éloignement de ses anciennes terres. Toutes les autres *nda bot* ont dû s'installer dans la zone où elles chassaient jadis. Les Yembone ont cepen-

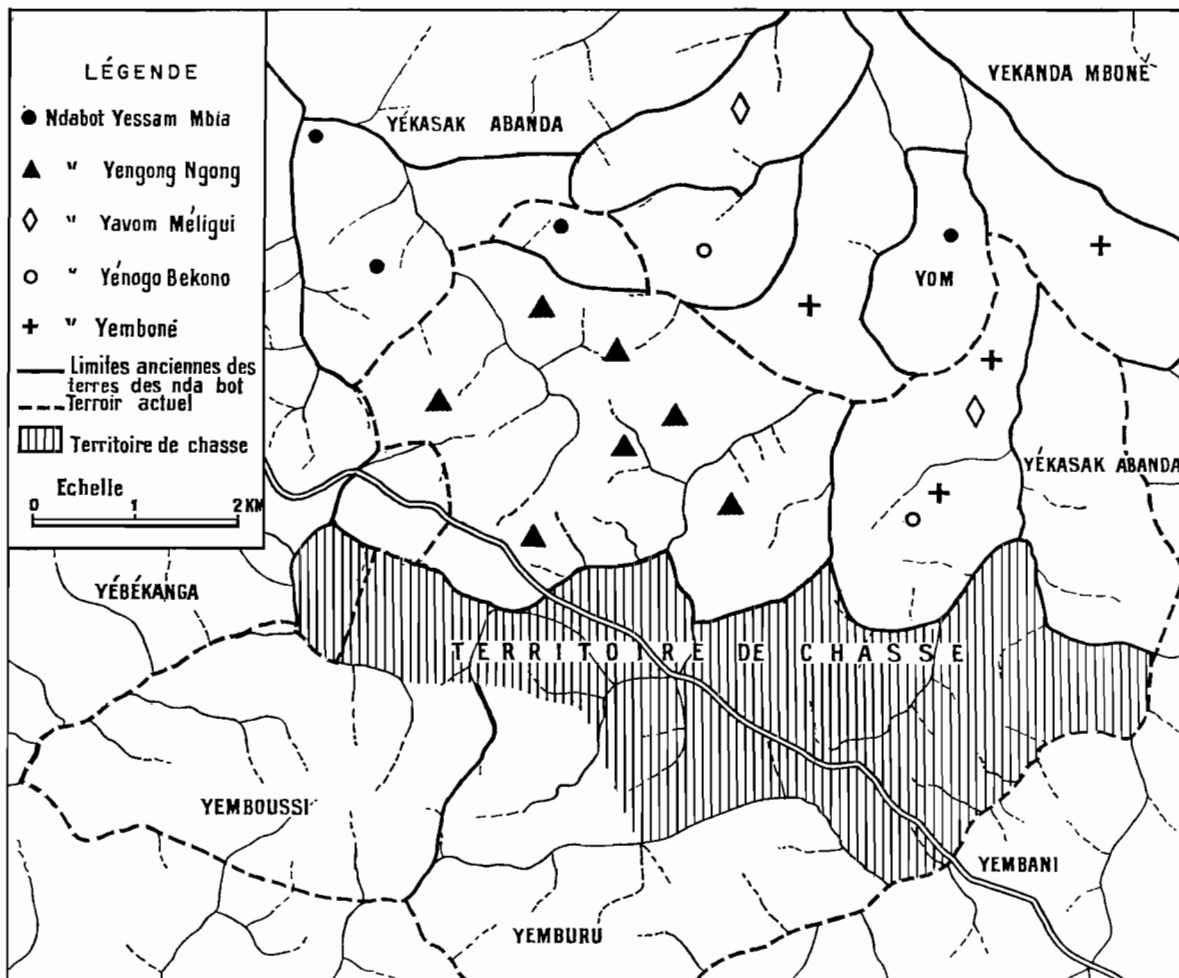


FIG. 7. — Habitat et terres des Yengong vers la fin du siècle dernier.

dant pu conserver leurs anciennes terres de Mewang et Bipoké ; mais cette dernière, trop éloignée de l'habitat actuel, a été prêtée à un Baya chasseur professionnel, qui s'est fixé là il y a dix ans avec sa famille.

Toute la partie septentrionale de l'ancien terroir a été cédée au village de Mbomendjok, venu lors du regroupement, au nord de Yom, le secteur routier étant insuffisant pour accueillir tous les Yendzanga. A l'ouest, une portion a été donnée au village de Berkong ; en échange les Yengong ont reçu la terre de Yanga.

Le terroir de Zengoaga s'est étendu vers le sud, en direction de l'ancien domaine des Yemboussi et des Yemburu, eux-mêmes regroupés le long de la route sur des terres que leur ont cédées les Yengong.

Le regroupement administratif s'est effectué à une époque où se développait la culture du cacaoyer. Les Yengong avaient déjà créé des plantations à Nkila, où ils se trouvaient depuis 1915. Il fallut planter de nouveaux arbres à Zengoaga, où la recherche de terres favorables le long de la route a amené des tassements, voire des imbrications entre nda bot. Ainsi les Yavom Méligui de Nding, installés d'abord au voisinage de la rivière Avéa, à l'est, dans une zone mal drainée, ont abandonné leur position pour venir à Otombo, terre des Yéngo Békono, sur laquelle étaient déjà installés les Yemboné.

L'étroitesse du nouveau domaine de chaque nda bot, sur les terres de chasse, a également

posé des problèmes pour le parcours des champs vivriers. L'agriculture à longues jachères nécessite de grands espaces et cette pratique a provoqué des ajustements (ainsi les Yessam ont reçu la terre de Mangbélé, autrefois propriété des Yengong Ngong) et des débordements se produisent fréquemment, les gens d'un quartier ayant des champs sur les terres des quartiers voisins.

D'une façon générale, chaque *nda bot* a toujours son propre domaine foncier, dont elle connaît les limites, mais il n'y a plus toujours de concordance entre l'habitat et la terre. Le *ndjal*, tout au moins en partie, est parfois implanté à l'extérieur du domaine foncier de sa *nda bot* (cas des Yembone et des Yavom Méligui).

La liaison habitat-route n'a donc pas manqué d'être contraignante. A la dispersion ancienne des groupes lignagers sur l'ensemble des terres de chaque *nda bot*, s'est substitué un morcellement linéaire au cadre duquel chacun doit s'accommoder pour utiliser au mieux les terres proches de la route.

LA MAISON. (fig. 8 et 9)

Les vieux villageois se souviennent avoir vécu dans des cases rondes : *pak* était une case à mur de terre circulaire et à toit conique de paille ; *essong* était aussi une case ronde, mais entièrement construite en paille ; son nom désigne également « l'herbe à éléphant » qui servait à sa fabrication..

Les cases rondes furent remplacées par des cases rectangulaires utilisant l'écorce et les nattes de folioles de palmier raphia. Ce type appelé *ongola* (peut-être à cause de sa similitude avec une clôture, une enceinte qui se traduit aussi par le même terme) existe encore aujourd'hui, entièrement fait de nattes.

Puis ce fut la case rectangulaire actuelle, *nda* ou *nyi*, aux murs de terre et à toiture végétale, celle que l'on rencontre dans toute la zone forestière. Elle est d'origine récente, et les Yengong l'ont adoptée depuis leur installation en pays Yézum.

La construction de cette case est une œuvre collective. En échange de nourriture et plus souvent de boisson, un homme sollicite l'aide de ses « frères ».

De jeunes troncs d'arbres sont enfoncés dans le sol, sur le pourtour d'un rectangle déterminant la grandeur de la future habitation. Deux d'entre eux, plus élevés, sont dressés au milieu des petits côtés du rectangle. Les montants sont alors reliés, à leur sommet, par trois troncs horizontaux qui serviront de poutres : une sur chaque longueur du rectangle et la troisième, posée sur les deux poteaux les plus hauts formera la faîtière. Cet ensemble va soutenir une charpente à deux pans, faite de « bambou » (nom donné à la nervure maîtresse des feuilles de palmier raphia).

La toiture est constituée de folioles de palmier raphia (*ndzam* ou *ndjam*). Ces folioles sont pliées en deux, sur elles-mêmes, autour d'une baguette de bois et disposées côte à côte, en se recouvrant en partie. Leurs extrémités sont fixées l'une sur l'autre au moyen d'une petite aiguille de bois (fragments de la nervure des folioles). L'on obtient ainsi des rangées de feuilles formant des panneaux de 3 à 10 m de longueur et larges d'environ 50 cm, appelés « nattes », qui sont disposées sur le toit, de façon à se recouvrir à la manière des tuiles.

La toiture terminée déborde largement les poteaux de la case, sur lesquels vont se construire les murs. Cette avancée, soutenue par de nouveaux montants forme un abri appelé véranda ou *mbagala asi*.

L'armature des murs est constituée de doubles rangées de « bambous » refendus, liés horizontalement aux faces interne et externe des poteaux. Ce « coffrage » sera rempli plus tard de terre battue, quand les emplacements de la porte et des fenêtres auront été découpés dans cette armature.

Le malaxage de la terre avec les pieds est le seul travail de la construction où interviennent les femmes. La terre battue est coulée à l'intérieur du quadrillage de bois ; quand les murs seront secs, ils seront enduits d'un crépi blanc, argile kaolinique provenant du lit d'un marigot.

La disposition intérieure de la maison et sa taille différeront cependant selon qu'il s'agira de la demeure d'un homme ou de celle d'une femme.

La case du chef de famille est appelée *abaa*. Elle est vaste et comprend généralement de

trois à cinq pièces. La seule porte d'entrée de la maison s'ouvre sur la pièce nommée pompeusement « salon » ou *mban* ; c'est l'endroit où l'on reçoit les visiteurs. Le *mban* est meublé d'une table, souvent de deux ou trois chaises, et de la chaise-longue du maître de maison, faite d'une peau d'antilope tendue sur un cadre de bois. Cette pièce semble être la transposition dans la case moderne, de l'ancien abri couvert qui portait le même nom, où séjournait jadis le chef de famille et que l'on ne rencontre plus aujourd'hui que devant l'habitation du chef de village et de quelques notables. Les autres pièces, dites « chambres » (*etun nyi*) donnent sur le *mban*. L'une est celle du chef de famille et contient un lit de bambou et un coffre de bois où sont rangés les vêtements, quand ils ne sont pas simplement posés sur une corde tendue d'un bout à l'autre de la chambre. Les autres chambres sont réservées aux visiteurs. L'une d'elle fait cependant fonction de débarras et l'on y trouve des produits agricoles attendant la vente ou la consommation, des ustensiles et outils divers : cuvettes, caisse de bois servant à la fermentation du cacao, machettes, parfois une bicyclette.

A l'image des maisons européennes, vues au cours de fréquents voyages à la ville, le paysan tente de moderniser l'aspect de sa maison. La forme rectangulaire classique se modifie ; la façade présente des renforcements vers le centre ou à une extrémité. Les poteaux soutenant l'avancée du toit sont pris dans un coffrage de terre formant des piliers à section carrée ou des colonnes. Mais aucune case n'est encore couverte de tôles.

La demeure de l'épouse ne semble pas subir d'évolution, bien que son nom, *kisin*, semble être une déformation du mot cuisine.

De dimensions plus réduites que celle du chef de famille, cette case ne possède le plus souvent, qu'une seule pièce. La seule ouverture est la porte, placée au centre, et donnant sur la cour, *nseng*, espace compris entre l'alignement des cases et la route.

Dans un angle de la pièce, de grands paniers cylindriques de 1 à 2 m de hauteur servent au stockage des récoltes, notamment des arachides. Près de la porte, une pierre dressée, ou plus souvent posée à plat, sert à la préparation des repas ; c'est le moulin familial, sur lequel on écrase, à l'aide d'une autre pierre, l'arachide, le manioc, les graines de cucurbités où les innombrables

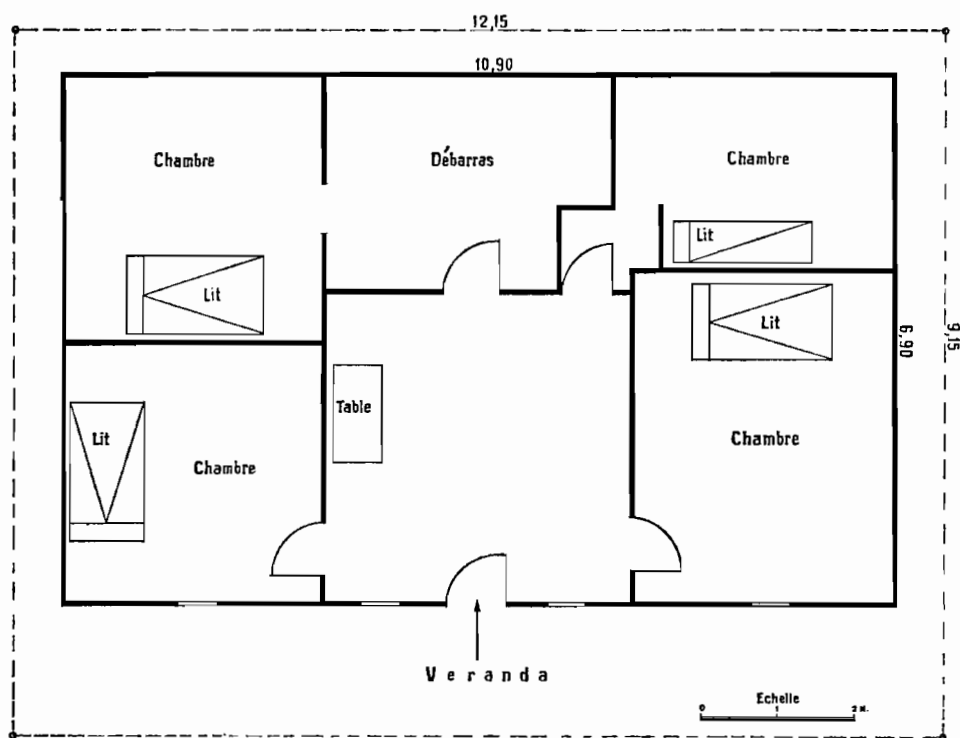


FIG. 8. — Plan d'une habitation de chef de famille.

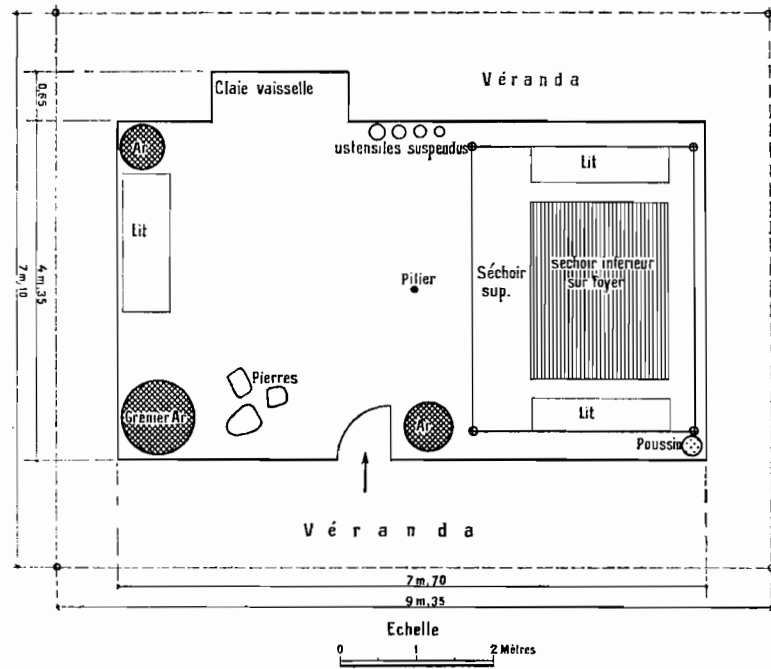


FIG. 9. — Plan d'une cuisine.

feuilles entrant dans la composition des sauces. Face à l'entrée, le mur est consacré à la batterie de cuisine. Sur des claies de bambou, s'alignent des cuvettes et des marmites de toutes tailles ; des Calebasses sont suspendues au mur dans leurs filets. L'autre partie de la cuisine est à la fois la chambre et le foyer. Entre des pierres, quelques bûches se consomment, emplissant la pièce d'une âcre fumée. De part et d'autre de ce foyer, des lits de bambou servent de chaises durant la journée. Au-dessus du foyer, une grande claie soutenue à 1,50 m du sol par quatre poteaux, constitue le grenier à maïs. Dans un angle, près du feu, une corbeille retournée sur le sol abrite, durant la nuit, une poule et sa couvée.

Plus qu'une simple cuisine, cette demeure de la femme est le reflet de toutes ses activités. Si le chef de famille a plusieurs épouses, chacune disposera d'une case semblable qui sera construite à la suite de celles des épouses précédentes, dans l'ordre de leur arrivée.

En dehors de ces deux types de case qui sont les deux aspects de la maison rectangulaire de terre, l'on trouve encore quelques constructions de nattes, vestiges de l'ancienne ongola. Elles sont cependant rares et abritent généralement des vieillards. Un type plus petit (2 m sur 2) se rencontre dans les écarts temporaires, simples campements à proximité de jeunes plantations ; mais les habitants ont leur case de terre dans un hameau du village.

La maison villageoise est aujourd'hui étroitement liée à la route vers laquelle elle tourne sa façade. Cependant la résistance des matériaux de construction employés, l'empêche encore d'être fixée de façon permanente. Les tornades, les averses violentes, les termites, sont autant de causes abrégant la vie d'une case, et celle-ci n'est pas toujours reconstruite au même endroit.

La toiture végétale ne dure pas plus de trois ou cinq ans pour les habitations des hommes. Celle des cuisines, patinées par la fumée du foyer, résistent deux fois plus de temps. Quant aux murs de terre, leur longévité est d'environ dix ans. Mais il n'est pas rare de voir des cases plus vieilles aux murs éventrés et colmatés par des feuilles de palmier entrecroisées : l'on se résigne difficilement à construire une nouvelle case. C'est la menace d'écroulement qui oblige souvent à reconstruire.

Le recrû forestier peut parfois entraîner une nouvelle construction. Si l'habitat précédent était un habitat de savane, la contrainte de s'installer sur une portion de route oblige à défricher

localement la forêt, par manque de place sur les savanes traversées par la route. La reconquête de ces défrichements par la forêt, quand l'habitation n'est pas protégée par une cacaoyère, entraîne parfois des changements de domicile ; « la forêt nous mangeait », nous a-t-on quelquefois répondu.

Les nouvelles cases sont rarement reconstruites au même endroit. Cela se conçoit aisément ; une case ne peut être abandonnée avant que la nouvelle soit construite. Mais le déplacement dépasse rarement quelques mètres. La forme de l'habitat en petites unités résidentielles bien séparées les unes des autres, permet ces courts déplacements. La case abandonnée est brûlée et son emplacement est transformé en petit jardin où le tabac élit généralement domicile, accompagné parfois de quelques pieds de maïs.

IV. — CULTURES DE FORÊT ET CULTURES DE SAVANE

Le contraste de végétation domine le milieu physique et offre à l'agriculture locale deux milieux à vocation différente. Le paysan sait-il tirer parti de ces deux milieux ?

Le plan n° 1 montre qu'à cette dualité correspondent deux formes d'occupation du sol. La forêt est le domaine des plantations arbustives ; les champs vivriers y sont rares, ils occupent plus volontiers les portions de savane.

A. — LES CULTURES DE FORÊT.

a) *L'agriculture de plantation.*

Le cacaoyer est connu dans la région depuis de nombreuses années. Le caféier, d'introduction plus récente, n'est cultivé dans le village que depuis cinq ans.

Cependant, nous sommes là sur les marges septentrionales de la zone forestière et les conditions climatiques favorables aux cultures de plantation s'estompent.

La répartition des plantations dans les hameaux est la suivante :

cacaoyer.

Hameau ou écart	Nombre de planteurs	Nombre de plantations	Superficie (en hectares)
Ébeng	14	27	14,30,60
Ékoba	2	5	3,59,20
Ngolé	3	6	3,38,80
Kanga	1	1	0,34,00
Kanda	3	6	0,93,50
Mpandang	10	16	6,34,50
Kandé	8	14	5,18,00
Zengoaga	6	11	8,55,80
Otombo	8	17	8,54,90
Nding II	4	7	1,70,30
Bipoké	0	0	0
Nding I	2	4	0,64,00
TOTAL	61	114	53,53,60

Il convient d'ajouter à ce tableau les 8 plantations situées sur le terroir mais appartenant à des villageois voisins. Sept de ces plantations sont à l'écart de Mebin, et sont la propriété de 4 planteurs de Berkong. Une plantation de Nding II appartient à un habitant de Mengoa (25 km

au nord de Zengoaga) ayant vécu quelque temps à Nding II, chez ses « oncles ». Au total ces 8 plantations ne couvrent que 78 ares.

Caféier.

Hameau ou écart	Nombre de planteurs	Nombre de plantations	Superficie (en hectares)
Ébeng	4	4	0,62,00
Ékoba	2	2	0,39,40
Ngolé ¹	1	1	0,06,00
Kanda	2	2	0,28,60
Mpandang	6	6	1,19,20
Kandé	3	4	0,78,20
Zengoaga	3	3	1,08,00
Otombo	6	6	1,03,80
Nding II	3	3	0,07,60
Nding I	1	1	0,06,20
TOTAL	31	32	5,59,00

Ces deux tableaux suffisent à montrer l'importance relative accordée aux deux types de plantation.

Sur les 69 exploitations familiales que compte le village (exploitations correspondant à la famille-foyer), il y a 61 planteurs de cacao. Les 8 familles ne possédant pas de plantation rassemblent les foyers où l'homme trop âgé a laissé ses arbres à son fils, ou des exploitations tenues par des femmes, célibataires ou divorcées, revenues vivre au village natal ; ou encore un ménage « étranger » comme celui du Baya, vivant à Bipoké de chasse et de cultures vivrières.

En ce qui concerne le café, son développement récent lui donne une importance moindre. Sur les 61 planteurs de cacao, 30 seulement ont aussi une caféière, mais la superficie totale est près de dix fois inférieure à celle du cacao.

Le cacaoyer est le souci majeur du villageois. Cependant, la cacaoyère de chaque chef de famille ne forme pas un ensemble homogène :

21	chefs de famille possèdent	une seule plantation
28	—	— deux plantations
10	—	— trois —
2	—	— quatre —

Quelles sont les causes de ce morcellement ?

— La situation des plantations.

L'observation du plan n° 1 laisse apparaître deux faits essentiels dans la localisation des plantations : l'influence de certaines conditions physiques du milieu, et la liaison entre la plantation et l'habitat.

Les plantations sont absentes du secteur nord-est du village, au-delà de l'alignement des collines quartzitiques. Les sols y sont pourtant les meilleurs du terroir, mais les galeries forestières y sont plus étroites et la faible pente des versants les rend parfois trop humides. Cette zone est délaissée par les plantations qui se concentrent sur la zone de hauteurs du secteur sud-ouest.

1. La plantation appartient à un habitant de Berkong.

Dans cette région, les plantations fuient généralement les bas de pente, bien que l'on en rencontre quelques-unes sur le fond même du lit majeur des cours d'eau, sur de faibles bourrelets de berges. Le plus souvent, elles occupent les forêts de faite ou les versants, parfois sur de fortes pentes. L'on recherche un bon drainage.

Les plantations sont, en majorité, situées de part et d'autre de la route, en arrière des lieux habités. Le planteur aime en effet avoir sa plantation à portée immédiate. C'est d'ailleurs la plantation qui a permis de fixer l'habitat.

L'on observe cependant des groupes de plantations, et parfois des plantations isolées, à des distances assez grandes de toute habitation. La raison de cette situation apparaît en observant le tracé de la route. Les portions de forêt-galerie voisines des habitations et favorables à la création d'une plantation sont devenues rares, et les plantations de la route sont anciennes. La plupart d'entre elles datent de l'époque du regroupement administratif et ont aujourd'hui de 25 à 30 ans. Pour installer de nouvelles plantations, il faut donc s'éloigner de sa case. L'on remarque que les nouvelles plantations sont créées au voisinage de l'habitat ancien quand cela est possible. Ainsi les Yengong Ngong d'Ébeng ont-ils planté de nouveaux arbres au nord du hameau actuel de Ngolé ; de même les Yemburu de Mpandang ont défriché la forêt de Nkolétong. Le point de départ de ces noyaux de plantations est un ancien site d'habitat. « Nous sommes venus là parce que nos pères y ont vécu », disent-ils. L'on semble vouloir, d'une part, prolonger la jouissance d'une portion de terre, conférée par l'occupation du sol (jouissance renforcée, dans le sens de la propriété, par la plantation d'arbres), d'autre part, rechercher les anciens sites d'habitat en raison de leur fertilité.

La création de nouvelles plantations peut amener de sensibles modifications dans la disposition de l'habitat. Une installation temporaire peut se créer, comme à Mebin ou à Kanga, à proximité des jeunes plantations¹. Mais il arrive aussi que des déplacements définitifs se produisent. Actuellement les Yembone, vivant jusque-là à Otombo, sont en train de se regrouper à Nding II où ils ont leurs nouvelles plantations : le déplacement est de 300 m. Un bond plus important a eu lieu chez les gens d'Ébeng, il y a une dizaine d'années. Les hameaux d'Ékoba et de Ngolé datent des années 1950-1952, époque de la création d'une piste carrossable conduisant au village de Mbomendjok. Une partie des habitants d'Ébeng en profita pour se rapprocher des jeunes plantations et pour en créer de nouvelles.

Habitation et plantations sont donc étroitement liées et l'obligation pour chacun d'avoir plusieurs plantations semble venir de conditions locales, limitant l'extension dans l'espace (conditions physiques ou coalescence entre les plantations).

Les distances case-plantations ont été mesurées sur le plan et classées dans le tableau ci-dessous :

% de plantations	Distance de la case							
	Moins de 200 m	200-500 m	500-1 000 m	1 000-1 500 m	1 500-2 000 m	2 000-2 500 m	2 500-3 000 m	3 000-3 500 m
Cacao	43	13	4	15,6	8,7	7,8	6	1,7
Café	73	6	3	18				
ENSEMBLE.....	49,7	11,4	4	16	6,6	6	4,7	1,3

1. La plantation de Kanga, située sur le territoire voisin du village de Mbomendjok, ne figure pas sur les plans.

— Superficies des plantations :

Cacao :

Superficie	Nombre de plantations
Moins de 10 ares	21
10 à 20 ares	26
20 à 50 ares	37
50 à 100 ares	26
Plus de 1 ha	12

Café :

Superficie	Nombre de plantations
Moins de 5 ares	5
5 à 10 ares	8
10 à 20 ares	10
20 à 30 ares	5
30 à 50 ares	1
Plus de 50 ares	3

Le mode de groupement des plantations, en arrière des cases et sur les endroits « physiquement » favorables, se répercute sur la faiblesse des superficies. La cacaoyère moyenne n'a que 47 ares et la caféière 18 ares. Cependant nous avons vu que la majorité des planteurs avaient plusieurs plantations de cacao, et en moyenne, chacun d'eux en possède 77,58 ares. Nous sommes loin des 164 ares correspondant à la superficie moyenne cultivée en plantations dans la zone centrale du Cameroun¹. Mais le village de Zengoaga est à la limite des conditions climatiques favorables à cette culture et le morcellement des plantations familiales, en multipliant les déplacements, n'en favorisera pas l'entretien.

— Le travail dans les plantations.

L'agriculture de plantation est réservée aux hommes. Le défrichage s'effectue durant la grande saison sèche.

Si le caféier est planté généralement en bordure des galeries forestières, le défrichage d'une cacaoyère, nécessitant un ombrage plus important, revêt deux formes. La première consiste à nettoyer le sol, de place en place, sur de petites surfaces juste assez grandes pour recevoir un arbuste. Deux ou trois ans plus tard, l'ensemble de la plantation sera défriché. Mais de nombreux cacaoyers étouffés par la végétation devront être remplacés, ce qui aboutit à une cacaoyère où les arbustes sont d'âges différents ; ce décalage se répercute sur la production des premières années. Des cacaoyères de 7, 8, parfois 10 ans produisent à peine, car quelques arbres seulement ont survécu lors de la première plantation.

L'autre pratique débute par un défrichage de toute la surface à planter. Seuls les grands arbres sont conservés, notamment sur les bordures où ils serviront à matérialiser les limites de la plantation avec la suivante. Les plants ne seront mis en terre que plus tard lorsque le terrain aura déjà produit deux ou trois récoltes de maïs et sera planté de bananiers. Le cacao est placé sous

1. H. MARTICOU, *Les structures agricoles dans le Centre-Cameroun*, Enquête de la Direction de l'Agriculture du Cameroun, 1958.

les bananiers servant d'ombrage et aussi d'engrais ; chaque tige ayant produit est en effet coupée et pourrit sur le sol ; le même rôle d'engrais est joué aussi par les tiges de maïs.

Les plants de cacaoyers proviennent de pépinières installées au voisinage d'un marigot. La transplantation se fait en mars-avril avec le début de la saison des pluies.

Le planteur apporte peu de soins à ses plantations ; leur aspect en témoigne ; les plus voisines des habitations sont généralement propres, mais ce sont les plus anciennes et leur feuillage abondant forme un écran épais qui entrave le développement de la strate herbacée. Ces plantations maintiennent elles-mêmes leur propreté (photo n° 7).

Les plus jeunes sont mal entretenues. La dispersion des arbres de chaque planteur en plusieurs plantations éloignées les unes des autres, fait que les plus lointaines, rarement visitées, sont envahies par la végétation. L'on rencontre des cacaoyères qui n'ont pas été nettoyées depuis plusieurs années et ne se distinguent guère de la brousse environnante.

Les temps de travaux concernant l'agriculture de plantation font apparaître cette négligence des planteurs¹ (fig. 10).

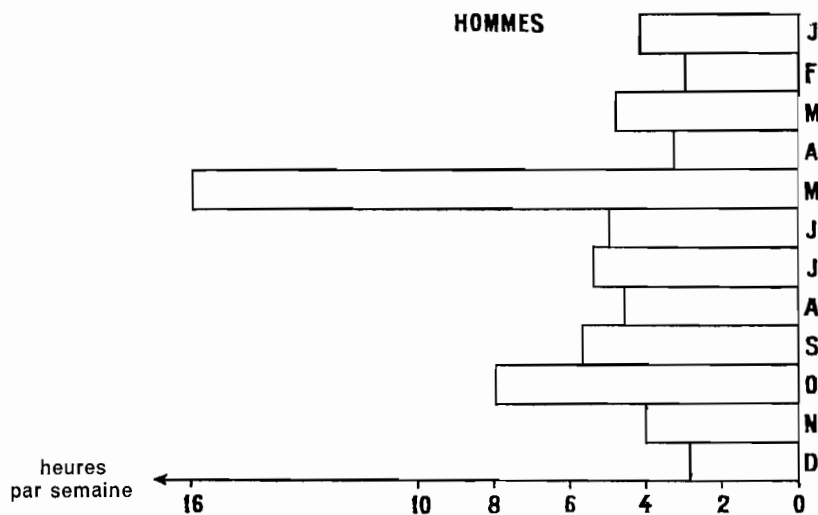


FIG. 10. — Temps passé à l'entretien des plantations.

L'on travaille un peu plus en mai, durant la première saison des pluies ; une seconde « pointe » moins importante coïncide avec les débuts de la récolte, en octobre ; plus qu'un entretien de la plantation, cette période est surtout un nettoyage sommaire pour faciliter le ramassage des cabosses coupées. Les plantations éloignées ne verront le planteur que durant cette période de récolte.

La cueillette des cabosses se fait à la machette ou au couteau, le plus souvent par le planteur seul. Lorsque toutes les cabosses mûres sont coupées, elles sont ramassées en un seul tas dans un coin de la plantation et laissées trois ou quatre jours. Elles sont ensuite cassées et l'on en retire les fèves. La main-d'œuvre familiale intervient alors, souvent même les « frères » du même groupe d'habitations. Le graphique suivant montre la participation féminine à ces travaux (fig. 11).

Les fèves sont portées à la case au moyen de cuvettes et versées dans une caisse en bois placées sous la « véranda », près de la porte de l'habitation du planteur. Certains possèdent un « séchoir-autobus », claie mobile pouvant être poussée sur des rails de bois sous un abri de nattes

1. Toutes les données relatives aux temps de travaux proviennent de l'enquête effectuée durant une année complète (1^{er} juillet 1964 au 30 juin 1965). Cette enquête porte sur l'observation de 6 familles, chacune pendant une semaine par mois ; l'échantillon total est de 6 hommes et 11 femmes. Les chiffres donnés dans chaque graphique correspondent à des moyennes hebdomadaires mensuelles en heures de travail.

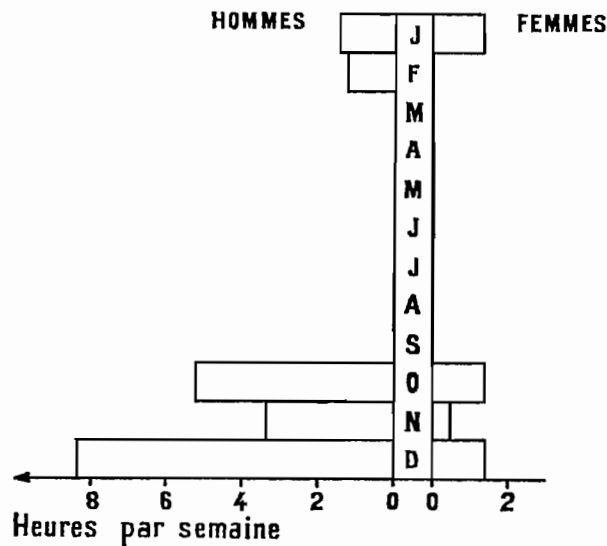


FIG. 11. — Temps passé aux récoltes dans les plantations.

en cas de pluie (trois seulement dans tout le village), mais la plupart des récoltes sèchent sur une natte tressée posée à terre, ou suspendue à 1 m du sol sur des piquets de bois. Les conditions du séchage et aussi sa durée, souvent abrégée (le cacao sera ainsi plus lourd lors de la vente), font que la qualité du cacao villageois est médiocre. La récolte mise en sacs est portée au marché périodique de Berkong (se tenant le 17 de chaque mois) distant de 4 km. L'on profitera du passage, à cette occasion, du camion d'un commerçant ou d'un « car » pour acheminer sa récolte au marché.

Bien souvent les maigres récoltes y sont portées sur la tête. L'achat du cacao est effectué par des commerçants des villes voisines de Nanga-Éboko ou de Minta (Libanais ou Syriens, Bami-léké) qui iront le revendre aux maisons de gros de Yaoundé (notamment la filiale camerounaise de l'Union Trading Corporation).

Le manque d'entretien, les pratiques défectueuses du conditionnement de la récolte, s'ajoutent aux conditions limites du milieu climatique pour diminuer l'importance de la production de l'agriculture de plantation. Le paysan de Zengoaga peut difficilement être qualifié de planteur. Chaque homme fait pourtant son entrée dans la vie active en créant une plantation. Mais les voyages fréquents à la ville, se transformant souvent en séjour prolongé, font que les plantations sont mal entretenues ; parfois même la récolte restera sur l'arbre, car le propriétaire est en voyage. Nous avons souvent remarqué que les plantations d'hommes âgés, plus sédentaires, sont les mieux entretenues. Parmi les hommes jeunes, l'intérêt porté à la plantation est épisodique et coïncide souvent avec le besoin d'argent immédiat, particulièrement pour la constitution d'une dot.

Les plantations arbustives représentent l'élément permanent du paysage agricole forestier. Une plantation occupe le sol durant 25-30 années. Cependant il existe aussi dans les galeries forestières d'autres champs, n'occupant un même emplacement que durant une courte période. Ces champs peuvent être classés en plusieurs types, suivant la nature des plantes qui y sont cultivées au cours des deux saisons de l'année agricole.

b) *Les champs de forêt.*

— *Les champs de tabac.*

Le tabac, *taa*, est une plante cultivée depuis longtemps dans la région. Chaque famille possède quelques pieds de tabac près des cases ou sur les champs de savane, mélangés aux autres

plantes. Mais la plantation de tabac sur un champ spécial est d'introduction récente. Cette culture a été développée dans la région par la SEITA devenue aujourd'hui la S.F.C.T. (Société Franco-Camerounaise des tabacs), qui fournit aux planteurs volontaires, semence, engrais, outillage et envoi dans les villages un moniteur.

Le tabac de plantation est cultivé durant la première saison des pluies et est récolté en juin. En mars 1964, les superficies cultivées en tabac étaient de 1,20 ha pour 5 champs seulement. Ces faibles étendues s'expliquent par les exigences en travail de cette culture (fig. 12).

Le planteur doit d'abord défricher et préparer une pépinière, sur un terrain plat, ombragé et à proximité d'un marigot pour faciliter l'arrosage. L'endroit généralement choisi est un coin de savane adossé à une galerie forestière. La végétation est brûlée et le sol nettoyé. La terre est piochée sur une profondeur de 10 cm et débarrassée de ses racines. Il faut alors confectionner des planches d'environ 6-8 m de longueur sur 1 m de large. Sur chaque planche un abri est construit, couvert d'herbe. La pépinière est prête à recevoir la semence, mais le planteur doit auparavant défricher un champ de forêt qui servira à la plantation. Ce travail s'effectue à la machette, parfois à la hache ; les arbres sont coupés à un mètre du sol. La végétation abattue est laissée à sécher ; elle sera brûlée plus tard, juste avant les pluies, et le sol sera nettoyé et pioché.

Avant la fin de ces travaux, le moniteur vient contrôler l'état de la pépinière, répandre l'engrais et effectuer le semis par arrosage des planches, une mesure de graines étant mélangée à un arrosoir d'eau. Une seule planche estensemencée le premier jour ; les autres le seront plus tard, deux semaines environ, pour permettre ensuite un étalement des travaux. A partir du moment où le tabac est semé, il doit être arrosé deux fois par jour et désherbé fréquemment. Pour l'ensemble de ces travaux, la pioche et l'arrosoir sont fournis au planteur par la S.F.C.T., le remboursement devant se faire lors du marché de tabac.

Dès les premières pluies, les plants de tabac seront repiqués dans la plantation de forêt, un pied tous les 50 cm sur des rangées distantes de 75 cm. L'alignement se fait le long d'une ficelle tendue sur le champ. Chaque planteur aura en moyenne 5 à 6 000 pieds de tabac à planter. La transplantation ne se fait qu'au moment des averses.

L'entretien du champ de tabac comporte un désherbage fréquent, le remplacement des pieds mal venus et une série de trois buttages au cours desquels on retire les basses feuilles. L'ensemble des travaux d'entretien se termine vers le 15 mai ; une semaine plus tard commence la récolte.

Tous les deux jours, au début, l'on cueille deux feuilles par pied. Puis dès le mois de juin, de 4 à 6 feuilles sont enlevées, suivant leur taille et tous les jours. La récolte se prolonge jusqu'en juillet. Les feuilles coupées sont portées dans des paniers jusqu'au séchoir situé près de la case du planteur. Chacun doit en construire un, vaste hangar rectangulaire à murs et toit de nattes. Mais le plus souvent le tabac est mis à sécher dans une pièce de la case. Les feuilles sèches, groupées par paquets de 30, sont placées ensuite dans des paniers tressés, tapissés intérieurement de feuilles de bananiers pour que le tabac ne perde pas son odeur.

Le ramassage de la récolte est effectué par les camions de la S.F.C.T. lors des deux marchés de tabac qui se tiennent vers la mi-juin et au début de juillet, dans un village situé à 30 km à l'ouest de Zengoaga. Lors de la campagne de 1964, le kilo de tabac de première qualité se vendait 300 fr. CFA. Mais les exigences sur la qualité du tabac, la forme des feuilles sont strictes et le produit de la vente est souvent une déception pour le planteur, car le séchage est généralement défectueux, ce qui se répercute sur la qualité de la feuille.

La fluctuation des recettes entraîne une irrégularité dans la culture du tabac. Chaque année il y a quelques plantations au village, mais les planteurs ne sont pas les mêmes ; c'est un peu une loterie où chacun tente sa chance en espérant une bonne récolte. Cela arrive parfois ; un villageois a vendu pour 40 000 fr. CFA de tabac en 1963. Pour un effort identique, il n'a touché que 15 000 fr. en 1964, car son tabac fut mal séché. Déçu, ce planteur a abandonné le tabac en 1965. Rares sont ceux qui se sentent la force de persévérer plus de deux années de suite. La culture du tabac est surtout le fait d'hommes jeunes, désirant se constituer une dot : les 5 planteurs de la campagne 1964 étaient tous des hommes célibataires de 25-30 ans.

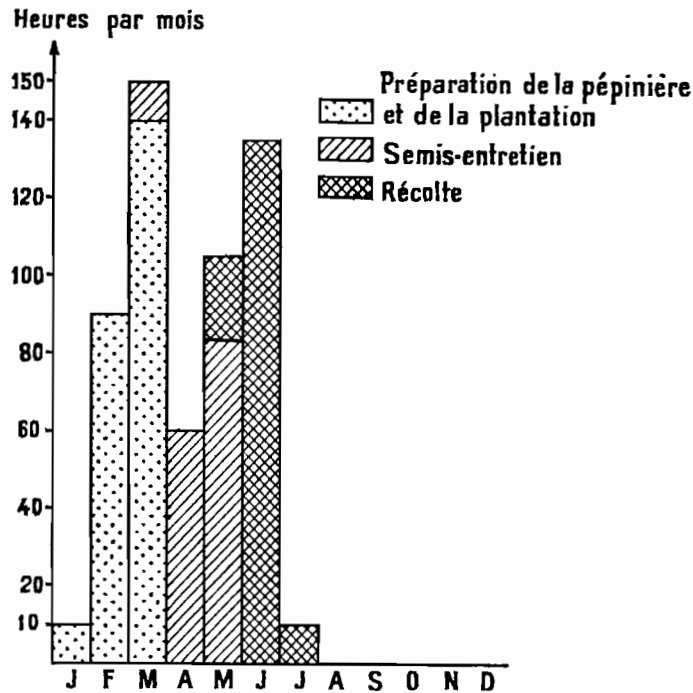


FIG. 12. — Le travail dans la plantation de tabac.

— *Les champs de maïs.*

De petits défrichements sont faits, avant la première saison des pluies, par l'homme, pour semer du maïs, *mbas*. Mais le plus souvent, le maïs est semé sur d'anciens défrichements ayant porté du tabac l'année précédente. Ces superficies en maïs pur sont faibles : 70 ares en août 1963 et 75 ares en mars 1964.

Le maïs est cultivé durant plusieurs saisons sur le même champ soit tous les ans, de mars à juillet et durant trois années environ, soit en plusieurs récoltes consécutives, généralement trois : mars-juillet, août-décembre et mars-juillet. Par la suite, ces champs ne sont pas abandonnés : ils sont plantés de bananiers.

Plus importants sont les champs où l'on rencontre l'association maïs-bananes. Ils représentaient 2,67,20 hectares en août-décembre 1963 et 3,05,60 ha en mars-juillet 1964.

— *Les champs de bananiers.*

Le bananier se rencontre sur la plupart des champs de forêt, mais il existe aussi des champs qui lui sont spécialement consacrés, mais où il est, cependant, toujours accompagné de quelques pieds de macabo (*mékaba*) et parfois de canne à sucre (*minkok*). Ces bananeraies occupent tantôt d'anciens champs de maïs, nous l'avons déjà noté, tantôt des emplacements défrichés spécialement : elles représentaient au cours de la saison agricole d'août-décembre 1963 : 6,86,20 ha et 7,23,80 en mars 1964.

Il existe de nombreuses variétés de bananes.

Parmi les bananes plantains (*ékon*), les principales variétés distinguées par les villageois sont : *ébang*, *andjem*, *ébang-mimpkel*, *messong me zé*, *asseng poro*, *ndjok ébang*, *mbeb ékon*, *oyomba ékon*, *mbot ékon*...

Les variétés de bananes douces (*oyoué*) paraissent moins nombreuses : *oyoué béti*, *oyoué mékouk*, *atoarna*, *oyoué nnanan*, *number one*...

— Les rizières.

Les fonds de vallées, particulièrement à la limite orientale du terroir, sont caractérisés par la présence de sols hydromorphes, à peuplement de raphia. Ces sols marécageux, appelés *endam* par les villageois, sont peu fertiles, mais la présence en surface d'un horizon organique atteignant une dizaine de centimètres permet la riziculture. Leur situation marginale les rend peu accessibles ; aussi seuls les habitants des hameaux de l'est du village ont-ils des rizières. Les superficies cultivées en riz en 1963 étaient de 7,13,70 ha, se répartissant en 9 rizières dont 5 seulement appartenaient à des gens de Zengoaga (soit 3,28,80 ha). Les 4 autres rizières étaient la propriété du village riverain de Mbomendjok.

Les rizières sont défrichées entre le 1^{er} juillet et le 15 août, au cours de la petite saison sèche. La strate buissonneuse est abattue ; les feuilles de raphia sont coupées à hauteur d'homme et laissées à terre. Seuls les grands arbres sont conservés. Ce travail est effectué par l'homme seul, à la machette. Quand le défrichage est terminé, l'on attend l'annonce des premières pluies, fin août, pour brûler le champ. C'est dans la cendre encore chaude que le riz est semé à la volée ; cette pratique est, pour le paysan, un moyen de protection contre les oiseaux ; mais il faudra néanmoins une surveillance de tous les instants pour protéger les graines, en attendant que le riz soit levé.

La récolte a lieu en février. Les grains sont récoltés à la main, en prenant l'épi à poignée et en tirant vers le haut. La main-d'œuvre familiale intervient alors. Durant la récolte, qui demande plusieurs jours, un abri est installé sur le bord de la rizière et un membre de la famille s'y installera en permanence pour chasser les oiseaux. Un moyen de défense contre les animaux consiste à entourer la rizière d'une palissade de 1 m de hauteur, faite de branchage et de feuilles de raphia et truffée de pièges. La récolte est transportée à la case, chaque jour, dans les paniers portés sur le dos. Le riz sera stocké dans de grandes corbeilles de vannerie tapissées de feuilles de bananier, et conservé dans une pièce de la case, ou parfois dans de petits greniers de nattes construits sur pilotis. La récolte est presque entièrement vendue. Le paysan consomme en effet peu de riz ; d'une part il ne sait pas le décortiquer et d'autre part, cette culture a été introduite par l'administration française dans un but de commercialisation vers les centres urbains du sud et le villageois a conservé cette habitude de vente. C'est la Société africaine de Prévoyance de Nanga-Éboko qui effectue le ramassage et l'achat de la récolte, l'usinage, et la revente du riz décortiqué, sur place mais surtout à Yaoundé. La mauvaise situation financière de la S.A.P., au cours des deux dernières

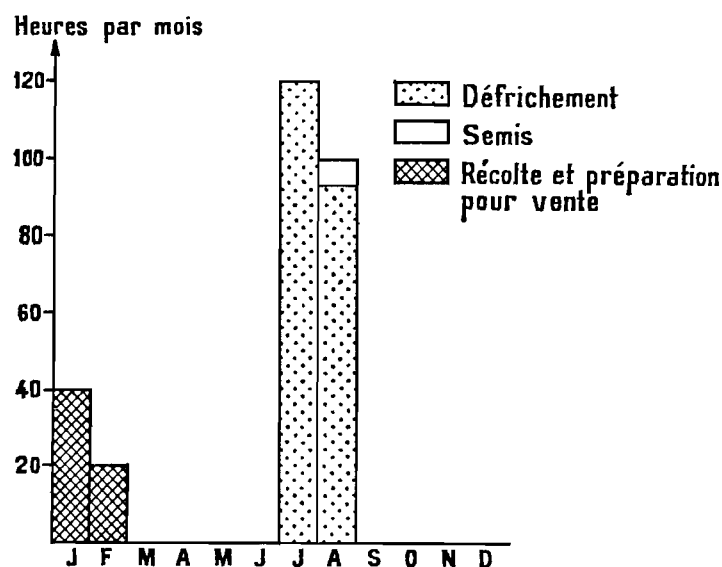


FIG. 13. — Le travail dans la rizière.

campagnes, a des répercussions sur la riziculture villageoise. La récolte de 1963, en particulier, n'a pu être achetée qu'avec 6 mois de retard et les mauvaises conditions de stockage chez le paysan ont entraîné la perte du quart environ de la récolte. Aussi la campagne 1964 fut-elle peu importante. Un seul villageois défricha une rizière. Comme pour le tabac, l'intérêt porté à la riziculture est épisodique. Le travail exigé est disproportionné au résultat financier obtenu. Une rizière de 1 ha fournit en moyenne 450 kg de paddy, vendu 20 fr. CFA le kilo et demande deux mois de travail. A cela s'ajoutent de longs déplacements et une surveillance du champ à l'époque des semis et surtout des récoltes. De plus une rizière ne porte qu'une seule récolte, après quoi elle est abandonnée. Une seconde saison de culture sur le même emplacement ne donnerait, dit-on, aucun résultat. Il semble pourtant peu probable que le sol soit si vite épuisé. L'abandon de la rizière semble être dû à la prolifération de la végétation herbacée ; le sol de la rizière, que le défrichement a privé de l'ombrage, voit en effet croître une strate herbacée si dense que le villageois préfère défricher un nouvel emplacement.

Les jeunes hommes se désintéressent de cette culture qui est pratiquée par des gens plus âgés.

— *Champs vivriers à associations diverses.*

Outre les principaux champs forestiers qui viennent d'être décrits, il en existe d'autres, de petite taille, situés plus particulièrement au voisinage des hameaux qui n'ont à leur portée que de faibles étendues de savane. Ces défrichements forestiers fournissent un appoint à l'agriculture vivrière de savane et l'on y trouve les mêmes plantes aux mêmes saisons.

En août l'arachide y domine, mais au milieu d'un mélange de plantes diverses : maïs, haricots, patates, manioc. En août 1963 leur superficie était de 3,50 ha. En mars suivant, ils étaient plus nombreux et couvraient 5,85 ha, de petits défrichements ayant eu lieu avant la saison des pluies, au cours de la petite période appelée *pule*. La plupart étaient plantés de courges et de maïs : 4,25 ha.

Ces petits champs de forêt sont défrichés par l'homme mais la femme intervient dans le travail de la terre, les semis et les récoltes. Ils constituent une annexe du domaine de la femme qui est celui de l'agriculture vivrière de savane.

Mis à part les plantations, l'agriculture forestière apparaît peu importante. La forêt se présente comme le fief de l'homme et de l'agriculture « noble », celle dont la production est commercialisée. La subsistance de la famille est assurée par la femme sur ses champs de savane.

B. — LES CULTURES DE SAVANE.

L'observation des plans représentant les champs cultivés au cours des deux saisons d'une année agricole, montre le lien étroit qui unit agriculture vivrière et savane.

Si quelques champs sont défrichés en mars, après le passage des feux de brousse, ils sont généralement de petite taille et voisins des habitations. C'est surtout vers le 15 juin, au début de la petite saison sèche d'engon olon, que la femme défriche chaque année son grand champ de savane.

— *Le choix du terrain et le défrichement de la savane.*

Le choix de l'emplacement du nouveau champ s'effectue bien avant le moment du défrichement. Lors de déplacements en savane, l'homme ou son épouse ont repéré des endroits favorables, où le sol sans gravillons présente de petites mottes en surface. Si le champ précédant a donné de bonnes récoltes et si le sol contigu présente l'aspect recherché, l'on défrichera dans son prolongement. Dans le cas contraire, on cherchera plus loin.

Au jour du défrichement, l'homme conduira sa ou ses épouses, vers l'emplacement choisi. C'est l'homme qui attribue à chacune de ses épouses l'espace à défricher. Le feu de brousse est

passé en savane depuis trois mois, l'herbe y est dense à nouveau, et atteint 1 m de hauteur. A l'aide d'un bâton poussé horizontalement avec le pied et maintenu par deux ficelles attachées à ses extrémités, l'homme tasse l'herbe et dessine le périmètre du futur champ.

La femme commence alors le défrichage. Elle procède par bandes parallèles, à partir d'un des côtés du champ. Elle commence par coucher l'herbe, de la même manière que le mari lors de la délimitation du champ, pour éviter les piqûres au visage par l'extrémité pointue des herbes ; bras et jambes sont protégés par des fragments d'étoffe, enroulés en bandes. L'herbe est arrachée, en prenant une touffe d'une main et en piochant de l'autre à la racine, sur environ 5 cm à l'aide de l'*ébak*, houe à lame de fer en forme d'éventail liée sur un manche court provenant d'une branche d'*Anona* (*ébakndong*). La femme travaille souvent seule dans son champ. L'homme l'aidera parfois quand une zone broussailleuse ou des arbustes doivent être coupés. L'entraide continue ne se manifeste que chez les jeunes compagnes des ménages polygames ; celles-ci ont chacune leur propre champ, mais se regroupent pour le défrichage et travaillent dans chaque champ, successivement, par période d'une journée. Un travail collectif plus important se produit vers la fin du défrichage, au début du mois d'août. En échange de nourriture ou plus souvent de vin de maïs, une femme invite ses voisines à se joindre à elle. Les époux participent parfois à ce travail collectif (*ekas*) qui se fait joyeusement et à rythme accéléré durant toute une journée. Le lendemain, les mêmes personnes se retrouvent dans un champ voisin, puis sur un autre, jusqu'à ce que l'ont ait fait le tour des champs des participantes. Le défrichage se termine vers le 10 août. L'herbe coupée sèche sur place, étalée en tapis sur toute la surface du champ. Elle est ensuite brûlée. Les brindilles et les herbes mal brûlées la première fois sont rassemblées en petits tas que l'on brûle de nouveau. Puis le champ est nettoyé des racines et des branches calcinées qui l'encombre et qui sont entassées sur les premières branches des arbustes conservés.

Le champ sera ensemencé dès la première pluie, vers le 20-25 août.

Suivant la saison agricole, et l'ancienneté du champ, le paysage agraire se modifie ; les champs vivriers prennent des aspects différents se traduisant par la présence de plantes dominantes qui permettent de les classer en divers types.

— *Les types de champs de savane.*

D'août à décembre, l'arachide et le sésame sont les deux cultures dominantes correspondant aux semis de la grande saison des pluies. Sur les champs de première saison des pluies, l'association cucurbitacées-maïs est la plus représentée. En dehors de ces trois types de champs, nous mettrons à part les champs de manioc, qui, tout au long de l'année agricole occupent la plus grande place sur les parcelles cultivées, mais qui représentent une occupation du sol dépassant le cadre saisonnier et une forme « passive » d'agriculture, un premier stade d'abandon avant la véritable jachère.

A côté de ces grands types, il existe des champs vivriers divers, occupant de plus faibles surfaces ; l'association maïs-banane domine sur les uns, le bananier est seul sur d'autres, certains sont caractérisés par un mélange complexe de plantes, les situant entre le jardin et le véritable champ de savane.

— Les champs d'arachide

Dès l'arrivée de la grande saison des pluies, fin août, l'on se hâte de semer l'arachide (*owondo*) ; l'homme, du moins dans les premiers jours des semis, prêtera main-forte à son épouse.

Chacun est muni d'un petit panier cylindrique, accroché à la taille et contenant la semence. On avance en ligne dans le champ, déposant une ou deux graines d'une main, tous les 20 cm, et piochant de l'autre avec la houe pour recouvrir la semence. L'arachide étant un produit commercialisé, il arrive qu'en ayant trop vendu, le cultivateur manque de semence : il achètera quelquefois la quantité nécessaire, mais plus souvent se contentera d'économiser les graines en ne jetant qu'une seule arachide à la fois vers la fin des semis ; et si le champ ne peut être ensemencé entièrement, une partie restera vide ou sera semée en sésame. L'arachide est généralement semée « à plat » ; mais il arrive que quelques femmes prennent la peine de confectionner des buttes de 50 cm

de diamètre et de 30 cm de haut, dans lesquelles seront enfouies une dizaine de graines dans autant de trous. Cette pratique allonge considérablement le temps de préparation du champ, mais la récolte s'en trouve facilitée. Lorsque la terre est durcie sous le soleil, les gousses viennent plus facilement avec le pied lors de l'arrachage.

Le champ d'arachide ne bénéficiera que d'un seul sarclage, au début de novembre. L'impératrice envahissante est arrachée à la main. Ce travail se fait généralement sous forme collective, les femmes d'un groupe de champs voisins se réunissant à tour de rôle sur chacun de leurs champs. L'arachide la plus couramment cultivée aujourd'hui a un cycle de 110 jours. L'étalement des semis durant le mois de septembre permet de prolonger la récolte jusqu'au milieu de février, sans risque de germination en terre : janvier et février sont des mois secs.

Les deux principales variétés cultivées sont appelées *minkanga* et *mesixa*. La première, à gousses plus longues, fournit 3 ou 4 graines rouges. La seconde donne deux graines de couleur rose pâle. Mais il existe d'autres variétés moins courantes ; nous avons noté en particulier la présence d'espèces à cycle plus court, récoltées au bout de 90 jours. La variété anciennement cultivée, *owondo béti* a disparu aujourd'hui. Les variétés actuelles ont été vulgarisées par l'administration française, qui développa cette culture dans un but marchand et tenta, en outre, de développer cette culture au cours de la première saison des pluies, mais sans succès ; la récolte en effet devait se faire rapidement en juin-juillet pour éviter la germination, car ces mois sont encore assez humides ; ils correspondent, de plus, à l'époque des défrichements.

La récolte des arachides commence en novembre, pour les variétés hâtives, mais la grande activité se situe en décembre-janvier. Les touffes d'arachides sont arrachées d'une main, tandis que l'on pioche de l'autre à la houe pour faciliter la venue de toutes les gousses. Quand tous les pieds ont été arrachés, ils sont laissés quelques jours à sécher sur le champ. Les gousses sont ensuite cueillies et portées à la case où elles sont versées dans de grands paniers cylindriques servant de greniers. Les fanes restent dans le champ où elles pourriront. Une partie de la récolte est conservée à part pour l'alimentation familiale et la semence ; le surplus, représentant plus de la moitié de la récolte, est vendu.

Si l'arachide représente la culture dominante sur les champs de la deuxième saison de culture annuelle, l'on y trouve cependant en culture dérobée, des plantes variées ; patates (*mebura*), haricots (*kon*), *mom* (*Solanum æthiopicum*), oignons (*anyos*), quelques pieds de tabac, et sur les termitières détruites pour éviter les dégâts, quelques tiges de maïs et de bananiers. Le sésame occupe une partie du champ quand on n'a pu l'ensemencer entièrement d'arachide. Le champ d'arachide, notamment s'il est contigu à d'autres terrains cultivés, est entouré d'une bordure de manioc, bouturé avant les semis, qui matérialise les limites ; la production des tubercules s'en trouve aussi accrue et étalée dans le temps.

— Les champs de sésame.

A côté des champs d'arachides auxquels il est parfois associé, le sésame, *ngwal*, apparaît en culture dominante dans un bon nombre de champs, au cours du second cycle climatique annuel.

Il est semé en octobre, à la volée, et on le recouvre à la houe d'une légère couche de terre. Comme pour l'arachide, la semence est souvent insuffisante pour garnir tout le champ, quand on en a trop vendu ; elle est alors employée avec parcimonie : on en place une pincée dans le creux de la main et l'on souffle dessus. Le champ semé, dru au début, est plus clairsemé vers son extrémité : il arrive même qu'il ne puisse être complètement ensemencé.

Le sésame est connu depuis longtemps par les villageois qui cultivaient jadis une variété à grains rouges appelée *nyémékégéleng*. Aujourd'hui deux variétés principales, à grains blancs, introduites par l'administration française qui a développé cette culture, sont appelées *ndjok* et *olanga* ; la première à cycle de 4 mois, la seconde plus hâtive est récoltée au bout de 3 mois. La récolte est ainsi étalée de janvier à février. Jusque-là le sésame n'aura demandé aucun travail d'entretien, car il « mange » lui-même les herbes, dit-on.

Les tiges de sésame sont arrachées à la main et liées en petites gerbes. Les parties inférieures

sont coupées à la machette et les gerbes liées deux par deux, en croix, sont mises à sécher sur un chevalet confectionné dans le champ, ou plus simplement sur une baguette de bois accrochée aux branches de deux arbustes voisins. Les gerbes sont disposées de façon que les gousses, dirigées vers le haut, ne perdent pas les graines lorsqu'elles s'ouvriront une fois sèches. Le séchage dure deux à trois semaines. Le sésame est alors recueilli par battage au-dessus d'une cuvette, en tenant la gerbe d'une main et en la frappant de l'autre avec un bâton. Les graines seront tamisées, en arrivant à la case, avec un tamis fait d'une vannerie finement tressée ; elles seront conservées dans un panier cylindrique, à l'intérieur de la cuisine de la femme. Une grande partie de la récolte sera vendue.

— Les champs de cucurbitacées et de maïs

Pendant la première saison des pluies, un type de champ dominant est celui de l'association « courges »-maïs.

Les cucurbitacées sont semées les premières, fin mars ou début avril, dès l'arrivée des pluies. Leur nom générique est *ngone*, mais l'on distingue plusieurs variétés : *ongbwas*, *pul* appelé aussi « melon », fruit de couleur verte dont on consomme la chair et les graines ; *abok*, appelée encore « citrouille », cultivée pour sa chair et ses feuilles (*Cucurbita pepo*) ; *ndek* ou *soa* (*Lagenaria vulgaris*), la calebasse, fournissant des récipients en forme de bouteille, et *ebéla* donnant un fruit sphérique dans lequel seront taillés des récipients en forme de bol. La variété la plus répandue est *angala*, appelée aussi « concombre » et dont les petits fruits ovoïdes, d'environ 15 cm de longueur sur 10 de large, sont très appréciés pour leurs graines (*Cucumeropsis edulis*?). Les cucurbitacées sont semées en poquets, distants de 1 à 2 m ; les trous sont faits à l'aide d'un pieu enfoncé dans le sol ; on y dépose trois ou quatre graines que l'on recouvre de terre avec le pied. Environ 15 jours plus tard lorsque les jeunes plantes sortent de terre, du maïs est semé dans les intervalles.

Autrefois l'on ne connaissait que le maïs *mbas béti* ou *kandang mbas* à grains rougeâtres. Aujourd'hui il a été remplacé par la variété *nkong*, qui vient du pays bamiléké (ramenée sans doute à l'époque des travaux du chemin de fer de l'Ouest où les gens de la région fournirent des contingents de travailleurs) et la variété appelée *meyenne bos*, donnant toutes deux du maïs à grains jaune clair. Les semis de maïs sont protégés des oiseaux par des bandes d'écorce de raphia fichées en terre obliquement, par dessus les poquets ; le champ est ainsi hérissé de lanières blanchâtres de 50 cm de hauteur ; parfois des bandes plus longues ont leurs deux extrémités enfoncées en terre, et forment des arceaux entrecroisés.

En mai-juin le champ est sarclé et l'on bouture quelques tiges de manioc dans les parties les plus claires. Comme dans les champs d'arachides, il existe aussi un cortège de plantes annexes, en cultures dérobées : patate, mom, tomates, haricots, tabac, ignames (*ékoro*) s'enroulant autour des arbustes et cultivées sur buttes, voandzou (*metop*) et des plantes à condiment telles que gombo (*terek*), piment (*ndong*), basilic (*ossim*).

Le maïs est récolté le premier, fin juillet-début août. L'épi est cueilli à la main et la tige est cassée ; elle séchera et pourrira sur place. Les épis de maïs sont entassés dans un angle du champ où, après la récolte, ils sont débarrassés de leur enveloppe et transportés à la case, au moyen de cuvettes portées sur la tête. Là, ils seront mis à sécher sur une claie, au-dessus du foyer ; on les consomme bouillis ou grillés ; mais la farine obtenue après broyage des grains entre deux pierres, entre aussi dans la composition de nombreux plats. Une bonne partie de la récolte sera transformée en vin de maïs (*kpwata* ou *dolo*).

La récolte des « courges » a lieu plus tard, en octobre, lorsque leurs feuilles sont devenues sèches. Les fruits sont cueillis et entassés sur le bord du champ, sous un arbuste, et recouverts d'une couche d'herbes. Ils sont laissés là à blettir durant un mois environ. On hâtera ensuite la pourriture en fendant chaque fruit d'un coup de bâton et en les replaçant sous leur couverture de paille durant 5 ou 6 jours. Ce travail qui coïncide dans le temps avec le sarclage des arachides, se fait en commun entre plusieurs femmes, celles-là même qui sont occupées au sarclage et qui viennent de temps en temps fendre les courges pour se reposer. La chair pourrie, chaque fruit est

ouvert à la main et l'on en retire les graines, recueillies dans des cuvettes. Les graines sont ensuite vidées dans un trou, au bord du champ et recouvertes d'herbes ; elles y restent une semaine environ, pour se débarrasser de la pulpe pourrie qui subsiste. Après lavage au marigot, les graines sécheront ensuite sur le sol devant la cuisine de la femme, durant trois ou quatre jours. Au cours du séchage, elles sont saupoudrées de terre afin qu'elles soient moins glissantes lorsqu'on les cassera une à une, à l'aide d'un petit bâton, pour séparer la graine de son enveloppe.

Les graines de courges sont consommées après avoir été réduites en pâte, entre deux pierres frottées l'une sur l'autre. C'est un met très apprécié et recherché, aussi une partie de la récolte est-elle vendue, car c'est un produit coûteux.

— Les champs de manioc

Au cours des deux saisons agricoles annuelles, ce sont les champs de manioc qui occupent la plus grande place parmi les champs de savane. Le manioc, *moung*, est cultivé depuis longtemps par les villageois qui en distinguent de nombreuses variétés se reconnaissant à la couleur des feuilles et de leur pétiole, ou encore à la forme des feuilles : *moung ove* ou manioc rouge, *méné moung* ou petit manioc, *séringali* ou manioc « du Sénégal », *moung apum* ou manioc blanc, *alao*, variété la plus précoce, récoltée au bout de 10-12 mois, *olaga*, *apobé*, *ngom moung*, *mbem moung*...

Le manioc est bouturé dans les champs de savane à chaque saison de culture ; mais il ne se trouve seul possesseur du champ que lorsque celui-ci ne peut plus porter autre chose. Les champs de manioc sont donc les champs les plus anciens.

Le manioc constitue la base de l'alimentation familiale. Les variétés de manioc doux sont consommées en tubercules, cuits le plus souvent, mais aussi crus, et leurs feuilles sont mangées en épinards. Le manioc amer n'est consommé qu'après une longue préparation : rouissage dans un marigot, séchage, réduction en farine et confection de petites boules. Le plat de boules de manioc, accompagné de viande ou de poisson, mais souvent de « légumes » seulement, est appelé « couscous ». Le manioc est aussi commercialisé, sous forme de tubercules ou de boules appelées *fufu* ou *men-damba*, ou encore sous forme de bâtons de pâte roulés et cuits dans des feuilles.

La récolte du manioc se fait toute l'année, au fur et à mesure des besoins ; l'étalement des bouturages, au cours des saisons agricoles permet d'avoir constamment du manioc tendre. Il est rare qu'au-delà de deux ou trois ans, le manioc devenu ligneux, soit encore consommé.

— Champs divers

Les champs d'arachides, de sésame, de cucurbitacées et maïs, et ceux de manioc, représentent les quatre types de champs les plus nettement différenciés. Il existe, en outre, d'autres champs de savane, beaucoup plus petits et portant des plantes diverses, mais qui se présentent sous deux aspects différents.

Les uns sont le fait des hommes et sont défrichés en mars, après le passage des feux de brousse ; ils se localisent dans des zones arbustives denses, parfois de véritables fourrés isolés au milieu d'une savane, recrûs arbustifs nés sur l'emplacement d'un ancien champ. Ces zones ont pu se conserver en offrant une résistance aux feux de brousse. Le défrichement est effectué à la machette, les arbustes sont coupés à environ 50 cm du sol et sans grande préparation de la terre. L'homme sèmera du maïs, accompagné souvent de bananiers, parfois de quelques pieds de tabac. Ces champs évolueront, au bout d'une ou deux récoltes de maïs, vers le champ de bananier.

Les autres sont des champs de petite taille, généralement de 2 à 8 ares, défrichés par la femme en mars ou en juillet, et proches des habitations. Ils se présentent comme de véritables jardins, du moins pendant la saison suivant le défrichement. L'on y trouve des plantes variées : arachides, maïs, légumes divers (l'on désigne par « légumes » des plantes dont les feuilles sont consommées comme les épinards) et des plantes à condiment. A la saison suivante ces champs sont garnis de manioc. Deux ou trois ans plus tard, ils seront nettoyés de nouveau et les mêmes cultures seront renouvelées. Parmi ces champs, les plus proches des cases reçoivent une fumure ; l'on y jette des détritiques domestiques et les cultures peuvent y occuper le sol d'une manière quasi perma-

nente. Chaque famille ne possède pas de tels jardins. Un rôle limitatif est joué par la forêt et la présence des plantations près des cases. C'est peut-être ce qui explique aussi la présence de plantes variées sur les champs de savane. Ces petits champs sont localisés uniquement au voisinage des habitations situées sur des portions de savane.

Ces types de champs se relient les uns aux autres, en fonction des cycles agricoles annuels et de leur ancienneté.

— *L'importance des diverses cultures et leur succession sur les champs de savane.*

L'importance relative des diverses cultures, sur l'ensemble des champs cultivés au cours des saisons agricoles annuelles, est mise en évidence dans le graphique suivant (fig. 14).

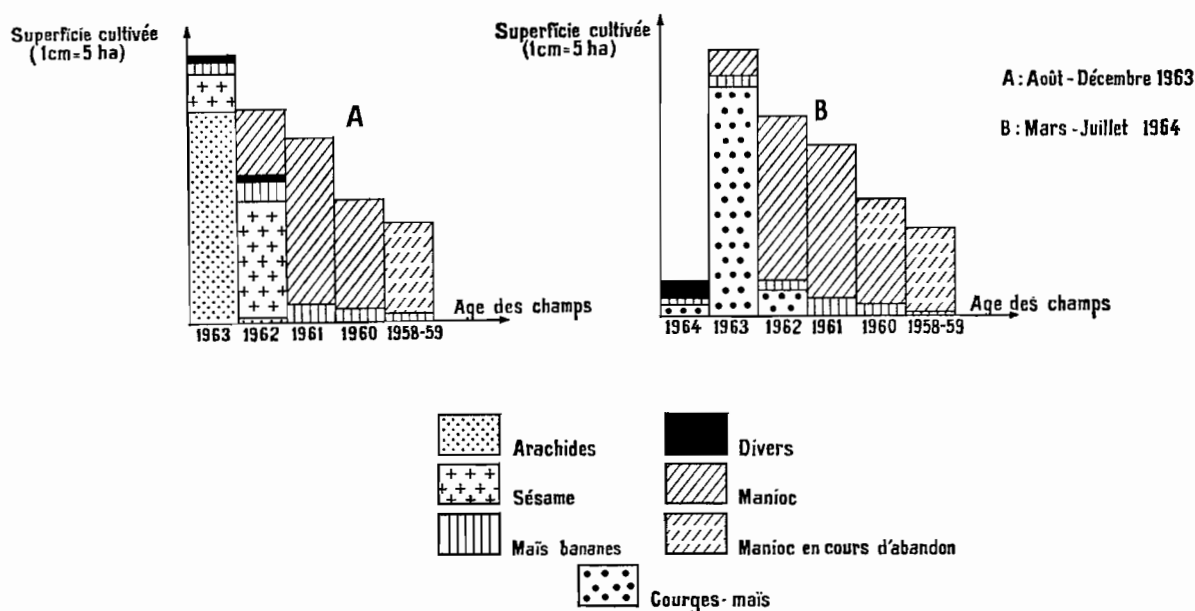


FIG. 14. — Importance des cultures au cours des saisons agricoles.

L'année agricole commence véritablement avec l'époque des grands défrichements, à partir du 15 juin. Fin août, début de la seconde saison des pluies, ces champs nouveaux sont ensemencés en arachide, première des cultures qui s'y succéderont.

Mis à part les quelques défrichements plus petits effectués par l'homme pour y semer du maïs ou des bananes, représentant 5,87 ha en août 1963 et 5,75 ha en mars 1964, et les champs à allure de jardins — 2 ha en août 1963 et 1,50 ha en mars 1964 — les défrichements de savane sont presque entièrement consacrés à l'arachide. Cette dernière joue un grand rôle à la fois dans l'alimentation des villageois et dans leurs revenus monétaires, ce qui lui vaut cette importance. Les superficies cultivées en arachide sur les champs de savane représentaient en août 1963 21,50 ha, sur les 28 ha défrichés pour la même campagne.

Les cucurbitacés et le maïs succéderont aux arachides dès les premières pluies de mars. Les superficies cultivées en mars 1964 étaient de 26,40 ha. La totalité des champs d'arachides précédents est reprise et est en outre augmentée grâce à quelques petits défrichements de mars et aussi par des champs de l'année précédente ayant déjà porté une récolte de courges et de maïs. L'on rencontre également quelques petites parcelles d'arachides, représentant 2,40 ha au total.

Le maïs est récolté en juillet-août et les cucurbitacées occupent le sol jusqu'en octobre ; à ce moment le sésame prend possession du champ, mais pas intégralement cependant si l'on en juge par les superficies. En août 1963 le sésame occupant les anciens champs de courges et de maïs

de la saison précédente, ne couvrait que 12,20 ha, soit la moitié environ. Cette diminution est due aux faits suivants : d'une part, le sésame est parfois escamoté et le champ restera vide jusqu'en mars suivant où une nouvelle récolte de cucurbitacées et de maïs aura lieu : c'est le cas de champs donnant de bonnes récoltes et que l'on décide de réutiliser ; d'autre part le champ de sésame ne couvre pas toujours la surface totale de l'ancien champ, une partie restant vide ou plantée de boutures de manioc.

Il convient cependant d'ajouter à ces 12 ha de sésame, les 3 ha portés par les champs nouvellement défrichés, à côté des arachides.

Lorsque le sésame est récolté, le champ est entièrement consacré au manioc dont les surfaces sont nettement supérieures à celles des autres types de champs. Elles couvraient 42 ha en août 1963 et passaient à 54 ha en mars 1964. Si leur progression est nette chaque année, leur abandon et le retour à la jachère se font plus lentement, et il est souvent difficile de dire si un champ de manioc doit encore être considéré comme tel ou s'il est déjà entré dans le domaine de la jachère. Les superficies consacrées au seul manioc ne constituent pas la totalité de cette culture. Nous avons vu qu'au cours de son utilisation un champ comportait toujours quelques pieds de cette plante ; depuis le défrichement où les nouveaux champs sont entourés d'une haie de manioc, jusqu'au champ homogène, le manioc ne cesse de progresser.

En ce qui concerne les champs « divers », ils ne s'intègrent pas dans ce type de succession. Les champs de maïs évoluent, après deux ou trois récoltes, vers le champ de bananiers. Mais ce ne sont pas de véritables champs de savane, puisqu'ils se localisent dans des zones à strate arbustive dense, souvent broussailleuse. Et les petits champs de plantes très diverses qui revêtent souvent l'aspect de jardins sont, après une ou deux saisons, plantés en manioc mais pour peu de temps. Ils sont souvent repris ensuite, après un an ou deux de jachères seulement et parfois même sans jachères s'il sont suffisamment proches des cases pour être fumés.

Au total, il existe donc une succession type de cultures sur les champs de savane ; elle peut se résumer ainsi :

- 1^{re} saison (août-décembre) : arachides ;
- 2^e saison (mars-octobre) : cucurbitacées et maïs ;
- 3^e saison (octobre-janvier) : sésame ;
- Le champ est ensuite consacré au manioc.

Cette succession normale est cependant altérée dans certains cas. La durée de culture peut être augmentée si les premières récoltes sont bonnes ; le champ se reposera durant la troisième saison ; le semis de sésame sera retardé d'un an pour permettre une nouvelle récolte de cucurbitacées et de maïs, et la succession sera donc la suivante :

- arachides ;
- cucurbitacées et maïs ;
- une saison sans cultures ;
- cucurbitacées et maïs ;
- sésame ;
- manioc.

Au contraire, si le champ ne fournit pas les récoltes escomptées, ou encore sur les parcelles des femmes âgées, le manioc gagne plus tôt toute la surface du champ, et les cultures se succèdent ainsi :

- arachides ;
- cucurbitacées et maïs ;
- manioc.

Un champ reste donc plus ou moins longtemps productif selon les cas. Le graphique précédant montre cependant qu'en moyenne la vie du champ est de quatre années ; au-delà, le manioc

peut subsister ici ou là, mais il n'est pratiquement plus récolté, car après deux ans, les tubercules deviennent ligneux ; ces « vieux » champs peuvent déjà être considérés comme des jachères à leur début.

— *Le travail dans les champs de savane.*

Nous avons représenté graphiquement l'emploi du temps des agriculteurs villageois, en ce qui concerne les quatre aspects du travail agricole sur les champs de savane : défrichage, semis, entretien et récoltes, par des moyennes hebdomadaires (fig 15).

L'échantillon, utilisé ici, est le même que celui déjà observé à propos des travaux dans les plantations. Il comprend :

- un célibataire ;
- un ménage monogame sans enfants ;
- un ménage monogame avec deux enfants ;
- un ménage polygame (2 femmes) ;
- un ménage polygame (3 femmes) ;
- un ménage polygame (4 femmes) ;

soit un total de 6 hommes et 11 femmes, divisés en 4 groupes familiaux, chacun ayant fait l'objet d'une semaine d'observations par mois, durant une année complète¹.

Ces graphiques mettent en relief l'importance du rôle de la femme dans l'agriculture de savane. La seule période de ralentissement des travaux se situe en février et mars ; tous les autres mois sont activement employés. Cependant l'homme prend une part non négligeable à ces travaux. S'il apparaissait en « maître » dans son domaine forestier, la femme n'intervenant que lors des récoltes, la savane n'est plus comme autrefois le domaine exclusif de la femme. L'homme participe aux défrichements, aux semis, à l'entretien et aux récoltes. Cependant il faut signaler que l'échantillon masculin utilisé, plus faible que celui des femmes, est de plus altéré par la présence d'un homme qui ne possède plus de cacao et qui a participé avec sa femme, à plein temps, à l'ensemble des travaux. Les données « masculines » nous semblent donc surestimées, particulièrement en ce qui concerne les semis, où le décalage a été accentué, par la maladie d'une femme, suppléée par son mari pour les semis d'arachide.

Le rôle de l'homme dans ces travaux agricoles de savane n'en demeure pas moins réel. Cet attrait semble dû à une commercialisation possible de tous les produits récoltés. Et dans une région où les conditions physiques ne sont plus très favorables aux plantations arbustives, la vente de produits vivriers vient augmenter considérablement les revenus monétaires des familles. Nous avons déjà remarqué la présence de champs d'arachides appartenant à des hommes et cultivés dans le seul but de la commercialisation.

V. — LES JACHÈRES

Sur l'ensemble du territoire villageois, les superficies cultivées annuellement n'occupent qu'une place relativement faible par rapport aux zones non cultivées. Cela s'explique par le fait que la jachère est la seule technique utilisée par les villageois pour régénérer la fertilité du sol. Après un cycle de cultures, le champ est abandonné, pour une durée plus ou moins longue, à la végétation naturelle.

1. Un enquêteur, spécialement chargé de ce travail, a suivi, montre en main, tous les faits et gestes de la famille, en vivant avec elle du matin au soir.

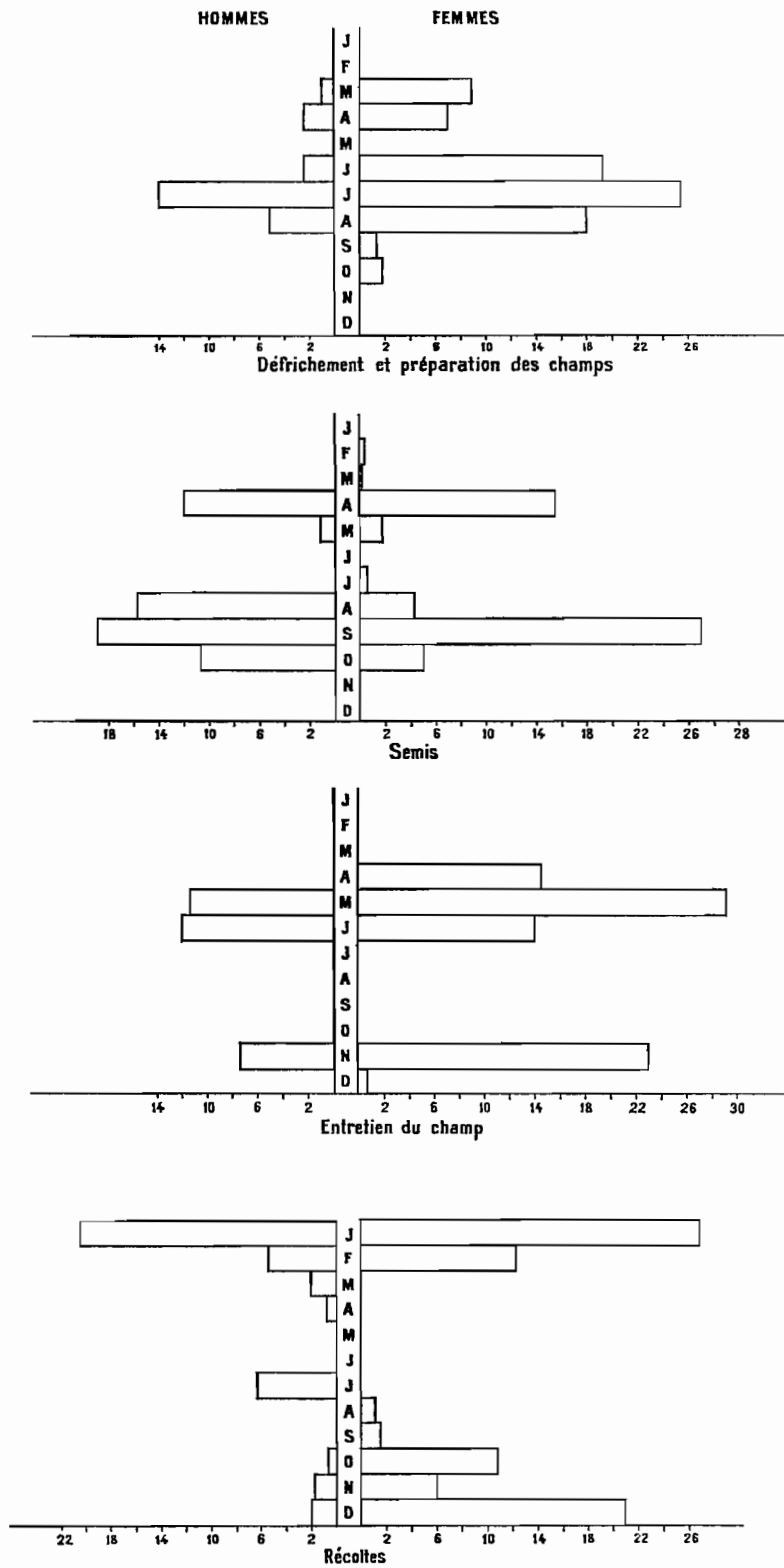


FIG. 15. — Temps de travail dans les champs de savane.

Superficie cultivée et superficie du territoire villageois :

La comparaison des superficies cultivées en 1963 et en 1964, au cours de la saison d'août à décembre, fait apparaître d'importantes variations. La superficie cultivée annuellement est loin d'être constante.

Année	Superficies cultivées (hectares)		
	Forêt	Savane	Total
1963	17	79	96
1964	18	102	120

Si les champs de forêt paraissent assez stables, l'écart important sur les champs de savane est lié à l'irrégularité des défrichements annuels : 28 ha en août 1963 contre 41 en août 1964.

Les causes de ces variations semblent dues à l'instabilité de la population villageoise. Il s'est produit en 1964 une augmentation du nombre d'actifs féminins, due à des retours de la ville (un ménage polygame de trois femmes, et une mère avec sa fille adulte), à deux mariages et à l'arrivée d'un ménage venant vivre près de l'oncle maternel du mari. D'autre part, les hommes ayant cultivé leur propre champ d'arachide ont été plus nombreux ; il est possible que ce fait coïncide avec l'abandon du riz en 1964 ; les deux récoltes précédentes ayant été difficilement vendues, les riziculteurs se sont tournés vers l'arachide. A ces deux explications s'ajoute le nombre plus important de champs de 1964 appartenant à des villageois de Berkong et de Mbomendjok. Par contre on ne trouvait qu'un champ de Zengoaga à l'extérieur, sur le territoire de Mbomendjok. Enfin il faut aussi noter que la présence de l'enquête a peut-être entraîné un regain de travail : c'est du moins ce que rapportent certains villageois.

Devant une telle irrégularité des surfaces cultivées chaque année, nous considérerons un chiffre moyen, intermédiaire entre les surfaces de 1963 et 1964, soit 90,5 ha pour les champs de savane et 17,5 ha pour les champs de forêt, donc un total de 108 ha.

La superficie totale du territoire de Zengoaga (estimation de l'espace juridique) est de 4 046 ha. Si l'on soustrait de cette étendue les superficies des plantations permanentes, soit 60 ha, il reste 3 986 ha théoriquement disponibles pour les cultures vivrières. Le nombre théorique d'années de jachères est alors de $\frac{3\,986}{108} = 37$ ans. Il en faut moins pour permettre à un sol utilisé pendant quatre années de retrouver sa fertilité.

Cependant ce bilan théorique doit subir un certain nombre d'ajustements pour correspondre à la réalité.

La forêt est peu utilisée et les champs vivriers de forêt ont d'autre part une durée d'utilisation différente de celle des champs de savane. Les rizières ne durent qu'une seule saison et les autres champs de forêt sont, pour la plupart, rapidement convertis en bananeraies, pour une durée souvent supérieure à quatre ans.

Il est donc plus intéressant de retenir le rapport entre la superficie des savanes du terroir et celle des cultures itinérantes qui s'y trouvent. Les savanes de l'ensemble du territoire juridique couvrent 2 005 ha et la surface cultivée y est d'environ 90 ha. Le nombre d'années de jachères théorique est alors de 22 ans, ce qui paraît encore largement suffisant.

La savane n'est cependant pas l'objet d'une exploitation régulière. Le parcours n'est pas organisé. Chaque nouveau champ est défriché en un endroit choisi librement, et pas nécessairement dans le prolongement des anciens champs. Cultures et jachères n'alternent donc pas suivant un rythme régulier ; certaines zones peuvent se trouver plus souvent exploitées que d'autres, et il est difficile dans ces conditions d'exploitation « désordonnée », d'évaluer avec précision la durée des jachères.

Il est possible cependant de délimiter une zone, au-delà de laquelle on ne trouve aucune trace d'exploitation. Les paysans répugnent à cultiver au-delà d'une certaine distance de leur case. Nous avons représenté (fig 16) les distances champs-habitations pour les champs défrichés au cours des trois dernières années.

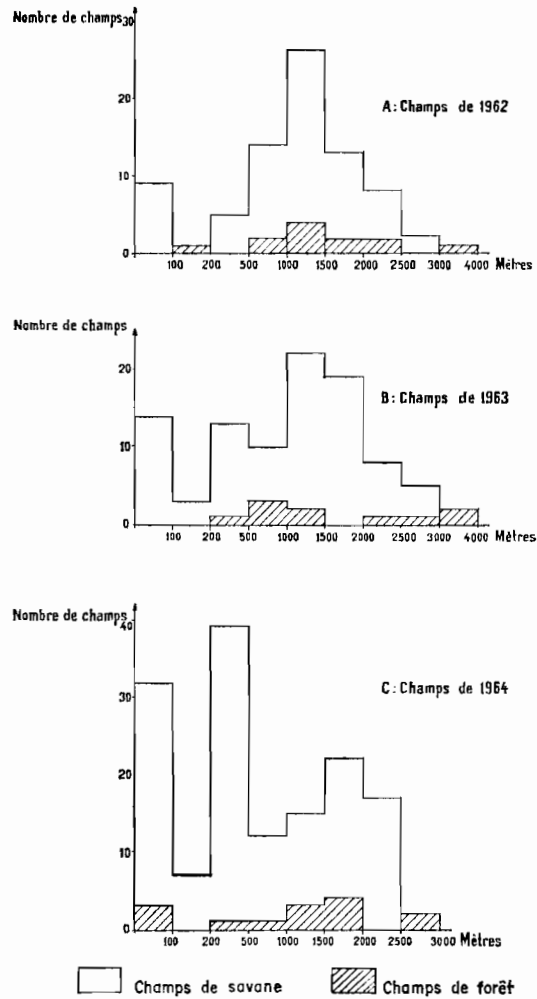


FIG. 16. — Les distances entre les champs et l'habitation.

Aucun champ de savane ne se trouve donc à plus de trois kilomètres de l'habitation de son propriétaire. L'interrogatoire des villageois sur les limites du parcours cultural confirment cette distance maximum. Seuls quelques champs de forêt, notamment les rizières, entraînent des déplacements plus longs.

Cependant toute zone située à moins de 3 km des habitations, n'est pas forcément à inclure dans la zone de parcours. Certaines portions de terres sont inutilisables : collines à pentes fortes, zones marécageuses, zones à affleurement d'horizon induré. D'autre part la topographie joue localement un rôle limitatif. Les plans représentant les champs cultivés montrent que les champs vont plus loin vers le nord-est, l'orientation des cours d'eau permettant un accès facile des savanes. Vers le sud, les vallées plus encaissées, et parfois orientées parallèlement à la route, sont difficiles à franchir, particulièrement lorsqu'il faut rentrer les récoltes, portées sur la tête : les déplacements sont de faible amplitude dans ce secteur.

Au total, les zones de savane n'ayant jamais été utilisées pour ces diverses raisons, ont été évaluées à 635 ha.

La zone cultivable, celle que l'on peut considérer comme jachère disponible, n'est donc plus que de 1 370 ha. Le nombre d'années de jachères s'abaisse alors à 15 : il n'est donc pas défavorable.

Ce bilan est valable pour l'ensemble du village. Mais, *l'inégalité des étendues des terres de quartier ne conduit-elle pas à une variation de la durée de jachères* au sein des différents quartiers ?

La durée des jachères, calculée sur chaque portion de savane utilisée en fonction des superficies qui y sont cultivées, a été représentée sur la figure 17.

On y remarque que les savanes les plus proches des lieux habités sont reprises par les cultures à un rythme plus rapide que sur les savanes éloignées. Une croissance de la durée des jachères s'observe à partir de la route, axe du village. Dans les cas les moins favorables (mis à part les jardins) la durée de jachères n'est cependant jamais inférieure à la durée des cultures.

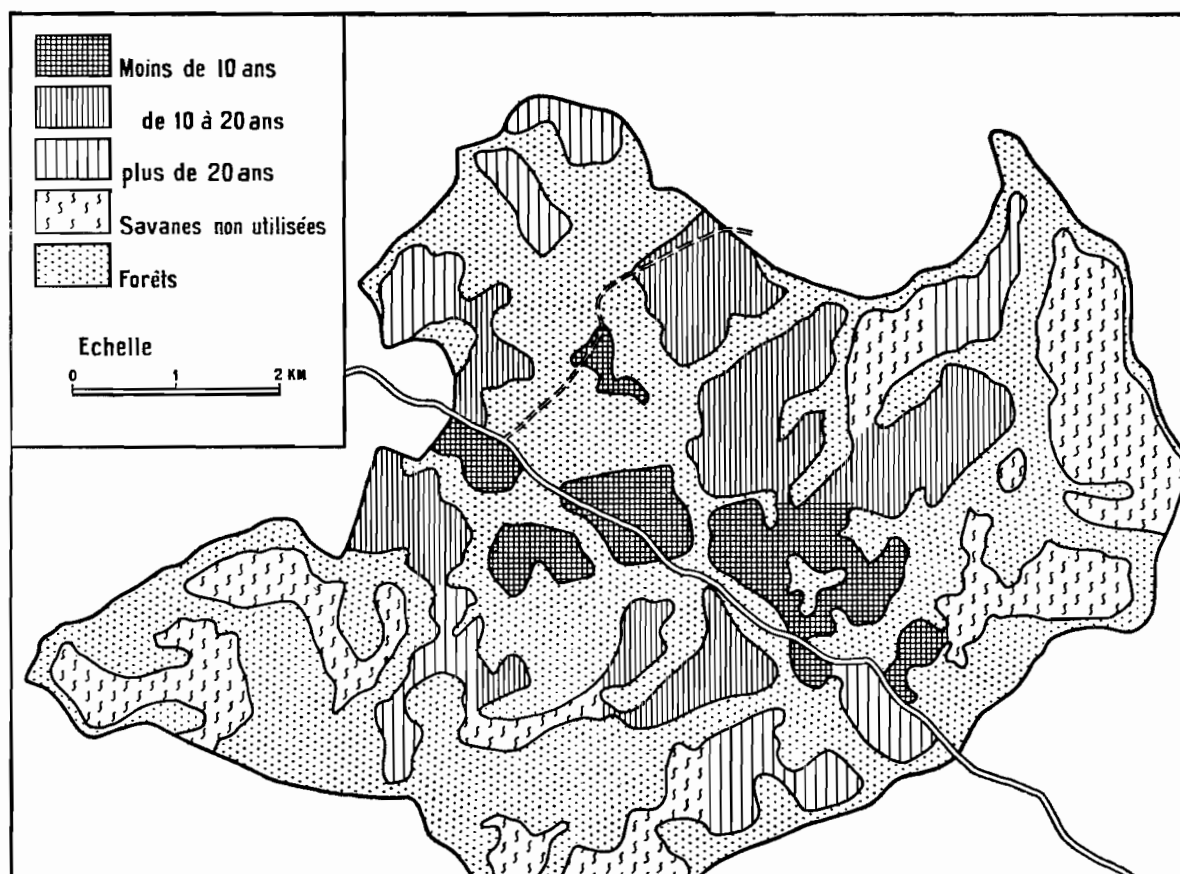


FIG. 17. — Durée des jachères sur les savanes du terroir.

VI. — LE DESSIN PARCELLAIRE

D'une manière générale, les champs de Zengoaga sont de *petite taille et de forme régulière*.

En ce qui concerne les plantations, nous avons dressé, déjà, un tableau de leurs superficies. La majorité des caféières ne dépassent pas 20 ares. Les cacaoyers occupent des plantations plus grandes en moyenne, mais près de 40 % sont inférieures à 20 ares et 70 % ont moins de 50 ares.

Les champs vivriers sont également de petite taille, mis à part les rizières qui sont toutes voisines de 1 ha, et quelques bananeraies. Leurs superficies se répartissent ainsi :

15 %	ont moins de 10 ares
22 %	ont de 10 à 20 —
25 %	— 20 à 30 —
16 %	— 30 à 40 —
8 %	— 40 à 50 —
14 %	ont plus de 50 ares

Cette absence de grands champs est sans doute à rapprocher d'une exploitation individuelle du sol. Le ménage est une cellule autonome dans laquelle les tâches se répartissent en fonction de deux objectifs : l'homme, par la vente du cacao et du café, assure les revenus monétaires de la famille, tandis que la femme assure la subsistance.

Les formes des champs, régulières, presque géométriques, sont dues, semble-t-il, au mode de défrichement. Nous avons décrit plus haut les façons utilisées. Le périmètre du champ, tracé à l'avance, prend la forme d'un rectangle, à l'intérieur duquel la femme défriche par bandes parallèles. Quelques déformations du rectangle initial peuvent se produire, pour éviter un obstacle, une termitière notamment, ou lorsque le défrichement rejoint un défrichement voisin.

Un autre aspect du dessin parcellaire est *la tendance des champs à former des agrégats*. Que ce soit en forêt, ou en savane, l'on n'observe guère de champs isolés. Chez les ménages polygames, si chaque épouse défriche son propre champ, l'ensemble forme finalement un seul bloc. Pour les ménages monogames, les femmes se groupent par deux, trois ou quatre, rarement plus, et ces groupements de champs correspondent au groupement de l'habitat. Les agrégats de champs représentent les zones cultivées par les habitants d'une même unité résidentielle, si celle-ci est numériquement peu importante, ou d'une partie d'une unité résidentielle plus grande.

Les noyaux formés lors des défrichements vont s'accroître chaque année, tant que la qualité du sol le permettra.

La rencontre de zones gravillonnaires, de termitières trop nombreuses, ou le mauvais rendement des cultures, entraîne le déplacement du noyau de champs préparés par les mêmes personnes. Il en est de même pour les plantations dont chacune prend naissance près de l'habitation du chef de famille et s'agrandit peu à peu jusqu'à la rencontre de plantations voisines. L'ensemble des plantations d'un même groupe de cases forme alors un seul bloc. Quand l'extension n'est plus possible, faute de place, de nouveaux terrains seront défrichés ailleurs, formant un nouvel agrégat.

Le groupement des champs et des plantations semble donc être la conséquence des facteurs sociaux se matérialisant déjà dans l'habitat. Si le ménage constitue une unité de production, on constate qu'il existe, au niveau de l'unité résidentielle abritant un groupe lignager, un début d'organisation collective du travail, qui se manifeste épisodiquement, quand pressent les travaux d'entretien, ou lors des récoltes ; l'entraide se trouve alors facilitée par le groupement des parcelles.

Les agrégats facilitent aussi, en savane, la protection contre les animaux en permettant aux femmes, lors des semailles ou des récoltes, de se relayer sur place, en dehors du temps de travail de la journée, pour effrayer les oiseaux à l'aide d'un bâton frappant une boîte métallique.

VII. — LES ACTIVITÉS COMPLÉMENTAIRES DE LA VIE AGRICOLE

La vie villageoise, essentiellement agricole, comporte d'autres manifestations, modestes pour la plupart, qui ne marquent pas le paysage comme le travail de la terre, mais qui sont néanmoins des facteurs de production.

Animaux de basse-cour et petit bétail.

Chaque établissement familial possède un petit nombre d'animaux : quelques poules, parfois des canards, rarement des chèvres ; ils ne sont pratiquement pas utilisés pour la consommation ni pour la vente ; cela ne se produit que lorsqu'un animal est tué ou blessé par un véhicule sur la route. Ils servent surtout à alimenter le circuit des cadeaux aux membres de la famille et aux visiteurs. Des abris sommaires reçoivent parfois ces animaux durant la nuit, notamment les volailles, plus exposées aux rapaces nocturnes. Mais le plus souvent ils vivent en complète liberté, dans le voisinage des habitations. Quelques moutons se rencontrent chez les notables du village, où leur présence paraît liée à un prestige d'ailleurs décroissant. Pour éviter les dégâts causés aux cacaoyers, par les moutons il est courant de leur arracher une rangée de dents.

Ce petit élevage est donc économiquement inefficace. Il fournit cependant une fumure autour des habitations, permettant d'avoir en permanence quelques plantes à condiments à portée immédiate.

La chasse et la pêche jouent un rôle plus important en apportant à l'alimentation familiale les protéines dont elle a besoin. La pêche intéresse surtout les femmes. Elle se pratique au cours des temps morts dans les activités agricoles, entre les dernières récoltes de février et la préparation des champs, à l'approche des pluies de mars. La technique utilisée consiste à couper un marigot par un barrage de branches et de terre. Un second barrage est établi quelques mètres en amont. L'eau du bief ainsi formé est vidée à l'aide de cuvettes. Les poissons, de petite taille, sont pris à la main dans les trous des berges.

Si le courant est trop rapide, le ruisseau ne sera pas entièrement barré. On laissera un chenal pour permettre à l'eau de s'écouler : le barrage n'isole alors qu'une portion d'une seule rive. L'établissement de ces barrages s'effectue toujours à l'endroit d'un tourbillon, où l'eau est plus profonde.

La pêche à la ligne est connue, mais n'est pratiquée qu'occasionnellement par les jeunes gens.

L'on chasse par contre toute l'année. A l'époque des feux de brousse, dont le but essentiel est de nettoyer la savane, les hommes organisent, entre voisins, quelques chasses sur leurs terres. Ils s'alignent sur un sentier et attendent le passage d'animaux fuyant le feu.

En saison des pluies, où il est plus facile de repérer les traces des animaux, de petits groupes de jeunes hommes armés d'arcs et de lances, accompagnés de chiens munis de grelots, se mettent en campagne. Mais la chasse la plus courante, permanente, se pratique au piège.

Différents types de pièges sont employés. *Akul ngongo* ou *urumgbeng* est le piège utilisé en savane ou en bordure des sentiers de forêt, aux endroits où l'on a repéré des traces de passage. C'est un piège du type « collet » relié à un piquet recourbé qui se détend au moment de la prise. *Ékudi* est le piège-assommoir, constitué par un fragment de tronc d'arbre qui s'abat au passage de l'animal : il se rencontre le plus souvent sur le pourtour des rizières.

Le gibier tué par ces pièges ou par les flèches, est de petite taille. Il s'agit fréquemment de rats palmistes, de civettes (*kosi*), d'aulacodes (appelés ici « hérissons »), de néotragues (petites antilopes appelées « lièvres ») et plus rarement du céphalophe à dos roux (*oba*). Le singe est également chassé à l'arbalète et aux flèches empoisonnées, mais plus souvent au moyen d'un piège spécial, *kpwélé*, tendu au travers d'un chemin, entre deux arbres reliés par une sorte de pont qui comporte en son centre un collet attaché à un piquet flexible, comme les pièges de savane. Le piège métallique, vendu dans les boutiques des villes, est aussi utilisé sur les champs vivriers, pour les perdrix ou les pintades.

La chasse au fusil se pratique rarement. D'un prix d'achat élevé et d'approvisionnement difficile (autorisation nécessaire), cette arme ne se rencontre qu'aux mains de quelques jeunes hommes qui vendent le gibier abattu, principalement des singes.

Enfin il convient de noter la recherche des insectes, essentiellement des termites. Elle s'effectue lors des premières pluies de mars quand les termites sortent de terre. Ces insectes font alors l'objet d'une consommation importante mais de courte durée ; mets très apprécié, ils sont à cette époque vendus grillés au marché voisin.

Activités de cueillette. L'alimentation familiale comporte un bon nombre de produits de cueillette, notamment de feuilles qui représentent les seuls « légumes » verts consommés.

Une grande partie de ces feuilles proviennent de plantes cultivées sur les champs vivriers, surtout le manioc. Mais certaines proviennent de plantes sauvages, comme les jeunes pousses de sissongho (*Pennisetum purpureum*). De nombreuses feuilles sont aussi utilisées comme plantes médicamenteuses.

Les fruits fournissent également un apport alimentaire, et font parfois l'objet d'un petit commerce. Les principaux arbres fruitiers rencontrés sont le manguier (*ndok*), ornant l'emplacement de chaque lieu habité, l'avocatier (*pia*), le saffouttier, *saa* (*Pachylobus edulis*), l'oranger (*opum*), le citronnier (*nyapia*), le papayer (*papa*).

Une place spéciale doit être faite aux palmiers. Le palmier à huile (*Elaeis guineensis*) n'est pas très répandu au village, mais il fournit l'huile nécessaire à la préparation des sauces ; on l'obtient en faisant bouillir dans l'eau les noix de palme que l'on écrase ensuite.

Le vin de palme n'est consommé que rarement, les villageois ne grimant guère aux palmiers ; ils consomment plus fréquemment du vin de maïs. Le palmier raphia joue un rôle plus important. Il donne également un vin, mais surtout un matériau de construction facile à travailler. Il fournit, nous l'avons vu à propos de la construction des cases, le bois de charpente et la toiture. Il sert également à la confection de mobilier, et permet à l'artisanat local d'alimenter un petit commerce.

L'*artisanat* se réduit à peu de choses : il est surtout le fait de personnes âgées qui confectionnent, pour la vente, des nattes de toiture et fabriquent, en écorce de nervure de palmier raphia, des paniers de tailles et de formes variées, du petit panier pour les semis d'arachides au grand panier-grenier de deux mètres de haut. La poterie est connue des vieilles femmes qui façonnent avec de l'argile de grands récipients qu'elles décorent ensuite en roulant autour du pot un petit cylindre de bois sculpté. Les poteries sont de plus en plus rares aujourd'hui, les cuvettes et les récipients d'aluminium arrivant sur les marchés de la région, grâce à la route.

La route, qui a marqué de son empreinte l'implantation des hommes, joue aussi un rôle important dans l'économie villageoise. Le trafic qui l'emprunte, entre Yaoundé et le nord du pays, permet un écoulement permanent des produits locaux. Devant chaque groupe de cases abritant un ménage, est installée une claie où l'on dépose des vivres pour la vente : tubercules, boules de manioc, régimes de bananes, fruits divers, tomates, piments... Ces marchandises sont achetées par les gens de passage, notamment les chauffeurs de « petits cars » effectuant le transport en commun de ville à ville, ou par les conducteurs de camions de transport. Ces produits sont pour la plupart revendus à Yaoundé, ou à Ngaoundéré et Maroua, où les prix sont supérieurs.

La route et ses antennes ont aussi provoqué l'installation de marchés, se tenant chaque mois à endroits fixes. Le marché de Berkong, à 5 km à l'ouest de Zengoaga, est régulièrement fréquenté par les habitants du village, qui viennent y écouler les récoltes de leurs plantations et le surplus de leur production vivrière. L'achat des produits est effectué par des commerçants des villes voisines, Nanga-Éboko et Minta. Mais il existe aussi, d'un village à l'autre, un petit commerce portant sur la vente de produits cuisinés pour la consommation sur place, de boissons (vin de palme, de maïs), de poisson séché ou de viande boucanée, de graines de courge, d'arachides...

Le marché est fréquenté d'autre part par des marchands ambulants, parfois à la solde des acheteurs de cacao, dont les étalages constituent de véritables bazars où l'on trouve des tissus, des vêtements neufs ou d'occasion, des chaussures, des ustensiles de cuisine, des outils divers, et une grande quantité de menus objets, échantillons de tout ce que l'on peut trouver dans les boutiques des villes. Le nombre de ces commerçants varie selon les périodes de production ; d'octobre à mars, l'on en compte de 30 à 40 chaque mois, et de 10 à 20 durant le reste de l'année. 50 % sont des Bamiléké, les autres sont des commerçants musulmans appelés ici indifféremment « Haoussa », et des revendeurs de la région qui tentent leur chance dans le commerce. Le marché de Berkong draine une zone de 15 km de rayon.

À côté de la vente au village ou au marché, les déplacements fréquents à Nanga-Éboko ou à Yaoundé se font le plus souvent grâce à quelques produits vendus à la ville pour gagner

l'argent du transport. La route, dans son rôle d'évacuation de la production agricole, place le village dans une situation très favorable, d'autant plus qu'elle est praticable toute l'année. Le trafic n'est interrompu que durant les averses, par des barrières qui sont levées trois heures après la fin de chaque pluie.

CONCLUSION DE LA PREMIÈRE PARTIE

Dans un milieu physique assez favorable, offrant aux villageois deux milieux à vocation différente, le système agricole repose sur une double activité : agriculture de plantation et agriculture vivrière. La vie agricole s'organise dans le cadre du ménage, au sein duquel se répartissent les principales tâches. L'homme, dans le milieu forestier, mais ne dédaignant pas les cultures de savane, apparaît comme le producteur de ressources monétaires ; la femme, sur ses champs de savane, apporte au ménage la nourriture nécessaire. Cette double fonction agricole du ménage se trouve symbolisée à l'occasion de chaque mariage.

Devant la case des époux, avant que ceux-ci ne soient autorisés à y pénétrer, a lieu une petite cérémonie reposant sur un échange. Un trou est creusé, ou simulé, sur le passage du mari. Les femmes de la famille de l'épouse entourent ce trou et scandent un chant qui signifie « le trou est ouvert, le trou est encore ouvert »... tandis que l'une d'elles, représentant la mère, est couchée sur le sol et simule une maladie : sa fille l'a quittée, elle en est malade et ne guérira que si elle sait sa fille avec un bon mari. Ce dernier doit la rassurer en montrant qu'il a de l'argent et qu'il peut « combler le trou ». Un représentant du mari collecte alors des fonds et remet la somme à la famille de l'épouse qui cesse ses chants. Ensuite les femmes de la famille de l'épouse apportent à leur tour leurs dons en produits vivriers et ustensiles de cuisine, ainsi qu'une poignée de terre.

Cette scène semble représenter le rôle que l'homme et la femme auront chacun à jouer, l'un apportant l'argent du ménage, l'autre sa subsistance.

Il convient, après l'avoir décrit, de préciser maintenant l'efficacité de ce système agricole, en l'examinant dans son ensemble, et de dégager les principaux problèmes villageois.

DEUXIÈME PARTIE

L'EFFICACITÉ DU SYSTÈME AGRICOLE

L'examen des ressources alimentaires et monétaires qu'assure aux villageois le système agricole qui vient d'être analysé permettra de porter un jugement sur son efficacité.

I. — LES RESSOURCES ALIMENTAIRES.

A. — LA PRODUCTION VILLAGEOISE.

1^o Les superficies cultivées.

Plantes cultivées	1 ^{re} campagne 1963-1964 (août-décembre 1963)		2 ^e campagne 1963-1964 (mars-juillet 1964)	
	Savane (hectares)	Forêt (hectares)	Savane (hectares)	Forêt (hectares)
Arachides	21,50,00	—	2,40,00	—
Sésame	15,20,00	—	—	—
Maïs	—	0,70,00	—	0,75,00
Maïs - bananes	1,19,20	2,67,20	1,12,90	3,05,60
Bananes	4,67,80	6,86,20	4,62,10	7,23,80
Courges - maïs	—	—	26,40,00	4,25,00
Manioc	34,33,00 ¹	—	44,00,00 ¹	—
Divers	2,00,00	3,50,00	1,50,00	1,60,00
Riz	—	3,28,80	—	—
Tabac	—	—	—	1,20,00
TOTAL	78,90,00	17,02,20	80,05,00	18,09,40
Plantations :				
Cacao		53,53,60		53,53,60
Café		5,59,00		5,59,00

1. Les champs de manioc en voie d'abandon n'ont pas été retenus ; le manioc y domine encore mais les récoltes y sont devenues négligeables. Ces superficies couvraient 8 ha environ en 1^{re} campagne et 10 ha en seconde campagne.

2° Superficie totale annuelle par produit et estimation des quantités récoltées.

Produit	Superficie (hectares)	Rendement (kg/ha)	Production (kg de produit sec)
Arachides	23,90,00	850	20 315 (coque)
Sésame	15,20,00	250	3 800
Maïs	40,14,90	260	10 438 (en grains)
Courges	30,65,00	75	2 300 (graines)
Riz	3,28,80	450	1 480 (paddy)
Bananes	16,16,40	—	—
Manioc	50,00,00	—	—
Cacao	53,53,60	280	14 990
Café	5,59,60	220	1 230 (cerises)

B. — LA PRODUCTION DU MÉNAGE.

1° L'exploitation moyenne.

Pour l'année agricole 1963-1964, l'exploitation *moyenne* par ménage était voisine de 2,28 ha (champs de la 2^e campagne incluant ceux de la 1^{re}, deux fois cultivés) :

	1 ^{re} campagne		2 ^e campagne	
	Savane	Forêt	Savane	Forêt
Champs vivriers	1,14,34	0,24,66	1,16,01	0,26,22
Plantations arbustives		0,85,68		0,85,68

2° Répartition des superficies cultivées au cours des deux campagnes.

Plantes cultivées	1 ^{re} campagne		2 ^e campagne	
	Savane	Forêt	Savane	Forêt
Arachides	0,31,16	—	0,03,48	—
Sésame	0,22,03	—	—	—
Maïs	—	0,01,01	—	0,01,09
Maïs - Bananes	0,01,72	0,03,87	0,01,63	0,04,43
Courges - Maïs	—	—	0,38,26	0,06,15
Bananes	0,06,78	0,09,95	0,06,70	0,10,49
Divers	0,02,90	0,05,07	0,02,17	0,02,32
Manioc	0,49,75	—	0,63,77	—
Riz	—	0,04,76	—	—
Tabac	—	—	—	0,01,74
TOTAL	1,14,34	0,24,66	1,16,01	0,26,22
Cacao		0,77,58		0,77,58
Café		0,08,10		0,08,10
TOTAL		0,85,68		0,85,68

3° Superficie totale annuelle par produit et estimation des quantités récoltées :

Produit	Superficie (hectares)	Production (kg)
Arachides.....	0,34,64	294
Sésame.....	0,22,03	55
Mais.....	0,58,18	150
Courges.....	0,44,42	33
Bananes.....	0,23,42	—
Manioc.....	0,72,46	—
Riz.....	0,04,76	21
Cacao.....	0,77,58 ¹	182
Café.....	0,08,10	17

C. — L'ENQUÊTE SUR LA CONSOMMATION ALIMENTAIRE.

1° Bilan de la consommation.

Dans six foyers, rassemblant 21 personnes et constituant l'échantillon², les aliments qui entraient dans la composition des repas ont été pesés quotidiennement, à raison d'une semaine par mois dans chaque ménage. Les foyers ont été pour cela répartis en quatre groupes, en fonction de leur proximité. Notre intention n'étant pas d'effectuer une étude de l'alimentation totale, nous n'avons pas tenu compte des repas pris à l'extérieur de la case, ni des plats consommés dans le ménage mais provenant d'ailleurs : il ne s'agissait que de la part de la production autoconsommée. Cependant les observations faites au cours de l'enquête ont montré qu'une compensation pouvait être admise entre les quantités de nourriture d'origine extérieure et les quantités « exportées » par un ménage donné, de même qu'entre les repas pris au dehors par les membres du ménage et ceux qu'ils offrent aux « visiteurs ». Les résultats sont donc proches de ceux qu'aurait donnés une étude de l'alimentation complète. Ils sont cependant légèrement inférieurs, car nous ont échappé les aliments consommés çà et là, hors des repas.

La méthode utilisée consistait à peser séparément tous les produits, avant leur préparation, le poids brut permettant une comparaison avec les quantités récoltées. Une nouvelle pesée, après élimination des déchets, a permis de calculer les quantités d'aliments consommées par les familles observées. Elles sont présentées dans le tableau des pages 56-57.

Cette consommation familiale nourrit-elle convenablement le paysan ?

Il suffit, pour le savoir, d'évaluer les besoins caloriques de notre échantillon et de les confronter à la somme des calories fournies par la consommation.

2° Les besoins caloriques.

Sur la base d'une semaine par mois, cette consommation a été traduite en calories, à l'aide des tables établies par la section de nutrition du centre ORSTOM de Yaoundé, puis confrontée aux besoins caloriques de notre échantillon qui, en utilisant les normes de la F.A.O.³, sont en théorie de 317 000 calories pour 20 personnes durant une semaine.

1. 0,65,21 seulement en production. Le rendement indiqué concerne les fèves sèches.

2. L'une d'entre elles a été éliminée, ayant quitté le village peu après le début de l'enquête.

3. Les normes de la F.A.O. s'appuient sur les besoins d'individus de référence :

a) besoins de l'adulte : l'homme de référence a 25 ans, pèse 65 kg, vit à une température moyenne de 10 °C, et a une activité moyenne. Ses besoins sont de 3 200 calories ;

TABLEAU DE LA CONSOMMATION POUR LES VINGT PERSONNES DE L'ÉCHANTILLON

Produit	Janvier	Février	Mars	Avril
1) Feuilles :				
Manioc (<i>Manihot utilissima</i>)	15 120	10 785	12 711	4 941
Mbembe (?)	786	—	—	—
Abok (<i>cucurbita pepo</i>)	—	—	20	—
Gombo (<i>Hibiscus esculentus</i>)	—	—	—	—
Macabo (<i>Xanthosoma sagittifolium</i>)	420	—	—	—
Folong (<i>Amaranthus hybridus</i>)	—	—	150	225
Zom (<i>Solanum aethiopicum</i>)	1 784	—	3 470	3 793
Diverses	—	—	—	—
2) Tubercules :				
Patate (<i>Ipomaea batatas</i>)	—	—	—	—
Igname (<i>Dioscorea</i> sp.)	—	—	—	—
Manioc tubercule (<i>Manihot utilissima</i>)	2 980	4 710	—	2 310
Manioc farine	4 4 526	35 860	37 832	27 832
Manioc bâton	—	—	—	—
Macabo (<i>Xanthosoma sagittifolium</i>)	1 460	—	—	—
3) Graines :				
Sésame (<i>Sesamum indicum</i>)	—	530	712	410
Arachide (<i>Arachis hypogea</i>)	8 393	5 815	6 805	4 980
Courge (<i>Cucumeropsis edulis</i>)	—	570	—	918
Maïs-grain (<i>Zea maïs</i>)	—	—	—	—
Maïs-graine	1 610	3 995	—	360
Riz (<i>Oryza sativa</i>)	—	2 850	—	1 020
4) Divers :				
Gombo (<i>Hibiscus esculentus</i>)	1 905	460	477	962
Abok (<i>Cucurbita pepo</i>)	1 124	—	—	—
Tomate (<i>Solanum lycopersicum</i>)	355	1 240	510	270
Zon (<i>Solanum</i> sp.)	—	—	—	—
Choux palmiste (<i>Elaeis guineensis</i>)	—	—	—	—
Banane plantain (<i>Musa sapientium</i> var. <i>paradisiaca</i>) ..	—	—	—	—
Champignons	230	1 734	926	8 220
5) Ingrédients :				
Piment (<i>Capsicum frutescens</i>)	630	681	700	546
Basilic (<i>Ocimum viride</i>)	54	343	175	304
Oignons (<i>Allium</i> sp.)	60	110	—	60
Noix de palme	—	—	—	—
Huile de palme	186	80	613	971
Divers	—	—	—	—
6) Viande :				
Viande fraîche :				
Porc	—	900	—	—
Bœuf	—	1 240	—	—
Mouton	—	—	—	—
Poulet	—	—	—	1 590
Gibier	2 330	5 270	1 225	970
Viande séchée	820	470	560	—
Insectes	—	3 360	794	—
Serpents	—	—	—	312
7) Poisson :				
Poisson frais	840	1 390	820	1 012
— séché	2 250	3 350	4 910	180
Crevettes	270	115	99	—
8) Œufs	—	—	—	—

(en grammes de produits prêts à être consommés et pour une semaine par mois)

Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
7 479	15 694	17 675	16 012	8 950	14 046	14 743	16 191
220	450	572	761	385	280	360	380
—	30	2 817	680	1 070	—	—	650
560	—	353	—	—	—	—	—
—	—	815	504	—	—	660	—
1 494	280	—	—	3 732	2 626	986	256
1 713	250	30	—	—	—	—	—
—	550	—	10	85	215	—	320
—	—	6 495	—	—	—	—	—
—	—	—	6 189	11 230	10 718	4 500	6 218
2 772	3 400	—	2 846	3 150	6 340	—	—
27 829	19 218	45 542	34 744	42 702	50 319	56 020	71 958
—	1 500	—	—	—	—	—	—
—	810	—	—	—	—	580	—
—	—	—	380	—	—	—	—
5 109	4 636	7 051	5 689	5 756	3 625	3 368	4 768
300	473	—	—	3 210	3 592	5 009	5 310
—	—	9 495	2 693	—	—	—	—
1 700	730	15 780	18 413	26 586	17 051	12 586	3 116
—	—	—	—	2 780	—	—	640
2 086	1 162	1 208	827	509	1 757	1 800	3 811
—	—	3 165	2 242	3 260	3 830	—	950
1 110	70	1 032	—	—	—	100	55
463	630	1 209	430	400	360	40	510
—	—	—	—	—	3 720	—	—
2 238	3 490	2 385	1 380	2 270	—	1 150	—
—	666	4 606	1 335	13 072	6 890	1 800	—
564	536	571	600	906	668	770	565
130	80	50	75	73	226	350	218
—	—	30	70	10	—	—	—
—	1 180	2 635	596	2 810	940	270	—
92	—	200	250	300	1 097	710	375
—	—	34	—	—	—	—	—
—	—	—	—	—	1 245	—	—
—	—	885	—	—	—	—	—
720	—	—	—	—	—	—	1 420
—	—	600	—	—	—	300	—
—	2 100	6 546	4 185	4 862	4 796	13 243	3 614
1 026	385	1 789	1 983	960	—	—	2 255
—	—	1 180	—	307	440	380	490
213	—	—	1 170	—	—	1 000	—
—	—	—	—	—	—	—	—
490	—	—	218	—	—	250	350
70	65	45	65	100	275	150	85
—	—	—	—	240	—	—	—

3° La couverture des besoins.

Par rapport à cette base, les besoins mensuels sont assurés de la manière suivante :

Mois	Besoins en calories par semaine	Couverture des besoins	
		En calories	En %
Janvier	317 000	247 000	78
Février	—	247 000	78
Mars	—	214 000	68
Avril	—	164 000	52
Mai	—	156 000	49
Juin	—	135 000	43
Juillet	—	364 000	115
Août	—	269 000	85
Septembre	—	364 000	115
Octobre	—	351 000	111
Novembre	—	341 000	108
Décembre	—	368 000	116
Total 12 semaines ...	3 804 000	3 220 000	85

— la femme de référence a 25 ans, pèse 55 kg, vit à une température moyenne de 10 °C, a une activité moyenne ; 2 300 calories lui sont nécessaires.

Il faut donc tenir compte des quatre variables : âge, poids, température, et activité, pour ajuster les besoins d'un individu aux normes de référence ; voici les éléments de correction correspondants :

— en fonction du poids : les besoins d'un individu varient en fonction de sa masse corporelle. Les formules d'ajustement sont les suivantes :

$$\begin{aligned} \text{--- homme : } E &= 815 + 36,6 P \text{ (poids de l'individu)} \\ \text{--- femme : } E &= 510 + 31,1 P \end{aligned}$$

— en fonction de l'âge : les besoins diminuent avec l'âge. Le taux de correction du besoin global préconisé par la F.A.O. est le suivant :

Diminution de	3 %	entre 25 et 35 ans
	6 %	— 35 et 45 —
	13,5 %	— 45 et 55 —
	21 %	— 55 et 65 —
	31 %	au-delà de 65 ans.

— en fonction de la température : les besoins diminuent avec l'augmentation de la température. Il est convenu d'abaisser le niveau calorique de 0,5 % par degré au-dessus de la température de référence (10 °C), soit une diminution de 7 % pour Zengoaga, où la température moyenne annuelle est de 24 °C.

— en fonction de l'activité : très difficile à évaluer, nous n'en avons pas tenu compte.

b) *besoins de l'enfant* : pour le calcul du niveau calorique, le barème est le suivant :

1 an	110 calories		Garçons	Filles
1 à 3 ans	1300 calories			
4 à 6 —	1700 —	13 à 15 ans	3100	2600
7 à 9 —	2100 —	16 à 20 —	3600	2400
10 à 12 —	2500 —			

Pour la tranche d'âge de 20 à 25 ans, l'on admet que les besoins globaux décroissent régulièrement, de 3 600 à 3 200, chez l'homme et de 2 400 à 2 300 chez la femme.)

Ces chiffres doivent également subir la correction en fonction de la température car ils sont établis pour des adolescents de référence (âgés de 18 ans, homme et femme pesant respectivement 60 et 50 kg, et vivant à une température moyenne annuelle de 10 °C.).

La correction, en fonction du poids, n'intervient qu'au-delà de 16 ans, et seulement si le poids est inférieur à celui des individus de référence. Elle s'effectue à l'aide de formules données pour les adultes, mais l'on accorde aux adolescents 120 % du besoin ainsi calculé.

D. — LE BILAN PRODUCTION-CONSOMMATION.

Ce bilan a été évalué sur la base du ménage moyen (3,2 personnes). Le tableau de la consommation fournissait pour l'ensemble de l'échantillon des poids de produits nets effectivement consommés. Il faut donc les reconvertir maintenant en quantités brutes, telles que récoltées.

Ces chiffres, valables pour une semaine par mois, seront d'autre part extrapolés au mois entier, de façon à permettre une évaluation des quantités consommées au cours d'une année entière.

1^o *Tableau de la consommation annuelle totale.*
(voir p. 60-61).

2^o *Le bilan consommation-production du ménage (3,2 personnes).*

Produit	Consommation brute (kg)	Production (kg)	Bilan $\frac{\text{consommation}}{\text{production}}$ (en %)
Arachides	84,483	294	28,7
Courges	21,041	33	63,8
Maïs ¹	87,545	150	58,3
Sésame	1,558	55	2,8
Riz ²	5,422	21	25,8
Manioc	912,576	—	Production supérieure à la consommation. Le surplus alimente un petit commerce.
Bananes	11,427	—	
Ignames	34,370	—	
Patates	5,850	—	
Tomates	3,620	—	
Piment	6,687	—	
Macabo	2,223	—	Production entièrement autoconsommée.
Gombo	14,673	—	
Abok	13,132	—	
Zong	3,135	—	
Folong	6,695	—	
Oignons	0,281	—	
Basilic	2,510	—	
Feuilles diverses	179,223	—	

Conclusion : l'insuffisance de l'alimentation.

L'examen des ressources alimentaires permet de conclure à une insuffisance de l'alimentation du villageois.

La consommation ne couvre pas les besoins caloriques. Un déficit apparaît durant sept mois de l'année. Il est marqué principalement de janvier à juin, période durant laquelle il va croissant. Les mois de janvier, février et le début de mars, sont pourtant des époques de récoltes importantes (arachides, sésame, riz...). L'existence de deux campagnes agricoles dans la même année ne devrait pas entraîner un tel déficit, d'autant plus que le manioc, aliment de base, est consommé régulièrement toute l'année. Le « couscous », préparé à partir de la farine de manioc (*fufu*) est un plat quotidien.

1. Une bonne partie de la production de maïs est consommée sous forme de vin et a échappé aux mesures de la consommation. Celle-ci est donc sous-estimée.

2. La présence de deux riziculteurs dans notre échantillon, alors qu'il n'y en a que cinq pour tout le village, donne une idée fautive de la consommation du ménage moyen. Le bilan est de ce fait nettement surestimé.

TABLEAU DE LA CONSOMMATION

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet
Feuilles de manioc	3 348	2 156	2 815	1 059	1 655	3 363	3 914
— diverses	663	—	806	860	878	334	1 015
Manioc tubercule	660	942	—	495	614	729	—
— farine	9 868	7 168	8 407	5 964	6 162	4 110	10 084
Igname	—	—	—	—	—	—	—
Patate	—	—	—	—	—	—	1 426
Macabo	223	—	—	—	—	171	—
Sésame	—	106	158	90	—	—	—
Arachides	1 860	1 162	1 507	1 065	1 131	990	1 561
Graines de courge	—	114	—	197	62	101	—
Maïs - grain	—	—	—	—	—	—	2 108
— farine	357	798	—	77	372	156	3 493
Riz	—	570	—	219	—	—	—
Gombo	422	92	105	205	462	249	266
Abok	249	—	—	—	—	—	700
Tomates	78	246	112	58	248	15	228
Zon	—	—	—	—	102	135	266
Plantain	—	—	—	—	—	750	527
Choux palmiste	—	—	—	—	—	—	—
Noix de palme	—	—	—	—	—	253	582
Huile de palme	41	16	135	210	22	—	53
Oignons	13	22	—	13	—	—	14
Piment	139	134	155	117	124	114	124
Basilic	13	67	38	65	—	17	13
Champignons	51	347	205	1 761	496	142	1 020
Œufs	—	—	—	—	—	—	—
Viande fraîche	516	1 481	293	579	155	450	1 778
— séchée	181	94	124	—	276	82	395
Poisson frais	186	168	307	176	223	—	—
— séché	498	669	1 087	39	108	—	—
Insectes - serpents	—	672	176	67	46	—	260
Crevettes séchées	59	22	22	—	15	15	9

Comment expliquer alors le déficit calorique ? Plusieurs faits apportent des éléments de réponse.

L'on constate, à la lecture des tableaux de consommation, la faible part prise dans l'alimentation par les plantes d'origine forestière, comme l'igname, le macabo, la banane. Ces plantes sont pourtant cultivées dans de nombreux champs, mais on les mange peu. Elles alimentent surtout un petit commerce permanent grâce au trafic routier.

On remarque aussi le caractère épisodique de la consommation de certains produits, de haute valeur énergétique, comme le maïs, les graines de courges. Le maïs est surtout consommé

ANNUELLE TOTALE

Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Consommation nette annuelle (grammes)		Consommation annuelle (produits bruts) en grammes	
					Par personne	Par ménage moyen (3,2 p.)	Par personne	Par ménage moyen
3 545	1 918	3 109	3 150	3 584	33 616	107 571	46 947	150 230
432	1 130	824	429	354	7 725	24 720	9 060	28 993
629	660	1 404	—	—	6 133	19 626	285 180	912 576
7 688	9 150	11 141	12 000	15 934	107 676	354 563		
1 370	2 406	2 373	960	1 376	8 485	27 152	10 740	34 370
—	—	—	—	—	1 426	4 563	1 828	5 850
—	—	—	120	—	514	1 645	695	2 223
84	—	—	—	—	438	1 402	487	1 558
1 258	1 233	803	722	1 056	14 348	45 914	26 401	84 483
—	688	795	1 073	1 178	4 208	13 466	6 575	21 041
595	—	—	—	—	2 703	8 650	27 358	87 545
4 076	5 697	3 776	2 697	690	22 189	71 005		
—	594	—	—	142	1 525	4 880	1 694	5 422
183	109	388	390	843	3 714	11 885	4 585	14 673
496	699	846	—	211	3 201	10 243	4 104	13 132
—	—	—	21	12	1 018	3 258	1 131	3 620
93	85	79	9	113	882	2 822	980	3 135
205	486	—	246	—	2 214	7 085	3 571	11 427
—	—	824	—	—	824	2 637	824	2 637
132	602	207	60	—	1 836	5 875	10 450	33 439
56	60	242	152	83	1 070	3 424		
15	2	—	—	—	79	253	88	281
133	194	148	165	125	1 672	5 350	2 090	6 687
164	156	50	75	48	706	2 259	7 844	25 100
294	2 801	1 525	390	—	9 032	28 902	10 625	34 002
—	51	—	—	—	51	163	—	—
927	1 041	1 333	2 901	1 121	12 575	40 240	—	—
434	205	—	—	499	2 290	7 328	—	—
—	—	—	—	—	1 060	3 392	—	—
48	—	—	54	78	2 581	8 259	—	—
258	65	93	295	108	2 040	6 528	—	—
14	21	60	32	19	288	922	—	—

de juillet à septembre, c'est-à-dire au moment de la récolte et quelque temps après. Pourtant il y a toute l'année du maïs dans la cuisine de la femme. Mais il sert essentiellement à la fabrication de vin, le *kpwata*. Ce vin a certainement une bonne valeur énergétique, mais s'il est consommé en partie dans le ménage qui le produit, la plus grande part est vendue aux visiteurs attirés par cette boisson. A cet effet, la femme signale que du vin est en vente, en plaçant une bouteille vide sur le bord de la route, en face de sa case. La graine de courge est également vendue ; très appréciée, elle se vend cher.

Le déficit alimentaire du début de l'année peut ainsi s'expliquer, en partie, par sa coïnci-

dence avec la principale époque de commercialisation des produits agricoles. Le désir d'avoir de l'argent entraîne la vente d'une part trop importante de la production, au détriment de l'alimentation.

D'autres éléments d'explication de ce déficit apparaissent à la lecture du graphique de la figure 18, sur lequel la courbe de couverture des besoins caloriques est mise en parallèle avec celle des travaux agricoles féminins et celle des travaux ménagers qui sont consacrés, pour la plus grande partie du temps à la préparation des repas.

On constate que la courbe des travaux ménagers et celle des travaux agricoles varient en sens inverse l'une de l'autre. Aux périodes de pointe des travaux agricoles, correspond une diminution du temps consacré aux travaux ménagers, donc à la préparation des repas, qui en constitue l'essentiel. Nous avons en effet remarqué, qu'à la suite de longues journées de travail dans les champs, la femme ne se sentait pas la force, à son retour, de préparer un repas, ce qui demande toujours deux à trois heures de travail. Épuisée, elle n'aspire qu'à se reposer. C'est un fait à prendre en considération dans le déficit alimentaire qui est le plus marqué à l'époque des plus intenses travaux agricoles, de mars à juillet. C'est à cette époque que se succèdent dans le

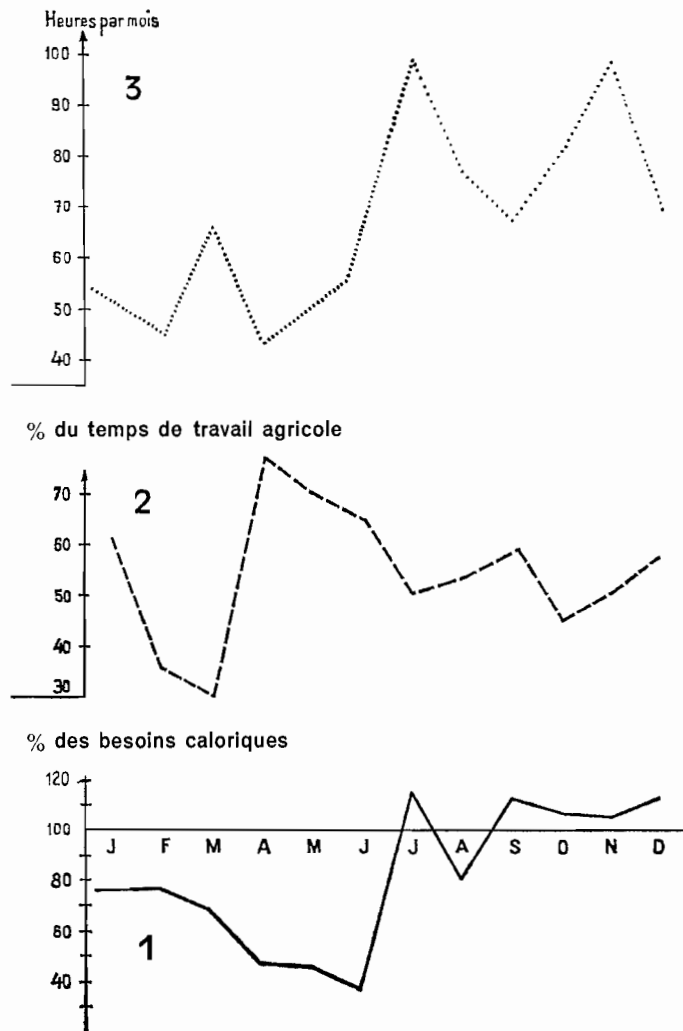


FIG. 18. — Relations entre { — couverture des besoins caloriques (1).
 — temps de travail agricole de la femme (2).
 — temps de travail ménager de la femme (3).

temps, la préparation et les semis des champs de deuxième campagne, deux sarclages successifs de ces champs, et le défrichement des nouveaux emplacements à cultiver.

L'insuffisance quantitative de l'alimentation existe-t-elle également au point de vue de la répartition des nutriments ? Pour qu'un régime alimentaire soit équilibré, on considère généralement que les protides doivent fournir de 10 à 15 % de la ration calorique ; les lipides, de 30 à 35 % ; le reste revenant aux glucides. La répartition de ces trois éléments dans la ration globale de notre échantillon, pour une semaine moyenne, est la suivante :

- protides : 11 %
- lipides : 16 %
- glucides : 73 %

Les protides fournissent donc une proportion de calories satisfaisante. N'oublions pas cependant que nous sommes à un niveau inférieur à celui de la couverture des besoins. De plus, 7 % sont d'origine végétale et 4 % d'origine animale, ce qui marque un déséquilibre ; l'on sait en effet que les protéines animales et végétales doivent prendre une part égale dans la ration normale.

En ce qui concerne les calories d'origine lipidique, le taux de 16 % est nettement inférieur aux normes nutritionnelles. Cette déficience en lipides, dans un pays producteur d'arachides, de sésame, de graines de courges, paraît anormale, mais se comprend aisément si l'on se reporte au fait déjà noté d'une commercialisation trop importante par rapport à la production.

Il existe donc à la fois un état de sous-alimentation et une mauvaise répartition des nutriments qui l'aggrave. Même en tenant compte d'une consommation quotidienne en dehors des repas pris à la maison, la quantité de calories ainsi obtenue ne doit guère augmenter le taux de couverture que d'un faible pourcentage.¹

Ce déficit alimentaire permet donc de conclure à une insuffisance de la production villageoise autoconsommée.

La faiblesse du système agricole actuel se retrouve-t-elle en évaluant les ressources monétaires du village ?

1. Selon des renseignements oraux communiqués par M. J. GABAIX, auteur d'une étude inédite sur le niveau de vie des populations de la zone cacaoyère du Cameroun central, les aliments consommés çà et là, hors des repas, représenteraient au maximum 10 % des besoins. Cet auteur a calculé un taux de couverture des besoins de 87 % pour la région d'Obala, peu éloignée de Zengoaga.

II. — LES RESSOURCES MONÉTAIRES

Nous donnons dans les tableaux suivants les revenus monétaires de six foyers : revenus moyens par foyer et revenus séparés de l'homme et de la femme. Un tableau des dépenses des ménages permettra ensuite de donner une idée de l'équilibre des budgets.

I^o LES REVENUS MONÉTAIRES DANS 6 FOYERS VILLAGEOIS

	1 Célibataire	2 Ménage monogame	3 Ménage monogame	4 Ménage polygame (2 femmes)	5 Ménage polygame (3 femmes)	6 Ménage polygame (4 femmes)
<i>1^o Agriculture de forêt</i>						
Cacao	1 200		8 000		30 000	26 000
Café		4 000			2 500	
Tabac	15 000	1 000				
Riz			3 600			
<i>2^o Agriculture de savane</i>						
Arachide		9 000	6 000	11 100	3 500	23 000
Courge (graine)		1 180	2 500	5 000	1 600	6 900
Maïs				1 100		
Sésame			800			2 300
Vivriers divers				400	600	1 500
<i>3^o Activités secondaires :</i>						
Fruits divers					300	4 000
Volaille			700	500		
Gibier - poisson	900		2 500			
Vin (palme, maïs) ...	1 900	1 200	3 000	2 500	11 600	4 400
Artisanat		900				400
<i>Revenus en espèces :</i>						
Cadeaux				2 000		1 000
Salaires	5 400		6 000			
Dots			24 000			
TOTAL	24 400	17 280	57 100	22 600	50 100	69 500

— La répartition des revenus moyens, en fonction de leur origine, est la suivante :

— Agriculture de forêt	38 %
— Agriculture de savane	32 %
— Activités secondaires	14 %
— Revenus en espèce	16 %

— Le revenu moyen par personne est de 10 040 fr. CFA.

Le ménage moyen villageois, de 3,2 personnes, aurait donc un revenu de l'ordre de 32 000 fr.

— Le revenu par personne active est de 14 175 fr.

2° REVENUS MONÉTAIRES DES CHEFS DE FAMILLES.

	1	2	3	4	5	6
1° Agriculture :						
Cacao	1 200		8 000		30 000	26 000
Café		4 000			2 500	
Tabac	15 000	1 000				
Riz			3 600			
Arachides		1 000		3 600		
2° Activités secondaires :						
Fruits						4 000
Volaille			700	500		
Gibier - poisson	900		2 500			
Vin de palme	1 900	700		200	4 000	
Artisanat		900				400
3° Revenus en espèces :						
Salaires	5 400		6 000			
Dots			24 000			
TOTAL	24 400	7 600	44 800	4 300	36 500	30 400

Le revenu moyen établi entre ces 6 chefs de famille est de 24 666 fr. CFA se répartissant ainsi :

Agriculture	64,5 %
Activités secondaires	24 %
Revenus en espèces	11,5 %

3° REVENUS MONÉTAIRES DES ÉPOUSES.

	2	3	4		5			6			
			Épouse 1	Épouse 2	Épouse 1	Épouse 2	Épouse 3	Épouse 1	Épouse 2	Épouse 3	Épouse 4
Agriculture :											
Arachide	8 000	6 000	4 000	3 500			3 500	4 000	6 000	6 000	7 000
Sésame		800						700		1 100	500
Courges	1 180	2 500	2 500	2 500		500	1 100	2 100	1 800	1 500	1 500
Maïs			1 100								
Vivriers divers			200	200		600		300	300	500	400
2° Activités secondaires :											
Vin de maïs	500	3 000		2 300	2 100	3 500	2 300	800	900	1 200	1 500
3° Revenus en espèces :											
Dons			2 000					1 000			
TOTAL	9 680	12 300	9 800	8 500	2 100	4 600	6 900	8 900	9 000	10 300	10 900

Le revenu moyen pour les 11 femmes de l'échantillon est de 8 452 fr. CFA se répartissant ainsi :

Agriculture	77 %
Activités secondaires	20 %
Revenus en espèces	3 %

4° LES DÉPENSES.

	1	2	3	4	5	6
Habillement	1 650	2 650	7 500	3 800	7 200	8 750
Santé	500	1 150	3 850	1 050	6 100	5 500
Alimentation	750	1 750	7 150	1 100	4 950	6 300
Équipement domestique ..	750	950	2 950	1 250	4 500	5 600
Équipement agricole	1 150	250			950	2 500
Transports	2 150	600	3 600	1 400	5 400	5 700
Chasse (au fusil)					7 500	
Scolarisation - culte	1 000		6 800			1 500
Justice			8 200	1 500	500	650
Dons en espèces	1 500	800	1 500	1 500	3 500	17 500
Dot	10 000		11 000	8 000		
Impôts	4 200	4 200	4 200	4 200	4 200	8 400
Divers	500	1 100	800		2 250	2 500
	24 150	13 450	57 550	23 800	47 050	64 900
Balance recettes dépenses .	+ 250	+ 3 830	- 450	- 1 200	+ 3 050	+ 4 600

CONCLUSION : FAIBLESSE DES REVENUS MONÉTAIRES.

Les revenus monétaires proviennent essentiellement de la vente des produits agricoles. Il est cependant difficile d'en apprécier la valeur. L'on ne peut que les comparer à ceux obtenus dans d'autres régions, en ne perdant pas de vue la faiblesse de notre échantillon.

Les revenus du ménage moyen de Zengoaga sont de l'ordre de 32 000 fr. CFA. Ils sont inférieurs à ceux de la région cacaoyère des environs de Yaoundé, qui atteignent 40 000 fr. Ils sont plus proches de ceux de l'Adamaoua, voisins de 34 000 fr.

Mais, si les revenus des planteurs de la forêt reposent surtout sur la vente du cacao et présentent de ce fait des fluctuations dues aux variations des cours, les ressources monétaires de Zengoaga paraissent mieux équilibrées. Il est important, en effet, de remarquer qu'en moyenne 38 % des recettes sont fournies par l'agriculture de forêt (cacao, café, tabac, riz) mais que l'agriculture vivrière de savane assure des rentrées d'argent presque aussi importantes : 32 %. Le rôle de la femme dans l'alimentation du budget familial apparaît ainsi considérable.

L'aspect relativement favorable des budgets villageois masque en réalité la faiblesse des ressources. En regard de la production actuelle, la vente des produits de la terre, notamment dans le domaine vivrier, nous a semblé trop grande, car elle s'effectue au détriment de la consommation : la production agricole actuelle ne permet donc pas d'obtenir à la fois une alimentation et des ressources monétaires suffisantes.

III. — LES CAUSES DE L'INSUFFISANCE DES RESSOURCES

Un premier élément d'appréciation est donné par l'examen des rendements, qui paraissent médiocres.

1° LES MAUVAIS RENDEMENTS.

Différentes sources de renseignements peuvent être utilisées pour l'évaluation des rendements. Pour les récoltes entièrement commercialisées, il est possible d'obtenir une approximation, en rapportant les quantités vendues à la superficie du champ ou de la plantation. On peut connaître, en effet, l'argent perçu et le prix unitaire lors de la vente ; ou encore combien ont été vendus de sacs (café, cacao) ou de paniers (riz). Connaissant le poids moyen d'un sac de cacao ou d'un panier de riz, il est possible de calculer un rendement, les surfaces étant connues par les mesures des champs.

Mais toutes les fois où cela fut possible, des mesures plus précises ont été fournies par l'installation dans les champs de « zones témoins ». Nous avons utilisé des carrés de 20 m de côté, matérialisés par quatre piquets reliés entre eux par une ficelle. A l'intérieur de ces surfaces la densité des semis fut évaluée et les récoltes pesées. Une extrapolation du résultat permet d'obtenir un chiffre de densité et de rendement à l'hectare.

a) *Les rendements des plantations :*

— Café :

Les rendements des caféières observées montrent des variations comprises entre 60 et 395 kg de cerises à l'hectare. La moyenne est de 220 kg/ha. La variation des rendements peut s'expliquer par la diversité des densités des arbustes : 1 500 à 2 770 pieds à l'hectare, avec une moyenne de 2 193 pieds/ha.

La production moyenne d'un pied est ainsi de 100 g de café en cerises.

Ces chiffres doivent cependant être considérés avec prudence car le café est d'introduction récente et les plantations n'ont encore que cinq ans.

— Cacao :

Le comptage systématique des cacaoyers, effectué en 1964 par un agent du poste agricole de Déa, dont dépend Zengoaga, rapporté aux superficies des plantations mesurées sur notre plan, donne une densité de cacaoyers comprise entre 450 et 1 000 pieds à l'hectare, suivant les exploitations. Il ne fait aucun doute que ces chiffres soient inférieurs à la réalité. Le villageois ne dévoile qu'avec réticence le nombre de ses arbres, et il est probable qu'une partie en a été cachée à l'agent agricole, la dispersion des plantations de chaque exploitant lui permettant aisément cette fraude.

Les carrés de densité installés dans 10 cacaoyères ont donné des chiffres variant de 1 050 à 2 200 pieds à l'hectare, avec une moyenne de 1 400 pieds. Cette densité est nettement supérieure à la densité moyenne recommandée par les services agricoles (intervalle de trois mètres entre les arbres, soit environ 1 111 pieds/ha).

Cette variation de densité, à laquelle s'ajoute le manque d'homogénéité quant à l'âge des arbres, va se répercuter sur les rendements. Pour les dix plantations observées, le rendement moyen est de 700 kg de fèves à l'hectare (pesées le jour même de la récolte). Si l'on considère que la perte de poids au séchage est d'environ 60 % (chiffre indiqué par la station agronomique de Nkolbisson), le rendement en cacao sec est de 280 kg/ha.

Le rendement par pied est en moyenne de 200 g, et le rendement par pied productif est de 222 g.

b) *Les rendements des cultures vivrières.*

— Arachides :

Une estimation globale du rendement moyen peut être fournie par le rapport du tonnage récolté aux superficies cultivées. Le paysan sait en effet apprécier approximativement sa récolte

en nombre de sacs, et un sac d'arachides pèse environ 33 kg. Le rendement moyen obtenu de cette manière est de 750 kg d'arachides-coque à l'hectare, avec des variations suivant les exploitations de 300 à 1 000 kg/ha.

Les carrés de densité ont donné un chiffre supérieur : 1 200 kg d'arachides (pesées le jour de la récolte). Avec une perte au séchage d'environ 30 %, le rendement est de 850 kg/ha.

— Maïs :

Le nombre de pieds de maïs varie de 4 000 à 7 500 par hectare, ce dernier chiffre correspondant à du maïs en culture pure, ce qui ne se rencontre que sur des champs rares et exigus. Le plus souvent, le maïs est associé aux cucurbitacées et sa densité moyenne est de 5 950 pieds à l'hectare, fournissant environ 5 500 tiges. Le rendement moyen est alors de 260 kg de maïs-grain à l'hectare.

— Graines de courge :

La densité des semis varie de 4 000 à 5 000 poquets à l'hectare et le rendement moyen est de 75 kg de graines (poids de graines séchées).

— Riz :

Aucun carré de densité n'a été installé dans les rizières. La production étant presque entièrement commercialisée, la récolte est conservée dans de petits paniers, de taille uniforme et de poids sensiblement constant. Nous avons donc rapporté le tonnage récolté (nombre de paniers × poids moyen d'un panier plein) aux superficies des rizières. Les rendements étaient compris entre 200 et 720 kg de paddy à l'hectare, la moyenne étant de 450 kg.

— Manioc :

Nous n'avons pas tenté d'évaluer le rendement du manioc pour lequel la récolte s'échelonne sur plusieurs années. La seule donnée recueillie concerne la quantité de manioc consommée par personne et par ménage, figurant au chapitre de la consommation.

La faiblesse générale de tous ces rendements est donc évidente ; et l'on peut se demander s'il convient de l'imputer au milieu physique, ou à la mauvaise adaptation des paysans à ce milieu.

2° LE SYSTÈME AGRICOLE ET LE MILIEU PHYSIQUE.

a) *L'adaptation au milieu :*

Le système agricole villageois ne révèle d'aucune manière la maîtrise du milieu par le paysan. La base du système repose sur l'alternance d'un cycle de cultures de quatre années en moyenne et d'une jachère plus ou moins longue, toujours supérieure cependant au temps de culture.

Mais si le paysan ne paraît pas maître du milieu, l'ensemble de ses travaux montre une soumission au milieu physique, se traduisant par une certaine harmonie.

Les deux aspects du paysage végétal ont donné naissance à une double activité agricole : agriculture vivrière traditionnelle sur les champs de savane et agriculture de plantation dans les galeries forestières. Ces deux formes d'agriculture constituent deux domaines juxtaposés. Le premier est depuis toujours celui de la femme ; l'autre, de développement plus récent, a attiré l'homme devenu disponible depuis la disparition de ses grandes activités antérieures, la guerre et la chasse. Il n'y a donc pas d'incompatibilité entre les deux formes d'agriculture. Ces deux domaines offrent au contraire une complémentarité des ressources.

L'agriculture est adaptée également au rythme saisonnier annuel. Deux saisons pluvieuses

séparées par deux saisons sèches, permettent deux campagnes agricoles chaque année. L'ordonnance des travaux est calquée de façon étroite sur ce rythme climatique, comme l'indiquent les graphiques de la figure 19 :

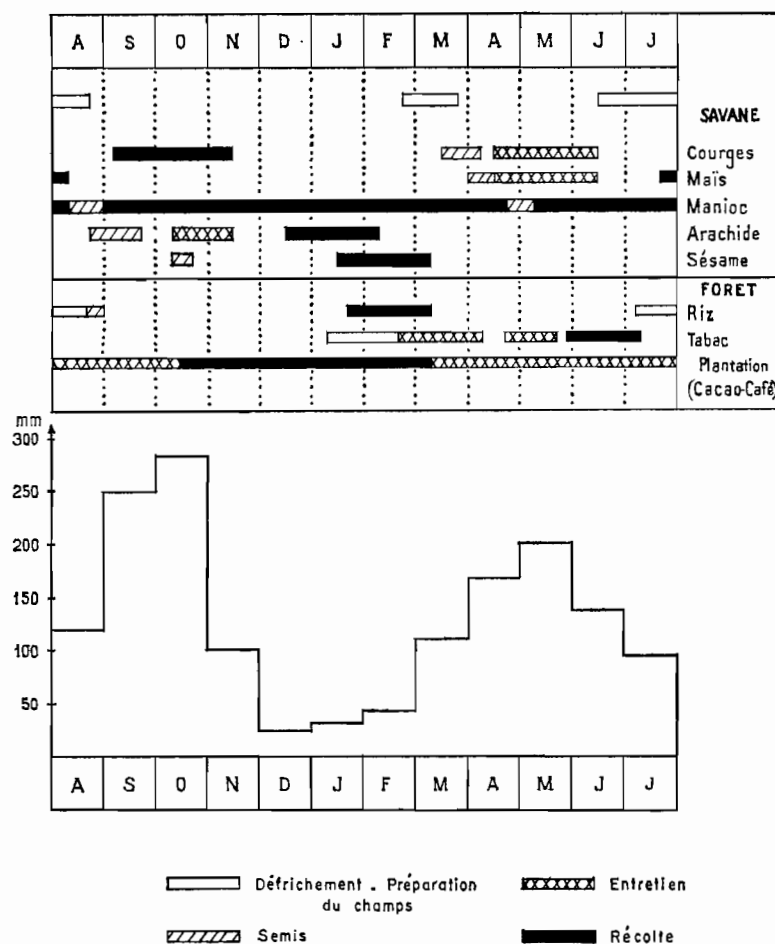


FIG. 19. — Calendrier cultural et rythme des pluies.

Il faut cependant remarquer, en ce qui concerne les plantations arbustives, que nous sommes aux confins septentrionaux de la zone forestière et de l'aire climatique favorables aux cultures telles que le cacaoyer. Si la pluviosité est encore suffisante, la saison sèche de décembre à mars s'y fait nettement sentir et il arrive que les cacaoyers soient « grillés » par le soleil, si un ombrage suffisant n'a pas été respecté.

D'une manière générale, l'agriculture s'inscrit donc de façon cohérente dans le milieu local. Exerce-t-elle en revanche, une action sur ce milieu ? Y a-t-il conservation ou destruction ?

b) L'impact sur le milieu.

Nous avons vu qu'au cours de la succession des cultures, des pratiques enrichissantes entretenaient la fertilité du sol. Le paysan brûle l'herbe du défrichage étalée en tapis sur toute la surface du champ. La position de l'arachide en tête de la succession apporte au sol un élément azoté. Après les récoltes, les fanes d'arachides, les feuilles, et la chair pourrie des cucurbitacées, les tiges de maïs, de sésame, de bananier, sont abandonnées sur place, apportant au sol une certaine quantité de matières organiques. Les champs abandonnés sont rapidement colonisés ensuite par la végétation naturelle.

L'impérata apparaît immédiatement, ce qui ne semble pas un signe d'épuisement, cette plante étant encore relativement exigeante ; le paysan effectue d'ailleurs la plupart de ses défrichements de savane sur des zones à impérata et il en tire d'honnêtes récoltes. L'apparition de graminées plus « riches » ne se fait que sur les secteurs de savane plus éloignés où la durée de jachères est plus longue.

Localement, notamment à partir de termitières défoncées, le sol plus riche en bases voit se former, après l'abandon du champ, des noyaux de végétation plus dense. Le micro-relief y offre une protection contre les feux de brousse et des plantes caractéristiques de jachère forestière apparaissent, mêlées à la végétation naturelle de savane. Par exemple, le voisinage d'une termitière défoncée, dans un champ abandonné depuis trois ans, comportait une végétation assez dense où l'on trouvait *Alchornea*, *Urena lobata*, *Bridelia*, *Anona*, un jeune *Albizzia*, *Triumphetta*, *Vernonia*, *Hymenocardia ulmoides*¹. La protection contre le feu due à cet écran de végétation, s'ajoutant à celle du micro-relief, peut amener la formation d'un îlot forestier pionnier. Les champs abandonnés, localisés sur des flancs de galerie, à l'abri des vents dominants de saison sèche et par conséquent des feux, sont rapidement colonisés par une brousse arbustive dense où des essences de lumière apparaissent, comme *Albizzia* ou *Xylopia aethiopica*.

Ces zones, si elles ne sont pas défrichées à nouveau, peuvent s'accroître jusqu'à donner un contour flou au bord de la galerie, ce qui apparaît nettement sur les photographies aériennes.

Ces diverses formes de colonisation de champs abandonnés semblent indiquer que la succession des cultures ne dégrade pas pour le sol. Elle semble au contraire favoriser un départ rapide de végétation naturelle, parfois de caractère forestier, ce qui a déjà été observé dans la région au cours des études pédologiques effectuées par M. D. MARTIN.

Cependant, nous avons rencontré dans certaines zones, notamment sur les sols correspondant à l'alignement des collines quartzitiques orientées N-W/S-E, vers le centre du terroir, des sols plus appauvris portant localement la marque d'une érosion se traduisant par l'apparition de l'horizon gravillonnaire. Sur des champs récemment abandonnés (2-3 ans) la végétation, en tapis discontinu, se composait de *Pennisetum polystachyon*, *Pennisetum subangustum*, *Melinis minutiflora*, *Imperata* en touffes très dispersées, *Schizachyrium brevifolium*, *Erigeron*, *Cyperus* et quelques tiges d'*Hyparrhenia diplandra* en bordure de champ. De telles zones appauvries se localisent sur les pentes de collines. Des champs voisins, défrichés depuis moins d'un an, laissent apparaître déjà des traces d'érosion ; nous avons observé le décapage dû au ruissellement diffus sur les parties supérieures des champs, et l'apparition des gravillons, tandis que vers le bas, l'accumulation limoneuse dépassait 10 cm d'épaisseur ; les traces de pas s'y impriment en saison pluvieuse. Des rigoles se creusent au raccordement des pentes, l'entaille pouvant atteindre 30 cm de largeur et 50 cm de profondeur. Cette forme d'érosion est due au manque de protection du sol lors des averses, dans les champs cultivés qui, semencés au début des deux saisons des pluies annuelles, subissent l'action érosive des gouttes d'eau particulièrement efficace lors des grains violents de mars à mai et des fortes averses de septembre-octobre. Une étude hydrologique effectuée par le Centre ORS-TOM de Yaoundé en 1963-1964, dans le cadre de laquelle des parcelles d'érosion expérimentales avaient été installées sur la zone même des collines quartzitiques de Zengoaga, a donné les coefficients de ruissellement suivants :

Types de champs :	Arachide	Maïs	Sésame	Manioc	Végétation naturelle (savane)
Coefficient de ruissellement (en %)	32,7	13,6	12,4	12,7	0,7

1. Ces renseignements sont tirés d'une tournée rapide sur le terrain, en compagnie de M. KOEHLIN, Professeur de botanique à l'Université de Yaoundé, que nous remercions ici.

Sur ces parcelles de pente assez faible, 2 à 5 % (et bien des champs ont des pentes plus fortes), l'arachide semble donc favoriser le ruissellement. Le maïs aurait vraisemblablement donné des résultats voisins s'il avait été associé aux cucurbitacées comme cela est fréquent sur le terroir villageois (il était en culture pure dans les parcelles, donc semé plus serré).

Les emplacements où affleure l'horizon gravillonnaire du sol par suite de l'érosion pluviale, ne sont plus utilisés pour de nouveaux cycles de cultures : le paysan les élimine, lors du choix des emplacements de champs. L'extension de ces zones présente donc un danger, en réduisant le parcours cultural. Cette situation est d'autant plus grave que la zone la plus sensible à cette érosion, constituée par les sols sablonneux liés aux quartzites, est proche des lieux habités et que le cultivateur répugne à établir ses champs au-delà d'une distance de trois kilomètres de son habitation.

En dehors de cette zone sensible, les sols du terroir ne présentent pas de signes d'érosion ; d'autre part, la succession des cultures ne semble pas les épuiser : la durée des jachères, en effet, paraît suffisante pour permettre à la végétation naturelle de reprendre rapidement et de les régénérer.

L'agriculture villageoise paraît donc, dans l'ensemble, adaptée aux conditions physiques locales. Le milieu ne semble pas devoir être rendu responsable de la médiocrité des rendements. Nous avons d'ailleurs constaté de grandes variations dans les rendements de chacun des produits agricoles. Si l'on retient les chiffres les plus forts enregistrés au cours des mesures, l'on a les rendements suivants :

— Cacao	370 kg/ha
— Café	395
— Arachides	1 050
— Sésame	400
— Graines de courges	195
— Maïs	800 (culture pure)
— Riz	720

Ces chiffres, nettement supérieurs aux rendements moyens que nous avons constatés plus haut, prouvent donc qu'il est possible, dans les conditions actuelles de culture, d'obtenir beaucoup plus. Si l'environnement physique local peut être la source d'une production meilleure, c'est donc dans le contexte humain qu'il semble falloir chercher les causes profondes de l'inefficacité du système agricole.

3° LA FAIBLESSE DES RESSOURCES ET LES MOTIFS D'ORDRE HUMAIN.

a) *L'origine plus septentrionale* des gens de Zengoaga peut être un premier sujet de réflexion. C'est à une époque récente, remontant à sept ou huit générations, qu'ils sont venus s'installer au sud de la Sanaga. Ont-ils trouvé là un milieu qui leur était étranger et auquel ils se sont mal adaptés ?

Le paysage végétal, dans les régions situées au nord du fleuve, est en effet sensiblement différent. Les savanes y sont plus largement représentées et la forêt s'y restreint en d'étroites galeries le long des cours d'eau. Le système agricole ancien reposait essentiellement sur une agriculture de subsistance, pratiquée en savane par les femmes. Mais l'implantation actuelle des gens laisse encore à leur disposition des étendues de savane suffisantes : la moitié de la superficie du terroir est représentée par cette formation.

Dans le domaine des plantes cultivées en savane, peu de changements semblent être intervenus. On connaissait déjà l'arachide, le sésame, les courges, le maïs, le manioc et l'on cultivait en plus le mil, *nanang*, qui a été abandonné aux environs des années 1920 ; de nombreux villageois se souviennent, que, encore enfants, ils étaient chargés de la surveillance des champs de mil pour en chasser les oiseaux. La nature des plantes cultivées n'a donc guère changé. Les variétés ont cependant été renouvelées. Des semences améliorées ont remplacé les variétés rustiques sous l'administration européenne. Cela s'est souvent traduit par une augmentation de travail. Ces

plantes, plus fragiles que les variétés anciennes, demandent plus de soins. Les récoltes d'arachides notamment doivent se faire plus rapidement, par crainte de germination en terre si une averse survient au moment de la récolte. Mais ces changements ne semblent pas avoir affecté profondément le système agricole, dans le sens d'un dépaysement pouvant entraîner une inadaptation.

Les cultures en milieu forestier, en revanche, ont amené des changements importants.

La forêt n'était pas inconnue du villageois : il devait en utiliser le bois pour son habitation, ses instruments de travail. Mais l'agriculture en forêt a été une chose nouvelle et l'on remarque encore actuellement une certaine répugnance au défrichement : l'outillage serait-il insuffisant ?

Le principal outil du paysan est la machette. Le labeur exigé pour un défrichement forestier avec cet instrument, peut sans doute expliquer en partie le désintéressement de l'homme à l'égard de la forêt. Mais la hache est connue depuis longtemps ; les forgerons locaux la fabriquaient autrefois et on la trouve aujourd'hui chez les commerçants des centres, aux côtés de la scie. Ces outils sont cependant très peu utilisés.

Ce n'est pas seulement au stade du défrichement que le paysan paraît se désintéresser du travail en forêt. Il est obligé d'en défricher un coin pour créer une plantation ; mais celle-ci une fois installée, le manque d'entretien se fait sentir. Bon nombre de plantations sont envahies par la brousse. Des cabosses malades, atteintes de pourriture brune, restent accrochées aux arbres mal taillés, répandant autour d'elles la maladie. On va même jusqu'à laisser une récolte sur l'arbre, sous prétexte d'un voyage. Le villageois ne peut donc être qualifié de planteur. Il a bien adopté le cacaoyer, le caféier, le riz, le tabac, mais ces plantes l'intéressent peu, notamment les deux dernières qui exigent des efforts constants, rizières et champs de tabac ne durant qu'une saison. Les cultures arbustives ont l'avantage d'occuper le sol de façon durable, attestant la propriété durant de nombreuses années. Une vaste plantation en mauvais état apporte plus de prestige qu'un petit nombre d'arbres bien entretenus.

Le véritable dépaysement dans le domaine agricole ne réside donc pas tant, semble-t-il, dans la découverte d'un milieu nouveau, de plantes nouvelles, avec lesquels le paysan s'est peu familiarisé, que dans le passage pour l'homme des nobles activités d'autrefois, guerre et chasse, à celles plus humbles de cultivateur. Quarante années de vie agricole n'ont pas suffi à faire de lui un véritable paysan. S'il a adopté les cultures nouvelles qui lui ont été apportées, il ne semble pas en avoir assimilé les techniques de production.

L'origine septentrionale des villageois suffit-elle à expliquer les faiblesses du système agricole ?

Ce dernier ne paraît pas « figé ». L'ancien système a évolué avec l'adoption des plantes nouvelles et l'ouverture de débouchés aux divers produits agricoles. L'outillage nécessaire, s'il n'est pas toujours utilisé, existe néanmoins. Une autre hypothèse vient alors à l'esprit, lorsque l'on considère l'état de nonchalance qui se dégage des activités villageoises.

b) *Un climat de laisser-aller, de passivité*, entoure l'ensemble de la vie agricole. Les villageois eux-mêmes ont conscience de cette absence de vitalité qui les affecte, physiquement et moralement à la fois, sans qu'ils puissent y remédier. Il semble que cette déficience puisse trouver ses racines dans les mauvaises conditions démographiques et sanitaires de la population.

La pyramide des âges (fig. 20), dressée à partir du recensement effectué par nous en janvier 1964, fait ressortir le mauvais état démographique de la population de Zengoaga. Les jeunes de moins de 20 ans ne représentent que 21 % de la population, dont 14 % seulement pour les enfants de moins de 15 ans. La catégorie active, de 20 à 50 ans, représente plus de la moitié de l'effectif du terroir, 51 %. 28 % des gens ont plus de 50 ans. L'étroitesse de la base de cette pyramide paraît provenir surtout d'une très faible natalité. Aucune naissance en 1963 au village ; une seule en 1964, pour 53 femmes de 14 à 49 ans.

Les gens eux-mêmes se désolent du manque de naissances qui, autrefois, étaient plus nombreuses. Cette dénatalité paraît, en effet, n'avoir pas toujours existé. Bien que notre échantillon soit faible et ne se prête guère qu'à des approximations grossières, l'on peut cependant avoir un ordre de grandeur de la natalité ancienne, en tenant compte de la fécondité totale ; le nombre

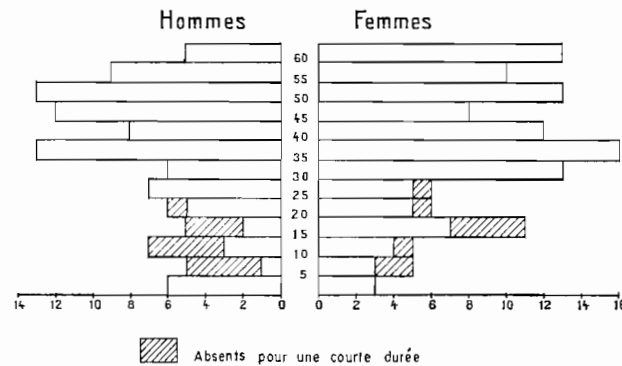


FIG. 20. — Population résidant sur le terroir (janvier 1964).

d'enfants nés vivants, pour les femmes de plus de 14 ans, est de 2,18. Il semble que dans le passé la natalité ait donc été plus élevée. Les villageois disent : « C'est la route qui nous a apporté la mort. » Peut-être ne sont-ils pas trop éloignés de la vérité. Les rapports des administrateurs qui se sont succédé à Nanga-Éboko, signalent en effet que le dépeuplement des villages de la région date des environs de 1935 ; c'est dire qu'il suit de près l'ouverture de la route à la circulation.

Nous n'avons retrouvé que peu de chiffres permettant de jalonner l'évolution globale de la population villageoise. (Les archives de Nanga-Éboko ont été en grande partie détruites par les termites.) En 1924, Nkila, ancêtre de Zengoaga, possédait 348 habitants. Zengoaga n'en avait plus que 202 en 1958, 171 en 1961 et 167 en 1963. (Ces derniers chiffres concernent la population administrative du village et sont donc inférieurs à ceux de la population que nous avons recensée sur le terroir, groupant, rappelons-le, des gens recensés administrativement dans trois villages différents.)

Nous avons recueilli des chiffres plus nombreux, pour l'ensemble du groupement de Zengoaga, comprenant 6 villages :

1934	1 695 habitants
1948	1 390 —
1958	1 112 —
1965	1 098 —

C'est à l'époque du passage de la route que se situe le « hiatus » apparaissant sur la pyramide des âges, du côté masculin, à partir de la catégorie 30-35 ans. Il marque le départ des jeunes vers les villes, mouvement qui revêt aujourd'hui une ampleur considérable, comme le laisse apparaître le tableau généalogique du lignage Yengong (hors texte) où, sur les 80 individus de sexe masculin, 46 seulement sont présents au village (les écoliers étant compris). Les 34 autres résident à Nanga-Éboko, Yaoundé ou Douala.

A ces mouvements de longue durée, s'ajoutent des déplacements temporaires fréquents. Les absences, au cours de l'année, représentent près de 18 % du temps annuel total pour les hommes et près de 15 % pour les femmes. Cette instabilité de la population s'accompagne d'une instabilité du mariage. De nombreuses femmes sont absentes du foyer ; elles sont définitivement parties, ou plus couramment, elles sont « en fuite » ou « évadées », selon les expressions employées localement. 56 % des femmes de plus de 14 ans ont été plusieurs fois mariées ; 16 % l'ont été trois fois et plus.

Les rapports administratifs signalent, parallèlement à cette mobilité des gens et au relâchement des mœurs, la propagation des maladies vénériennes qui semblent être à la base de la dénatalité actuelle. Sur un rapport daté de 1951, on peut lire : « ... Sur 3 637 femmes visitées au dispensaire de Nanga-Éboko, 1 939 étaient stériles, soit 53 %... » La cause essentielle de cette stérilité, est-il précisé plus loin, est la gonococcie.

Les maladies vénériennes ne constituent cependant qu'un aspect du mauvais état sanitaire de la population. Paludisme, maladies intestinales, maladies de la peau, filarioses, goîtres, lèpre

fréquente chez les gens plus âgés, sont autant de facteurs limitant l'effort du paysan. Si l'on ajoute à cela l'alcoolisme et l'insuffisance de l'alimentation, l'on peut éclairer dans une large mesure le comportement « nonchalant » du villageois.

La mobilité et le mauvais état physique de la population se traduisent dans l'ensemble des activités villageoises par un net sous-emploi.

c) *L'emploi du temps complet du paysan* de Zengoaga, a fait l'objet d'une enquête, entre le 1^{er} juillet 1964 et le 30 juin 1965, portant sur 6 familles (foyers) représentant un échantillon de 17 personnes actives, 6 hommes et 11 femmes.

Ces six familles ont été réparties en quatre groupes, de façon à avoir une unité d'observation d'une semaine ; les quatre groupes ayant été suivis, l'un après l'autre, une semaine par mois.

Les résultats de cette observation figurent dans les deux tableaux suivants. Le premier représente l'utilisation du temps, par actif agricole, sur la base d'une semaine par mois. Les chiffres sont les moyennes obtenues pour les 6 hommes et les 11 femmes de l'échantillon. Ces chiffres ont été extrapolés, dans le second tableau, de façon à obtenir l'utilisation totale annuelle du temps.

L'ensemble des activités ont été classées sous treize rubriques dont le contenu nécessite quelques précisions :

- Sommeil : cette rubrique concerne uniquement le repos nocturne, à partir du moment où les gens se retirent chez eux le soir jusqu'au lever ;
- Repas. Hygiène : temps passé à la toilette et à la prise des repas à domicile ; les repas pris dans d'autres foyers ont été comptés avec les visites.
- Visites. Voyages : groupent les simples promenades ou visites effectuées dans le cadre du village aussi bien que les déplacements à l'extérieur.
- Repos. Causerie : il s'agit de toutes les périodes de repos diurne et du temps passé en conversation avec famille ou amis à l'exclusion des « palabres » tenues chez le chef et qui ont été classées dans la catégorie « divers improductifs ».
- Maladies. Indispositions : regroupent les maladies nécessitant un repos à la maison aussi bien que les déplacements pour subir un traitement ; figure également sous cette rubrique le temps passé à la garde d'un malade.
- Divers improductifs : nous avons inclus ici diverses occupations telles que palabres, cours d'alphabétisation pour adultes, cultes, réunions et fêtes diverses.
- Travaux agricoles :
 - plantations :
 - cultures vivrières :
 - divers : il s'agit de diverses formes de cueillette (vin de palme, noix de palme, fruits divers).
 } temps de travaux, y compris les temps de déplacement.
- Chasse. Pêche : temps effectivement passé à chasser et pêcher et temps de préparation (confection de barrages sur les marigots, fabrication et installation de pièges).
- Marché. Vente : déplacements au marché mensuel, y compris la durée de trajet, et vente au village (vin de palme ou de maïs) ainsi que le temps de préparation en vue de la vente (vin, artisanat).
- Construction. Entretien : construction ou réfection des habitations et dépendances, d'abris dans les champs ; nettoyages des abords des cases ; fabrication d'outils ou d'instruments nécessaires.
- Travaux ménagers : préparation des repas, lessive, corvée d'eau et de bois. Devant le faible rôle joué par les hommes dans cette rubrique, nous avons groupé le peu de temps passé par ceux-ci aux travaux ménagers (lessive parfois, et aide domestique pour la préparation des plats notamment le décorticage des arachides) dans la colonne « divers productifs ».

L'UTILISATION DU TEMPS

I. En heures, sur la base d'une semaine par mois :

	Sommeil	Repas Hygiène	Visites Voyages	Repos Causeries	Maladies Indis- positions	Divers impro- ductifs	Travaux agricoles			Chasse Pêche	Marché Vente	Cons- truction Entretien	Travaux Ménagers
							Plan- tations	Cultures vivrières	Divers Pro- ductifs				
HOMME :													
Janvier	63,35	4,00	41,35	27,45	0,30	0,15	24,30	1,25	0,20	1,15	1,00	1,50	
Février	63,30	4,05	49,10	26,10	1,05	0,10	8,10	1,15	—	2,05	9,50	2,30	
Mars	62,00	4,10	43,40	33,40	0,25	1,30	6,40	1,00	1,10	3,10	1,40	8,55	
Avril	61,20	4,05	41,40	33,45	1,10	0,30	4,00	14,25	0,45	2,20	1,10	2,50	
Mai	62,25	4,30	30,25	31,30	0,35	0,55	15,50	12,25	—	2,40	1,30	5,15	
Juin	64,05	5,10	16,55	30,45	5,20	3,00	5,00	14,10	1,40	2,15	1,15	18,25	
Juillet	62,00	5,40	26,00	30,00	0,30	4,50	11,35	13,40	5,10	2,35	1,00	5,00	
Août	61,40	4,45	27,20	28,30	1,40	2,10	4,30	21,10	10,55	2,30	2,25	0,25	
Septembre	61,25	5,10	19,40	37,30	0,45	4,25	5,40	18,50	3,15	5,45	0,50	4,45	
Octobre	61,40	6,10	15,50	36,00	2,45	6,40	8,40	11,00	2,45	7,30	1,25	7,35	
Novembre	62,20	6,45	13,40	33,50	3,10	6,10	5,25	10,45	4,20	5,10	4,20	12,05	
Décembre	62,05	4,20	26,00	33,25	13,25	0,40	4,35	8,20	4,15	5,50	3,15	1,50	
FEMME :													
Janvier	63,50	4,05	30,45	21,45	0,10	0,20	1,20	27,00	0,10	—	7,00	—	11,35
Février	63,30	4,30	33,15	27,00	4,00	0,45	—	12,40	0,35	1,20	8,55	—	11,30
Mars	62,30	4,40	38,00	26,35	2,00	1,50	—	9,25	0,40	2,40	4,20	0,20	15,00
Avril	62,10	4,15	27,00	24,55	0,40	0,50	—	36,20	—	—	1,40	—	10,10
Mai	63,40	4,25	27,45	23,25	3,40	1,50	—	30,00	0,35	—	1,00	—	11,40
Juin	65,00	5,20	8,30	28,55	7,15	1,35	—	33,35	0,15	—	2,05	—	15,30
Juillet	62,30	5,50	21,20	25,50	0,20	2,15	—	25,50	—	0,40	0,50	0,20	22,15
Août	62,25	4,00	32,10	20,40	1,45	0,50	—	24,50	0,20	—	3,35	—	17,25
Septembre	62,10	5,05	17,15	24,20	3,45	1,40	—	31,30	0,20	—	5,00	0,55	16,00
Octobre	61,50	4,15	31,50	22,40	1,20	2,15	1,20	18,30	0,40	—	2,35	2,15	18,30
Novembre	61,55	5,50	14,35	26,00	0,15	1,05	0,25	29,30	0,10	—	1,50	3,40	22,45
Décembre	62,30	4,40	16,40	28,50	10,10	1,00	1,20	23,10	1,10	—	1,10	1,20	16,00

L'UTILISATION DU TEMPS (suite)

2. Total annuel en heures :

	Sommeil	Repas Hygiène	Visites Voyages	Repos Causeries	Maladies Indis- positions	Divers impro- ductifs	Travaux agricoles			Chasse Pêche	Marché Vente	Cons- truction Entretien	Travaux Ménagers
							Plan- tations	Cultures vivrières	Divers Pro- ductifs				
HOMME :													
Janvier	281,30	17,45	184,10	122,55	2,12	1,05	108,35	6,16	1,32	5,30	4,25	8,05	
Février	254,00	16,20	196,40	104,40	4,20	0,40	32,40	5,00	—	8,20	39,20	10,00	
Mars	274,35	18,27	193,25	149,06	1,50	6,40	29,31	4,25	5,10	14,01	7,22	39,28	
Avril	262,52	17,30	178,36	144,38	5,00	2,08	17,09	61,46	3,12	10,00	5,00	12,09	
Mai	276,25	19,55	134,45	139,30	2,35	4,00	70,07	55,00	—	11,49	6,39	23,15	
Juin	274,34	22,05	72,30	132,00	22,50	12,55	21,25	60,40	7,05	9,35	5,25	78,56	
Juillet	274,30	25,05	115,05	132,50	2,10	21,20	51,10	61,20	22,45	11,20	4,25	22,00	
Août	273,05	21,00	121,05	126,15	7,20	9,35	19,55	93,45	48,20	11,05	10,45	1,50	
Septembre	263,18	22,08	84,17	160,43	3,12	18,56	24,16	80,42	13,56	24,38	3,34	20,20	
Octobre	273,05	27,20	70,05	159,25	12,10	29,31	38,25	48,45	12,10	33,13	6,16	33,35	
Novembre	267,08	28,56	58,35	145,00	13,34	26,28	23,12	46,05	18,34	22,08	18,34	51,46	
Décembre	274,58	19,11	115,10	148,00	59,26	2,56	20,17	36,53	18,48	25,50	14,25	8,06	
TOTAL ANNUEL ...	3 250,00	255,42	1 524,23	1 665,02	136,39	136,14	456,42	560,37	61,32	187,29	126,10	309,30	
% du temps total annuel	37,10	2,92	17,40	19,01	1,56	1,56	5,21	6,40	1,73	2,14	1,44	3,53	
FEMME :													
Janvier	282,40	18,05	136,10	96,18	0,46	1,32	5,53	119,33	0,46	—	31,00	—	51,17
Février	254,00	18,00	133,00	108,00	16,00	3,00	—	50,40	2,20	5,20	35,40	—	46,00
Mars	276,48	20,40	168,17	117,46	8,52	8,07	—	41,41	2,56	11,50	19,11	1,28	66,24
Avril	266,26	18,13	115,43	106,47	2,51	3,34	—	155,43	—	—	7,08	—	43,35
Mai	281,57	19,34	122,55	103,43	16,15	8,06	—	132,50	2,35	—	4,25	—	51,40
Juin	278,34	22,51	36,26	123,56	31,04	6,47	—	143,56	1,05	—	8,56	—	66,25
Juillet	276,48	25,50	94,28	114,26	1,28	9,57	—	114,26	—	2,56	3,41	1,28	98,32
Août	276,25	17,43	142,27	91,31	7,45	3,41	—	110,00	1,29	—	15,51	—	77,08
Septembre	266,26	21,47	73,56	104,17	16,04	7,08	—	135,00	1,26	—	21,26	3,56	68,34
Octobre	273,50	18,50	141,00	100,25	5,55	9,57	5,55	81,55	2,56	—	11,26	9,57	81,54
Novembre	265,21	25,00	62,30	111,26	1,05	4,38	1,47	126,26	0,43	—	7,51	15,43	97,30
Décembre	277,00	20,45	73,55	127,55	45,10	4,25	5,55	102,50	5,15	—	5,15	4,30	71,05
TOTAL ANNUEL ...	3 276,15	247,18	1 300,47	1 306,30	153,15	70,52	19,30	1 315,00	21,31	20,06	171,50	37,02	820,04
% du temps total annuel	37,40	2,82	14,85	14,91	1,75	0,81	0,22	15,01	0,26	0,23	1,96	0,42	9,36

La répartition des activités, en pourcentage du temps annuel total, a été représentée dans le graphique suivant où nous avons distingué trois grands types d'activités : celles représentant une forme quelconque de travail, celles qui ne se rapportent à aucune forme de travail mais qui sont néanmoins nécessaires (sommeil, repas, hygiène), celles enfin qui représentent des « temps morts ».

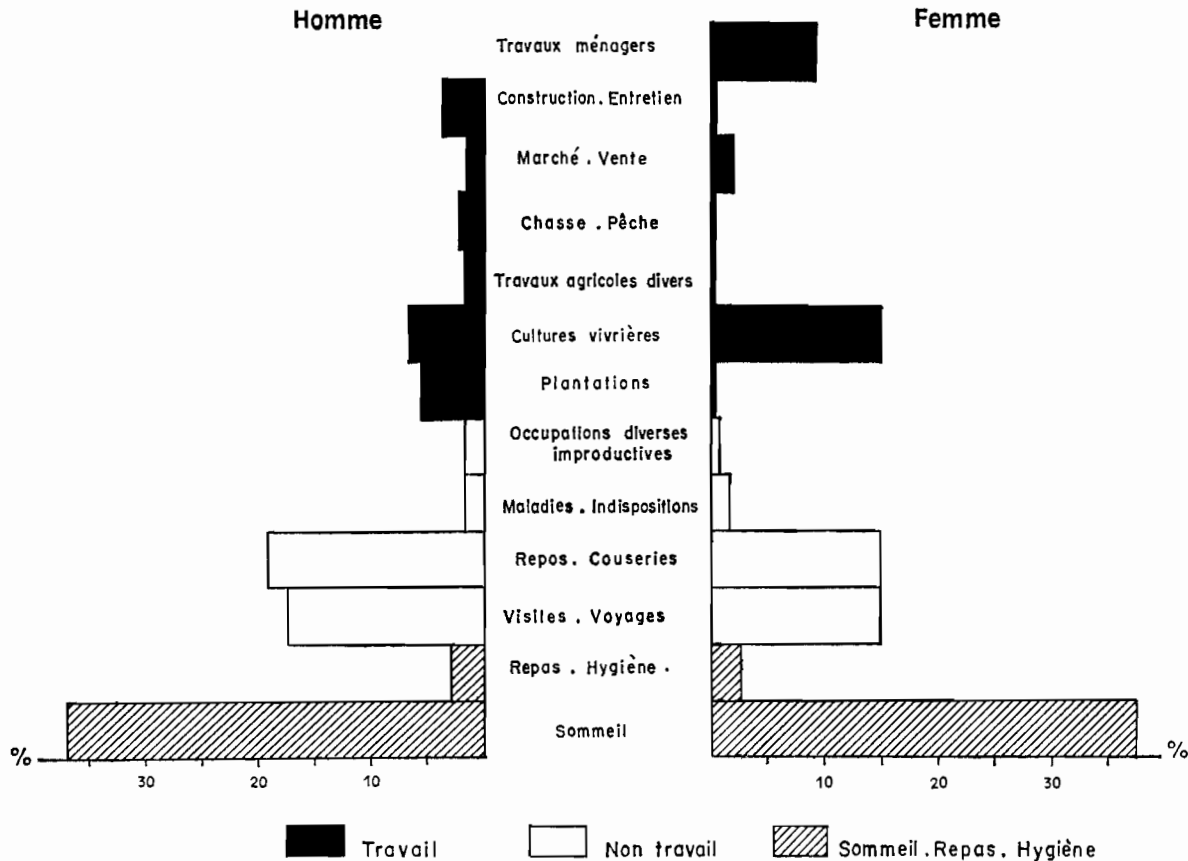


FIG. 21. — Répartition des activités (en % du temps annuel total).

Il apparaît nettement que les activités productrices représentent la plus faible part de l'emploi du temps.

Ceci est mis plus clairement en évidence par les graphiques des pages suivantes, auxquels sont annexés les tableaux chiffrés correspondants. Les diverses formes de travail n'occupent que 20,46 % du temps de l'homme et 27,46 % de celui de la femme. Les travaux de culture ne représentent qu'une partie de ce temps de travail : 65,45 % pour l'homme et 56,38 % pour la femme.

Si les activités improductives mais nécessaires représentent un peu plus de 40 % du temps total, elles ne peuvent être comprimées.

La grande faiblesse dans l'utilisation du temps est l'importance du « non-travail » : près de 40 % chez l'homme et plus de 32 % chez la femme. Si une partie de ce « non-travail » peut être considérée comme indispensable (repos, loisirs) une grande partie en est dépensée dans les rubriques que nous avons désignées par « repos-causerie » et « visites-voyages », conséquences de la mobilité de la population et de son mauvais état physique.

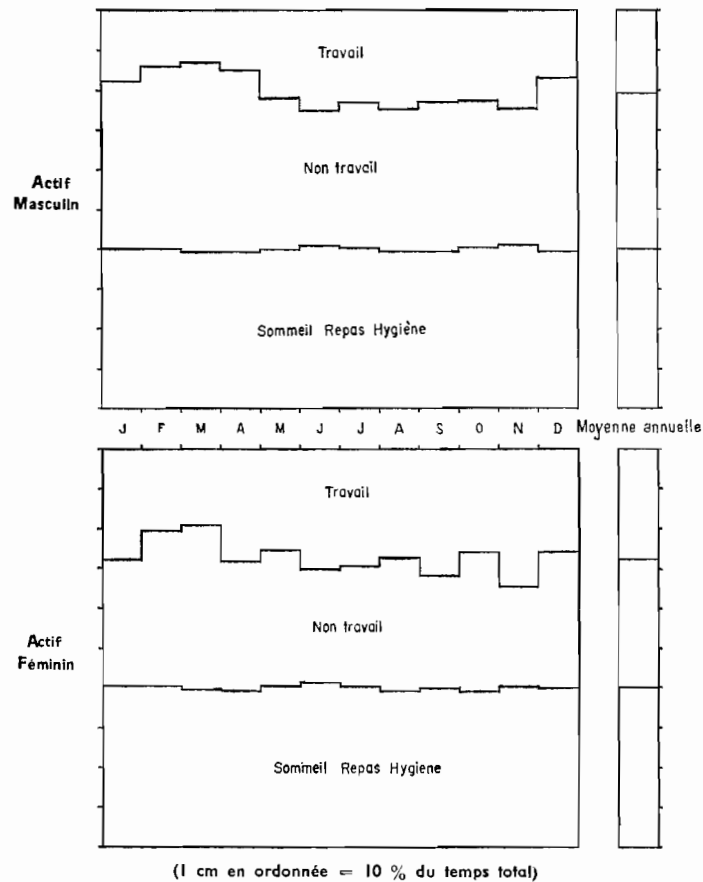


FIG. 22. — Répartition globale des activités.

RÉPARTITION GLOBALE DES ACTIVITÉS.

a) En heures :

	Sommeil Repas Hygiène	Non- Travail	Travail		Sommeil Repas Hygiène	Non- Travail	Travail
HOMME				FEMME			
Janvier ..	299,15	310,22	134,23	Janvier ..	300,45	234,46	208,29
Février ..	270,20	306,20	95,20	Février ..	272,00	260,00	140,00
Mars	293,02	351,01	99,57	Mars	297,28	303,02	143,30
Avril	280,22	330,22	109,16	Avril	284,39	228,55	206,26
Mai	296,20	280,50	166,50	Mai	301,31	250,59	191,30
Juin	296,39	240,15	183,06	Juin	301,25	198,13	220,22
Juillet ...	299,35	271,25	173,00	Juillet ...	302,38	220,19	221,03
Août	294,05	264,15	185,40	Août	294,08	245,24	204,28
Septembre	285,26	267,08	167,26	Septembre	288,13	201,25	230,22
Octobre ..	300,25	271,11	172,24	Octobre ..	292,40	257,17	194,03
Novembre	296,04	243,37	180,19	Novembre	290,21	179,39	250,00
Décembre	294,09	325,32	124,19	Décembre	297,45	251,25	194,50
TOTAL ANNUEL ...	3 505,42	3 462,18	1 792,00	TOTAL ANNUEL ...	3 523,33	2 831,24	2 405,03

b) En pourcentage :

	Sommeil Repas Hygiène	Non- Travail	Travail		Sommeil Repas Hygiène	Non- Travail	Travail
HOMME				FEMME			
Janvier ..	40,22	41,72	18,06	Janvier ..	40,42	31,56	28,02
Février ..	40,23	45,58	14,19	Février ..	40,48	38,69	20,83
Mars	39,39	47,18	13,43	Mars	39,98	40,73	19,29
Avril	38,94	45,88	15,18	Avril	39,54	31,79	28,67
Mai	39,83	37,75	22,42	Mai	40,53	33,73	25,74
Juin	41,20	33,37	25,43	Juin	41,86	27,53	30,61
Juillet ...	40,27	36,48	23,25	Juillet ...	40,68	29,61	29,71
Août	39,53	35,52	24,95	Août	39,54	32,98	27,48
Septembre	39,64	37,10	23,26	Septembre	40,03	27,98	31,99
Octobre ..	40,38	36,45	23,17	Octobre ..	39,34	34,58	26,08
Novembre	41,12	33,84	25,04	Novembre	40,33	24,95	34,72
Décembre	39,55	43,75	16,70	Décembre	40,02	33,79	26,19
% MOYEN ..	40,02	39,52	20,46	% MOYEN ..	40,22	32,32	27,46

PART DES TRAVAUX DE CULTURE DANS LE TRAVAIL TOTAL

	Travail (heures)	Travaux de culture	% travaux de culture travail total		Travail (heures)	Travaux de culture	% travaux de culture travail total
HOMME				FEMME			
Janvier ..	134,23	116,23	86,60	Janvier ..	208,29	126,12	60,53
Février ..	95,20	37,40	39,51	Février ..	140,00	53,00	37,86
Mars	99,57	39,06	39,12	Mars	143,30	44,37	31,10
Avril	109,16	82,07	75,15	Avril	206,26	155,43	74,43
Mai	166,50	125,07	75,00	Mai	191,30	135,25	70,71
Juin	183,06	89,10	48,70	Juin	220,22	145,01	65,81
Juillet ...	173,00	135,15	78,18	Juillet ...	221,03	114,26	51,77
Août	185,40	162,00	87,25	Août	204,28	111,29	54,52
Septembre	167,26	118,54	71,00	Septembre	230,22	136,26	59,22
Octobre ..	172,24	99,20	57,62	Octobre ..	194,03	90,46	46,77
Novembre	180,19	87,51	48,72	Novembre	250,00	128,56	51,57
Décembre	124,19	79,58	63,79	Décembre	194,50	114,00	58,51
TOTAL	1 792,00	1 172,51	65,45 %	TOTAL	2 405,03	1 356,01	56,38 %

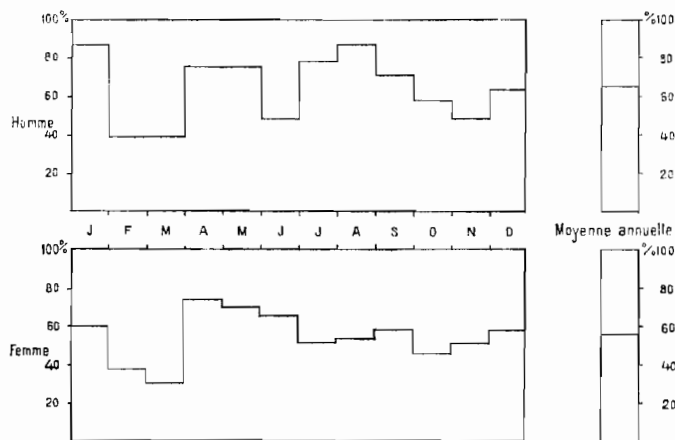


FIG. 23. — Les travaux de culture dans le travail total.

CONCLUSION

Les faiblesses générales du système agricole semblent donc trouver naissance chez l'homme lui-même. Elles apparaissent comme la résultante d'une dégradation de l'atmosphère psychologique et sociale de la communauté villageoise.

Le milieu physique offre dans l'ensemble de bonnes possibilités au paysan qui a d'autre part à sa disposition un stock varié de plantes cultivées. Pourtant les rendements sont médiocres et le villageois ne mange pas à sa faim.

Dans le domaine forestier, celui de l'homme, l'évolution des techniques ne semble pas avoir accompagné celle des plantes cultivées. Cependant le villageois connaît, en théorie, ces techniques : il sait comment il doit planter ses cacaoyers, quelles sont les conditions d'un bon entretien. Il bénéficie des conseils des agents des postes agricoles qui inscrivent chaque mois, sur un tableau placé dans le village, les travaux agricoles à effectuer. Mais le paysan semble incapable de les exécuter : « C'est trop de travail » ou « Je ne me sens pas la force de travailler » sont des expressions couramment entendues.

La femme, de son côté, ménage moins sa peine. Elle a derrière elle un long passé de travaux agricoles, à l'inverse de son mari, promu récemment agriculteur. Si ce dernier bénéficie d'une aide, de conseils, le domaine de la femme est par contre peu ouvert aux améliorations, aussi bien en ce qui concerne les travaux de culture vivrière que les travaux domestiques. Une grande partie de son temps pourrait cependant être utilisée de façon plus rentable si ses moyens de travail étaient plus rationnels. Les longues corvées d'eau au marigot, situé souvent à plusieurs centaines de mètres de la case, les heures de préparation des repas où elle écrase ses produits entre deux pierres, s'ajoutant aux travaux des champs, la conduisent souvent à une grande fatigue ; et il arrive fréquemment qu'elle ne se sente pas la force de partir au travail, un matin, ou qu'elle escamote la préparation d'un repas, au retour d'une journée de travail.

Les procédés traditionnels ne permettent plus aujourd'hui à la femme d'assurer à sa famille une nourriture suffisante. D'une part, ils ne permettent pas de développer la production dans le sens d'une augmentation des surfaces cultivées, le travail à la houe est limitant, et permet rarement de préparer des champs vivriers dépassant 40 ares. D'autre part les produits vivriers sont aujourd'hui très facilement commercialisés, avec la présence de la route et les marchés réguliers. Une trop grande partie des récoltes est ainsi vendue au détriment de l'alimentation familiale. L'économie monétaire a rompu l'équilibre entre la production et la consommation.

Il est vraisemblable que le climat de passivité dans lequel s'inscrit la vie agricole, trouve ses sources dans les médiocres conditions physiques de la population, liées en partie à la sous-alimentation.

R. MASSEYEFF, A. CAMBON, B. BERGERET (ORSTOM-Yaoundé 1958), étudiant l'alimentation du groupement d'Évodoula (150 km à l'ouest de Nanga-Éboko) écrivent : « Toutes études entreprises sur ce sujet montrent qu'il y a une remarquable adaptation de l'homme à ses conditions alimentaires. Lorsque celles-ci se détériorent, son activité diminue, sa santé se dégrade, sa mentalité

s'altère dans le sens de la passivité. » Un équilibre s'établit entre sous-alimentation et malnutrition d'une part, et faible niveau de vitalité de l'autre.

Si la faiblesse physique du villageois peut être considérée comme un facteur limitatif de la production, elle est de plus aggravée par la grande mobilité de la population. Et c'est là un autre aspect néfaste de la route. De nombreuses plantations ne sont pas entretenues parce que le propriétaire est parti à la recherche de travail, à Nanga-Éboko, Yaoundé ou Douala ; d'autres ne sont pas récoltées parce que le planteur est en voyage. Des arachides restent sur pied, dans le champ, car la femme s'est « évadée » du domicile conjugal. L'instabilité des gens, facilitée par la présence de la route, est peut-être accrue par le climat de laisser-aller, faisant du village un milieu répulsif, qui favorise une évolution d'ensemble dans le sens de la détérioration. Détérioration de l'habitat : de nombreuses cases sont à la limite de l'écroulement et les brèches des murs sont colmatées grossièrement de branchages. Détérioration du système agricole où la production ne suffit plus à nourrir le paysan. Détérioration enfin du milieu social et culturel : les fêtes se font de plus en plus rares, les autorités tentent en vain de lutter contre l'alcoolisme, la dégradation des mœurs. Le chef de village a perdu peu à peu toute autorité, depuis la fin des guerres locales ; le nom de *nkukuma* qui le désigne, allié à l'idée de richesse (*nkukum* : riche), n'évoque plus qu'un lointain souvenir et le chef, de nos jours, figure bien souvent parmi les plus misérables villageois.

Le paysan a parfaitement conscience de cette détérioration générale du milieu humain. Mais il ne fait rien pour y remédier, hormis quelques jeunes chefs de famille, manifestant un peu plus de dynamisme, de façon épisodique, souvent liée à un besoin d'argent.

La région de Nanga-Éboko se présente pourtant comme un arrière pays indispensable à l'approvisionnement d'une ville comme Yaoundé. Le pays sera prochainement traversé par un chemin de fer qu'il faudra alimenter en marchandises, et l'on se préoccupe de plus en plus du développement de la production agricole. Mais trop souvent les équipes d'animation rurale se bornent à des distributions de pieds de cacaoyers, ou de plantes vivrières. Il nous semble qu'aucune augmentation de la production n'est possible sans amélioration préalable des conditions sanitaires et alimentaires de la population.

Une rationalisation des travaux ménagers de la femme paraît indispensable si l'on veut augmenter son efficacité dans la production des vivres. La présence d'un puits, d'un petit outillage ménager permettant une préparation plus rapide des repas auraient sans doute pour résultat une plus grande efficacité dans le domaine agricole.

Dans celui de l'homme, il ne paraît pas souhaitable d'augmenter les superficies des cacaoyères, qui se trouvent à leur limite climatique. Il semble qu'il faille intéresser davantage le paysan à la production de vivres commercialisables comme l'arachide, le maïs, le riz. Cette évolution a tendance à se faire spontanément ; l'homme vient prêter main-forte à son épouse dans le champ d'arachide ; il arrive qu'il défriche lui-même son propre champ pour y semer l'arachide en vue de la vente. La riziculture a connu quelque faveur jusqu'à ces dernières années, mais les mauvaises conditions de commercialisation ont entraîné une chute des superficies cultivées. Cela est d'autant plus grave que les populations consomment peu de riz, car l'on ne sait pas le décortiquer. L'existence d'un petit élevage est également un élément favorable à l'amélioration de l'alimentation villageoise, mais il n'est d'aucune utilité dans sa forme actuelle. La présence de nombreux cours d'eau comportant des secteurs aménageables en étangs de pisciculture, est déjà utilisée en quelques endroits et mérite que l'on s'y attache davantage.

Il existe donc des éléments favorables à l'augmentation des ressources villageoises, mais elles ne pourront être efficacement exploitées que dans la mesure où seront restaurées les conditions humaines de la production.

Valeur représentative des faits observés.

Sur le plan démographique, la représentativité du village est sans doute altérée par la faiblesse de l'échantillon. Une meilleure image de la population locale est fournie par la pyramide des âges de l'ensemble Yendzanga, regroupant les quatre villages voisins de Zengoaga, Berkong, Mbomendjok et Ndankouk, soit 844 habitants, recensés par nous de janvier à mai 1964. (fig. 24)

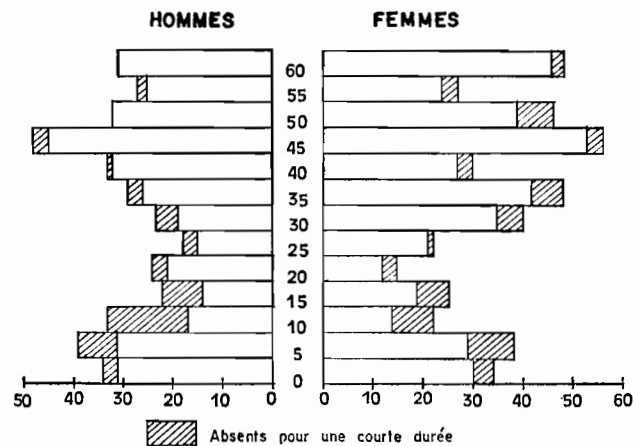


FIG. 24. — Pyramide des âges, ensemble Yendzanga.

Des différences sensibles apparaissent avec la pyramide de Zengoaga. La base est ici plus large, bien que les jeunes ne représentent encore qu'un faible pourcentage de la population. Dans les classes actives jeunes, le resserrement est significatif de l'important départ vers les villes.

Une comparaison des structures par âge avec les résultats de l'enquête démographique du centre et de l'est du Cameroun, effectuée en 1962, donne les pourcentages suivants :

	Zengoaga	Yendzanga	Centre et Est
Moins de 15 ans	14	25	36
De 15 à 59 ans	78	66	58
Plus de 60 ans	8	9	6

En ce qui concerne la répartition par sexe, on compte :

A Zengoaga : 84 hommes pour 100 femmes
 Dans l'ensemble Yendzanga : 87 — — —
 Dans le centre et l'est : 91 — — —

La population Yendzanga se rapproche donc davantage de l'ensemble des populations sur lesquelles a porté l'enquête démographique, la faiblesse de l'échantillon de notre village lui ôtant toute représentativité. Il semble cependant qu'il puisse servir d'exemple si l'on considère les autres villages situés sur la route, plus affectés par l'émigration que les villages de l'intérieur.

Les autres aspects du milieu humain de Zengoaga se retrouvent à une échelle plus importante.

L'organisation sociale du village, avec les articulations de la parenté, la désignation et aussi les formes de l'habitat qui en découlent, apparentent le village au vaste ensemble des Pahouins décrit par P. ALEXANDRE et J. BINET.

Par contre, sont plus étroites les limites à l'intérieur desquelles restent valables nos observations concernant le milieu physique (végétation notamment) les faits ethniques et certaines données agronomiques (plantes cultivées et rotations sur champs de savane).

Vers le nord, la Sanaga marque le début d'un paysage nouveau. C'est le pays des Babuté, islamisés. La densité de population y est souvent inférieure à 1 habitant au kilomètre carré ; les villages sont plus groupés et aussi plus rares, laissant entre eux d'immenses zones vides. Bien que les plantes cultivées y soient les mêmes qu'à Zengoaga, l'isolement de la région (obstacle de la

Sanaga, manque de pistes, absence de marché) les place dans un contexte économique totalement différent.

Vers l'ouest, si l'aspect des villages ne change guère, l'on arrive, à une centaine de kilomètres, à un contact plus tranché entre la forêt et la savane, marqué par la vallée de la Sanaga. L'avancée de la savane vers le sud à cet endroit marque la transition avec la région de Bafia où les coutumes sont différentes et où le maïs occupe une place plus grande dans les cultures.

Au sud, la forêt constitue un domaine agricole différent. Le cacaoyer y prend plus d'importance, le sésame disparaît.

Une remontée de la forêt dans la région de Bertoua limite aussi vers l'est la portée de nos observations. Entre Minta et Bertoua s'étend en effet le pays bamvélé où, si les mêmes cultures se retrouvent, les villages deviennent plus importants, plus compacts, la situation démographique paraît plus saine, ce que traduit un pourcentage plus élevé d'enfants.

L'exemple étudié vaut donc, en résumé, pour toute la région comprise entre Sanaga et forêt, et entre les méridiens 11°40' et 12°40', ce qui englobe une bonne partie du département de la Haute-Sanaga, et correspond à ce que l'on peut appeler la région de Nanga-Éboko. A l'intérieur de ce cadre, cependant, il représente plus précisément les villages situés le long de l'axe routier.



1. L'habitat d'un ménage polygame.



2. L'habitat d'un groupe lignager.



3. Ancien type de case *ongola*, abritant encore des vieillards.



4. Campement temporaire près des plantations éloignées.



5. La cuisine : le foyer et au-dessus, le séchoir à maïs.



6. La batterie de cuisine.



7. Une plantation de cacaoyers.



8. Un défrichement de bas-fond pour la culture du riz.



9. Les semis d'arachides.



10. Le désherbage d'un champ d'arachides.



11. Après la cueillette des cucurbites, les fruits, entassés sur le bord du champ, sont fendus pour hâter la pourriture de la chair.



12. Un recrû forestier post-cultural.

DOCUMENTS CONSULTÉS

CARTES

- Cartes I.G.N. à 1/50 000 et 1/200 000 : feuilles Nanga-Éboko.
Carte géologique de reconnaissance : feuille Batouri-Ouest et notice J. GAZEL, 1954.
Atlas du Cameroun, Centre ORSTOM/IRCAM, Yaoundé, 1961.

OUVRAGES ET ARTICLES

- G. BALANDIER : *Sociologie actuelle de l'Afrique Noire*, P.U.F., 1963.
P. ALEXANDRE et J. BINET : *Le groupe dit Pahouin (Fang-Bulu-Beti)*, P.U.F. 1958
G. SAUTTER et P. PÉLISSIER : « Pour un atlas des terroirs africains. Structure-type d'une étude de terroir », *L'Homme*, janvier-avril 1964.
A. HALLAIRE : *Koubadjé, étude d'un terroir de l'Adamaoua*, IRCAM, 1962.
J. GUILLARD : *Golonpoui, Nord-Cameroun*, Mouton, 1965.
J. HURAUULT et J. VALLET : *Mission d'étude des structures agraires dans le Sud-Dahomey*, Paris, IGN, 1963.
D. MARTIN : *Études pédologiques dans le Centre Cameroun (de Nanga-Eboko à Bertoua)*, IRCAM, 1964.
R. LEFÈVRE : *Étude hydrologique de la moyenne Sanaga. Bassins expérimentaux de l'Avea. Campagne 1963 et 1964*.
D^r R. PELÉ : *Influence de l'alimentation sur la santé, le psychisme et le travail — Besoins alimentaires*, IRCAM, 1964.
R. MASSEYEFF, A. CAMBON et B. BERGERET : *Le groupement d'Évodoula (Cameroun). Étude de l'alimentation*, ORSTOM, Paris, 1958.

ENQUÊTES STATISTIQUES. DIVERS

- R. DELAROZIÈRE : « Les populations de la subdivision de Nanga-Éboko », *Bulletin de la Statistique Outre-Mer*, 1951.
H. MARTICOU : *Les structures agricoles dans le Centre Cameroun*, Service des enquêtes agro-économiques, Direction de l'Agriculture, Yaoundé, 1958
S.E.D.E.S. : *Enquête sur le niveau de vie dans la zone cacaoyère centre. Rapport provisoire*, Direction de la statistique, Yaoundé, 1965.
G. WINTER : *Le niveau de vie des populations de l'Adamaoua*, Direction de la Statistique et Centre ORSTOM, Yaoundé, 1964.
Enquête démographique Centre et Est, Ministère de l'Économie Nationale, Service de la Statistique, Yaoundé, 1963.
Mission socio-économique du Centre-Oubangui : *L'emploi du temps du paysan dans une zone de l'Oubangui central*, 1959-1960, Ministère de la Coopération, Paris, 1961.

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION.	7
-----------------------	---

Première partie

LE CONTEXTE GÉOGRAPHIQUE RÉGIONAL

GÉOLOGIE ET RELIEF	9
CLIMAT.	9
HYDROGRAPHIE.	10
VÉGÉTATION ET SOLS.	10
LE MILIEU HUMAIN.	11

LE TERROIR VILLAGEOIS

I. — LE CADRE DE L'ÉTUDE.	13
<i>Origine des habitants.</i>	13
<i>L'époque des guerres tribales.</i>	14
<i>Les étapes du retour.</i>	14
<i>Le terroir de Zengoaga.</i>	15
II. — LE MILIEU PHYSIQUE.	16
III. — LES HAMEAUX ET LES QUARTIERS.	19
<i>Les formes anciennes de l'occupation du sol.</i>	22
<i>Le regroupement administratif et l'emprise actuelle des quartiers.</i>	22
<i>La maison.</i>	24
IV. — CULTURES DE FORÊT ET CULTURES DE SAVANE.	27
A. — <i>Les cultures de forêt.</i>	27
a) <i>L'agriculture de plantation.</i>	27
b) <i>Les champs de forêt.</i>	32

B. — <i>Les cultures de savane.</i>	36
V. — LES JACHÈRES.	43
VI. — LE DESSIN PARCELLAIRE.	47
VII. — LES ACTIVITÉS COMPLÉMENTAIRES DE LA VIE AGRICOLE.	48
CONCLUSION DE LA PREMIÈRE PARTIE.	51

Deuxième partie

L'EFFICACITÉ DU SYSTÈME AGRICOLE

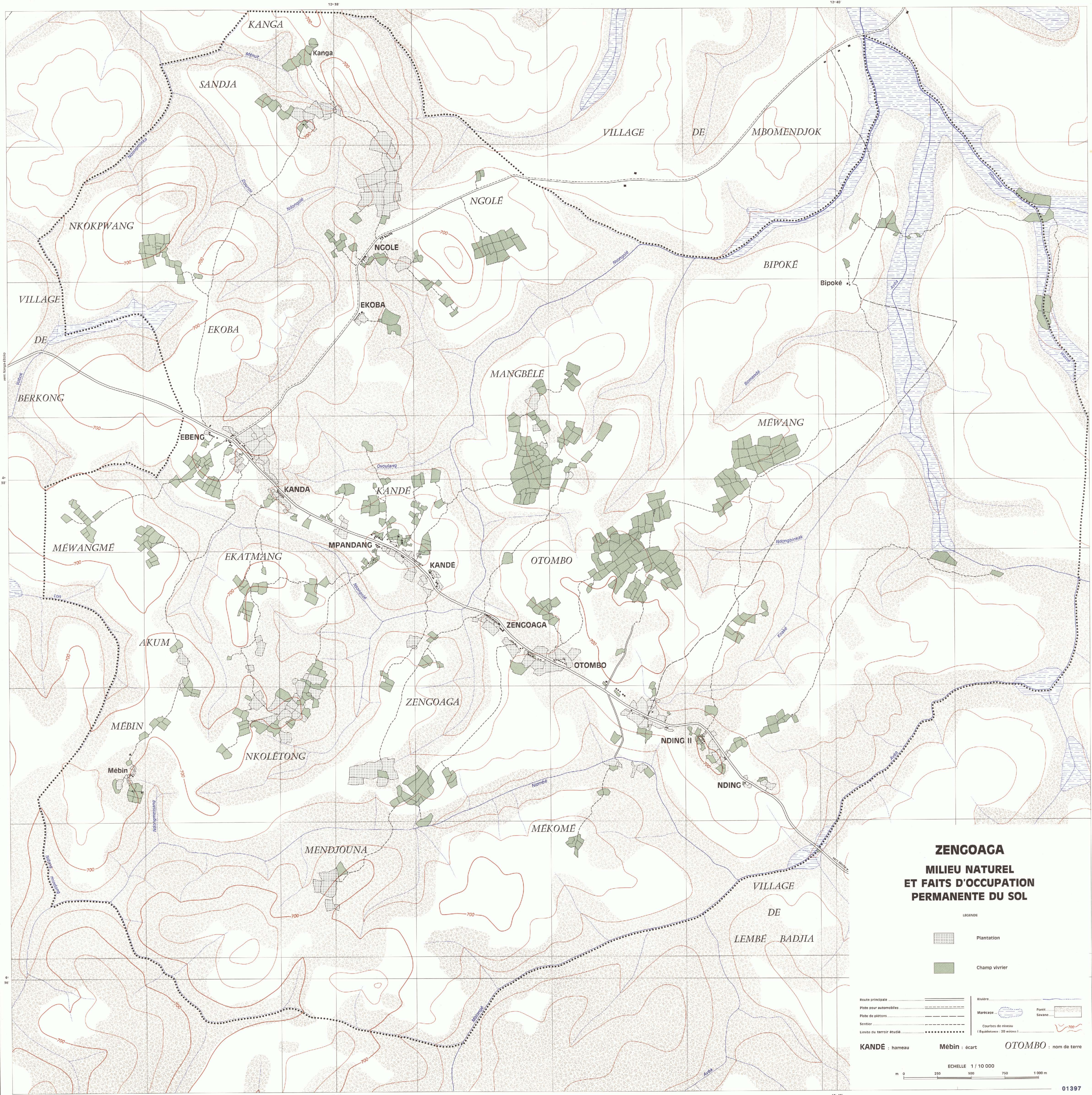
I. — LES RESSOURCES ALIMENTAIRES.	53
A. — <i>La production villageoise.</i>	53
B. — <i>La production du ménage.</i>	54
C. — <i>L'enquête sur la consommation alimentaire.</i>	55
D. — <i>Le bilan production-consommation.</i>	59
II. — LES RESSOURCES MONÉTAIRES.	64
III. — LES CAUSES DE L'INSUFFISANCE DES RESSOURCES	66
1° <i>Les mauvais rendements.</i>	67
2° <i>Le système agricole et le milieu physique.</i>	68
3° <i>La faiblesse des ressources et les motifs d'ordre humain.</i>	71
CONCLUSION.	81
DOCUMENTS CONSULTÉS.	85

ORSTOM ÉDITEUR

Dépôt légal : 4^e trim. 1969

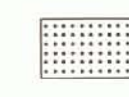

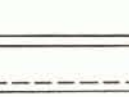



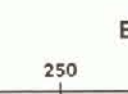
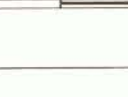
Imprimerie Darantiere Dijon

N° d'imp. : 68-212



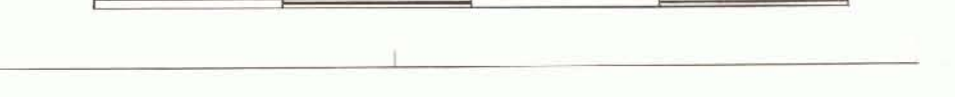
ZENGOAGA
MILIEU NATUREL
ET FAITS D'OCCUPATION
PERMANENTE DU SOL

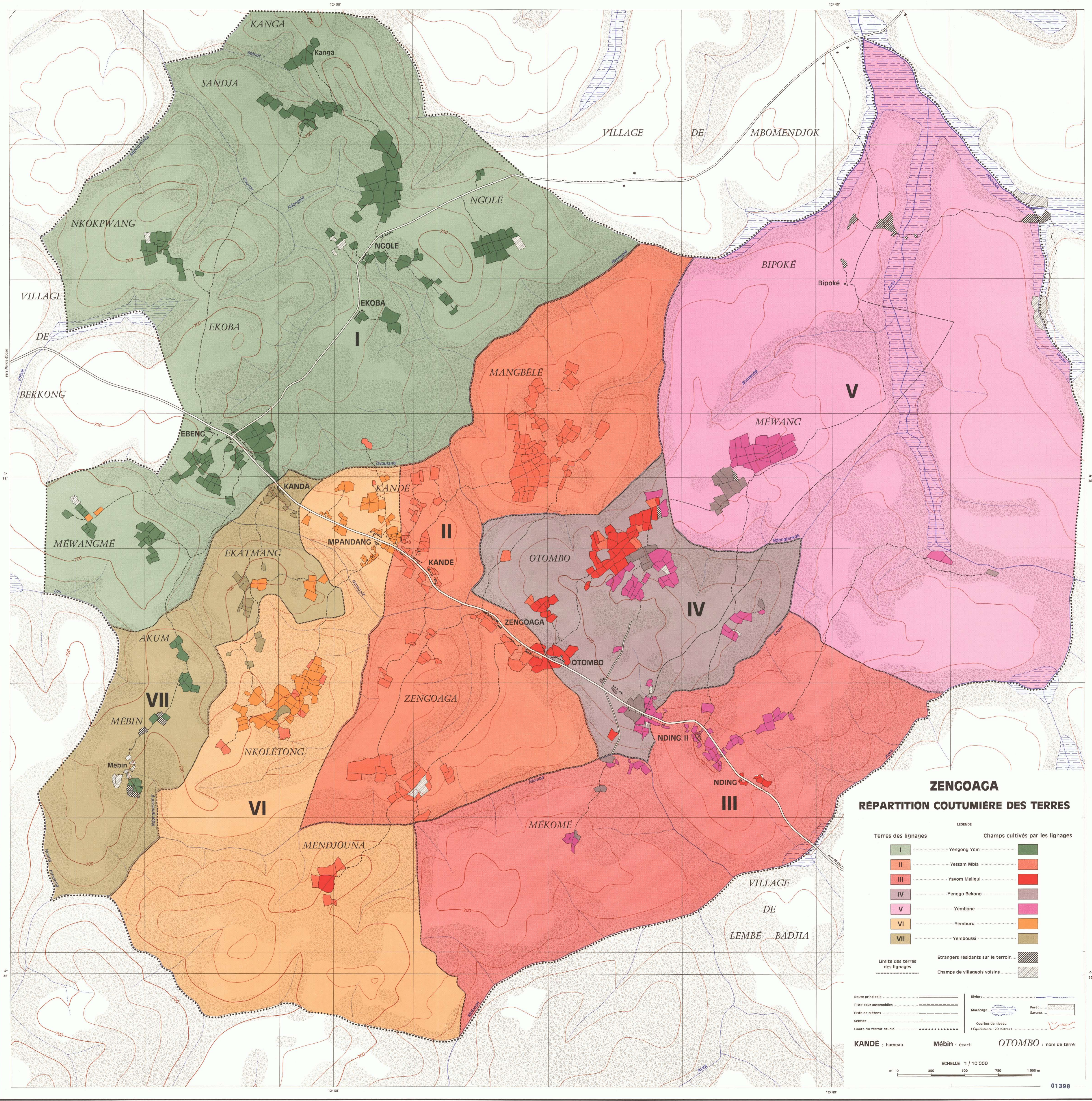
LEGENDE

-  Plantation
-  Champ vivrier
-  Rivière
-  Marécage
-  Forêt
-  Savane
-  Courbes de niveau
-  (Équidistance: 20 mètres)

KANDE : hameau Mébin : écart OTOMBO : nom de terre

ECHELLE 1 / 10 000





ZENGOAGA RÉPARTITION COUTUMIÈRE DES TERRES

LEGENDE

Terres des lignages	Champs cultivés par les lignages
I	Yengong Yom
II	Yessam Mbia
III	Yavom Meligui
IV	Yenogo Bekono
V	Yembone
VI	Yemburu
VII	Yemboussi

-----	Etrangers résidents sur le terroir
-----	Champs de villageois voisins

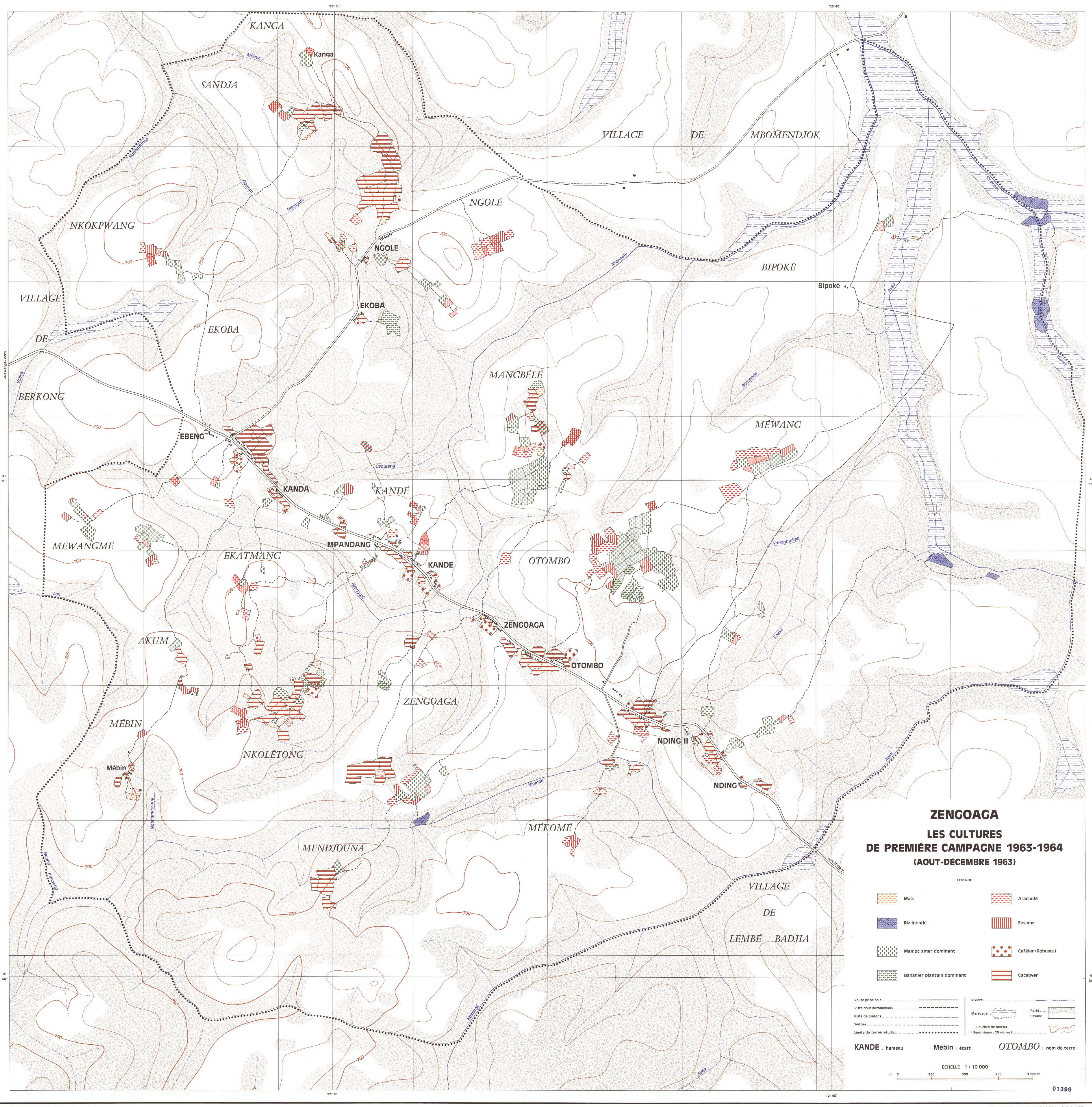
-----	Rivière
-----	Mariçage
-----	Forêt
-----	Savane
-----	Courbes de niveau (Équidistance: 20 mètres)

Route principale
 Piste pour automobiles
 Piste de piétons
 Sentier
 Limite du terroir étudié

KANDE : hameau Mébin : écart OTOMBO : nom de terre

ECHELLE 1 / 10 000

m 0 250 500 750 1 000



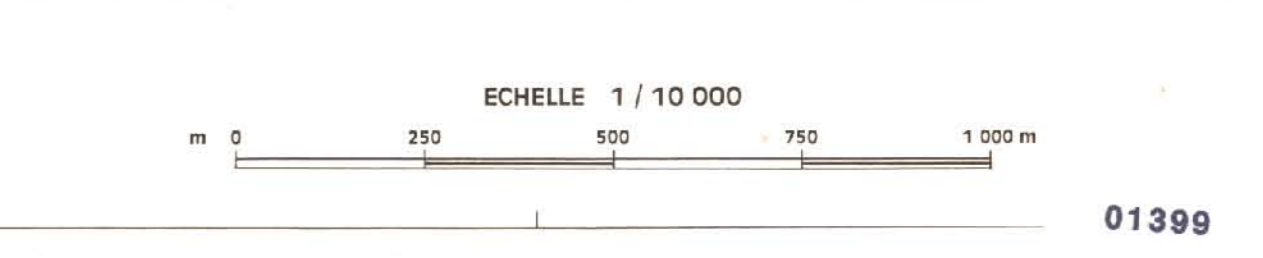
ZENGOAGA
LES CULTURES
DE PREMIERE CAMPAGNE 1963-1964
(AOÛT-DECEMBRE 1963)

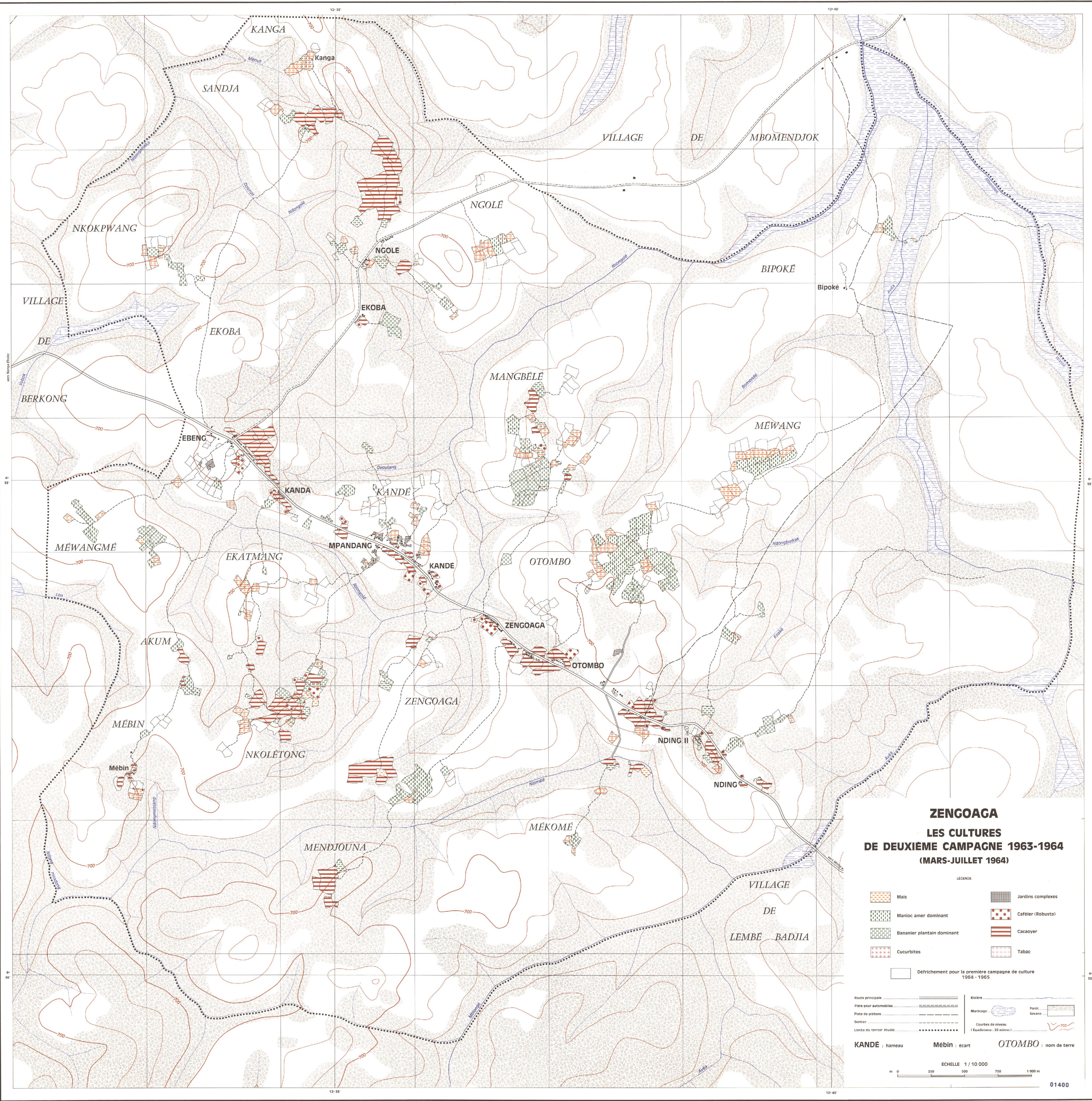
LEGENDE

Mais	Arachide
Riz Inondé	Sésame
Manioc amer dominant	Caféier (Robusta)
Bananier plantain dominant	Cacaoyer

Route principale		Rivière	
Piste pour automobiles		Marécage	
Piste de piétons		Forêt	
Sentier		Savane	
Limite du terroir étudié		Courbes de niveau (Équidistance : 20 mètres)	

KANDE : hameau Mébin : écart OTOMBO : nom de terre





ZENGOAGA
LES CULTURES
DE DEUXIÈME CAMPAGNE 1963-1964
(MARS-JUILLET 1964)

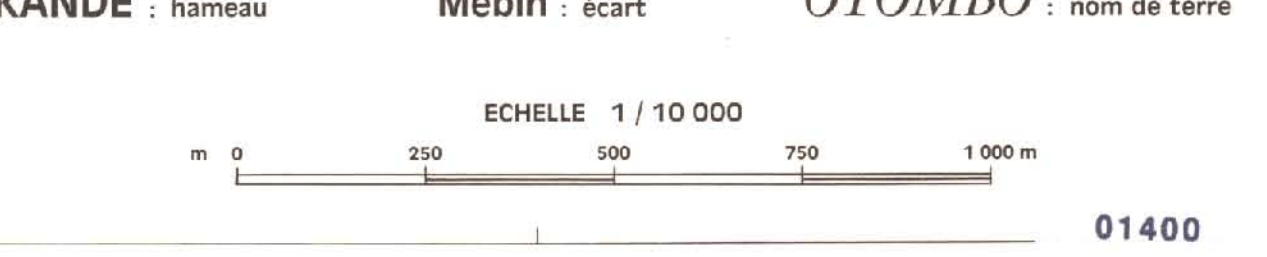
LEGENDE

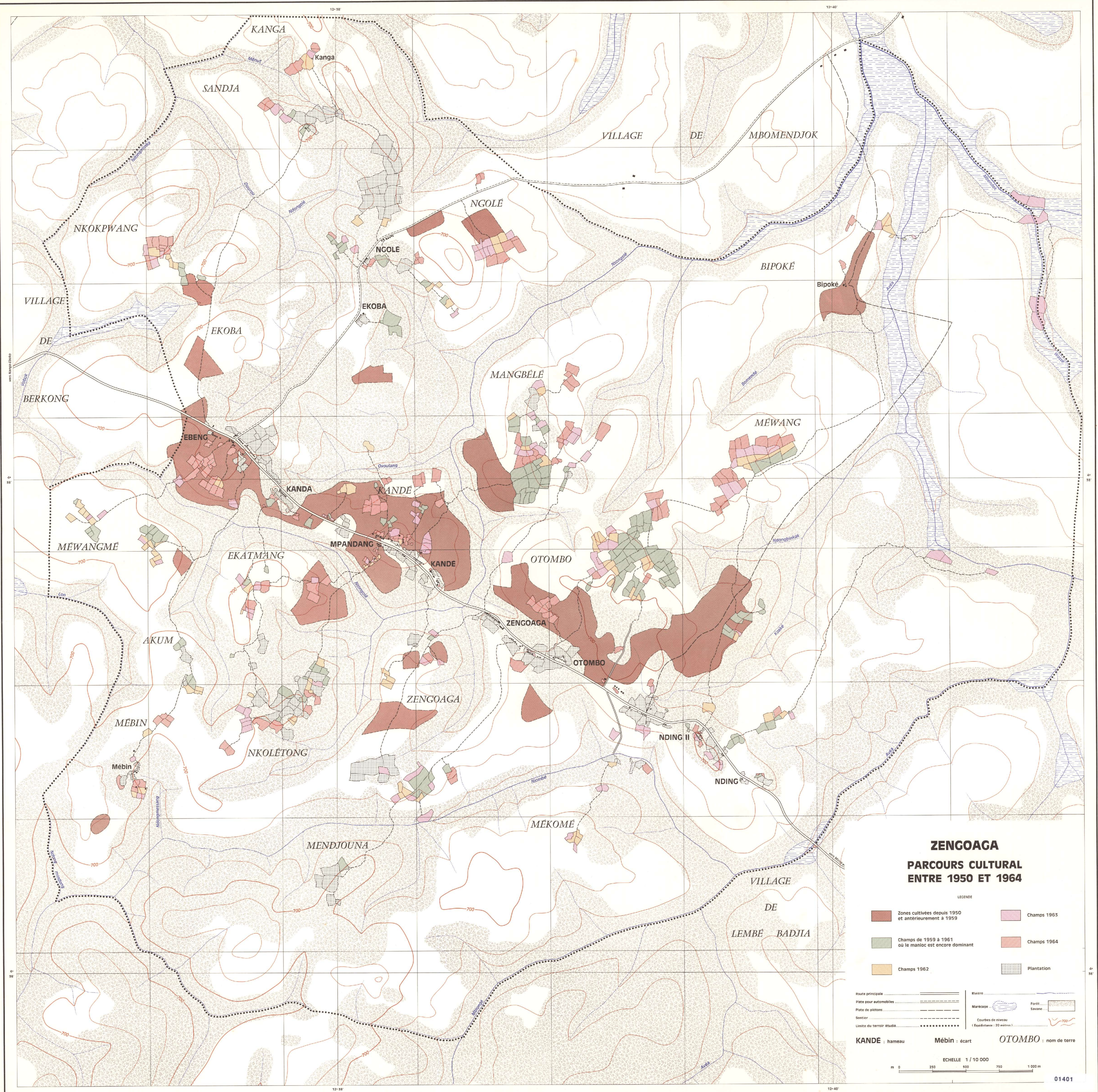
	Mais		Jardins complexes
	Manioc amer dominant		Caféier (Robusta)
	Bananiier plantain dominant		Cacaoyer
	Cucurbites		Tabac
	Défrichement pour la première campagne de culture 1964 - 1965		

Route principale
 Piste pour automobiles
 Piste de piétons
 Sentier
 Limite du terroir étudié

Rivières
 Marécage Forêt
 Savane
 Courbes de niveau (Équidistance : 20 mètres)

KANDE : hameau **Mébin** : écart **OTOMBO** : nom de terre





ZENGOAGA
PARCOURS CULTURAL
ENTRE 1950 ET 1964

- LEGENDE
- Zones cultivées depuis 1950 et antérieurement à 1959
 - Champs 1963
 - Champs de 1959 à 1961 où le manioc est encore dominant
 - Champs 1964
 - Champs 1962
 - Plantation
 - Route principale
 - Place pour automobiles
 - Place de piétons
 - Sentier
 - Limite du terroir étudié
 - Rivière
 - Marécage
 - Forêt
 - Savane
 - Courbes de niveau (Ecart : 20 mètres)

KANDE : hameau Mébin : écart OTOMBO : nom de terre

